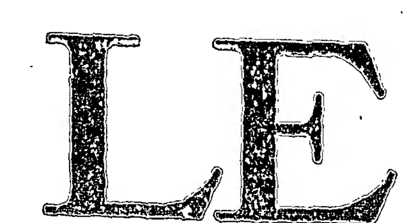
Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes.



LE PATRIOTE DE L'OUEST



NOTRE FOI! NOTRE LANGUE

BUREAU
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask. Téléphone 2984

ABONNEMENT:
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $5.00

J.-N. JUTRAS, Administrateur

20ème Année — PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 14 mai, 1930 — No 10

Le Sacre de Mgr McGuigan

Demain, 15 mai, Sa Grandeur Mgr J.-C. McGuigan, archevêque élu de Régina, sera sacré à Edmonton, par Mgr H.-J. O'Leary, qui sera assisté de Mgr Béliveau, archevêque de St-Boniface et de Mgr Kidd, évêque de Calgary. Les sermons de circonstance seront donnés en français par Mgr Rhéaume, de Haileybury, et en anglais par Mgr McNally, de Hamilton. Seront aussi présents: Nosseigneurs Casey et Duke, de Vancouver, Prud'homme, de Prince-Albert, Wehrle, du North Dakota, Bunoz, de Prince Rupert, et Très Révérend abbé de Muenster. On pense qu'il y aura en outre, deux ou trois cents prêtres. Le *Patriote* s'est assuré des services d'un correspondant spécial pour le compte rendu de cette cérémonie qui sera une des plus brillantes qui se soient jamais déployées dans l'Ouest canadien.

La Tournée

Avez-vous lu les détails concernant la prochaine tournée dans le numéro de la semaine dernière? Si non, lisez attentivement la première page de la deuxième section du présent numéro. Vous connaîtrez le but de la tournée. Retenez bien deux choses: la date de votre soirée et le renouvellement de votre abonnement jusqu'en 1931.

Payez votre renouvellement *ou votre abonnement* le plus tôt possible. Nous vous donnerons vos billets réservés. Les premiers arrivés seront les premiers servis. C'est juste. L'an passé, plusieurs abonnés de vieille date ont dû se contenter des dernières places pour avoir différé jusqu'au soir de la représentation le renouvellement de leur abonnement.

Nous vous avertissons dès aujourd'hui. Dépêchez-vous! Nous recevons quotidiennement des lettres de tous les centres.

Ne vous exposez pas à manquer cette séance, vous le regretteriez amèrement.

Campagne électorale

Il y aura élections générales le 4 août. La machine électorale est déjà en branle. Les deux partis fourbissent leurs armes. Des conventions s'organisent, *les candidats entrent en lice. En moins de deux* mois, tout le pays sera en ébullition. Les élections ont un effet irrésistible sur les foules.

* * *

La fréquence de l'appel au peuple grève lourdement le pays. Or, au Canada, le terme d'un gouvernement est de cinq ans. Si nous jetons un regard sur les treize dernières années de la vie politique canadienne, nous constatons—la prochaine inclue—quatre élections générales: c'est-à-dire, une presque tous les trois ans. Avec notre gouvernement responsable, la durée du terme est chose difficile à fixer.

....

La fréquence des élections peut être préjudiciable aux meilleurs intérêts du peuple. Fait indéniable, la session précédant l'élection est expédiée à la course. Les questions de second ordre—importantes jusqu'à un certain degré—ne *sont point exposées* à la lumière des discussions. On les bâcle à brassées. Les bills ou législations d'importance capitale font l'objet d'une étude moins désintéressée, en ce sens que certains les épluchent de façon à se monter une plate-forme électorale.

La campagne d'avant-élection soulève le sentiment populaire et provoque des explosions qui jettent le désordre et rallument les vieilles haines de race dans notre jeune pays cosmopolite. Le préjugé de race ou de religion est une poudre fulminante, il ne faut pas le gratter longtemps pour qu'*il détonne et pratique une trouée* dans les relations sociales. Nous avons encore la mémoire fraîche des pénibles événements politiques qui ont remué si profondement notre province. Nous n'avons qu'à parcourir les récents débats de la législature de Régina et jeter un coup d'oeil sur les articles séditieux dont on inonde la prairie depuis quelque deux ans, pour mesurer l'étendue du mal occasionné par une campagne électorale.

Assoiffé de pouvoir et à court d'arguments solides ou de programme présentable, on pince la corde du fanatisme. Elle vibre toujours.

(Suite à la page 4)

Activités Politiques

King, candidat de Prince-Albert

Prince-Albert, Sask. — Il n'y a point de doute que le premier ministre Mackenzie-King sera le candidat de la circonscription de Prince-Albert, déclara le docteur Thomas Robertson, président de l'Association libérale au fédéral de la circonscription. La date de la convention libérale d'ici n'a pas encore été déterminée. Les conservateurs ont choisi le 6 juin. On mentionne deux candidats conservateurs, George Braden de Rosthern et le capitaine D.-L. Burgess, de MacDowall comme adversaires de King.

x

Le nouveau parti fermier entrera dans l'arène politique

Régina. — L'Association du nouveau parti fermier en Saskatchewan désire entrer en lice aux prochaines élections fédérales. Dans ce but, elle placera des candidats dans toutes les circonscriptions fédérales de la province. C'est la déclaration que fit Mme Ada McNeal, secrétaire de l'Association.

On attend le retour des quatre progressistes de la Chambre des Communes d'Ottawa pour l'organisation des conventions dans quatre circonscriptions.

Les Fermiers tiendront des conventions *dans les circonscriptions* et aux dates suivantes: Craik, le 27 mai; Assiniboia, le 3 juin; Moose-Jaw, le 10 juin; Weyburn, le 17 juin.

Ces conventions auront pour but principal le choix des candidats aux *prochaines élections*.

Des 21 circonscriptions électorales, quatre sont déjà représentées à Ottawa par des *progressistes*: Milton Campbell, Mackenzie; W.-R. Fansher, Last Mountain; John Evans, Rosetown et A.-M. Carmichael, Kindersley.

ASSEMBLEES CONSERVATRICES

L'Association conservatrice est à l'oeuvre. Elle a déjà tenu trois conventions, où l'on a nommé trois candidats: le Dr W.-D. Cowan, à Long-Lake; le Dr Swanston, à Maple Creek et John Morley à Weyburn.

L'Association convoquera des *conventions* aux circonscriptions et aux dates suivantes:

Le 21 mai, à Assiniboia, pour la circonscription de Willow-Bunch; le 29, à Unity, *pour la circonscription* de Battleford-sud; le 30 mai, à Swift-Current; le 3 juin, à Moose-Jaw; le 4 *juin*, à Melfort; le 5 juin, à Broadview, pour la circonscription de Qu'Appelle; le 6 juin, à *Prince-Albert*; le 6 juin, à *Arcola*, pour la circonscription d'Arcola.

Il n'y a rien de décidé à propos des *conventions* de Régina et de Saskatoon.

x

M. John R. Morley, candidat conservateur au fédéral

x

Lors d'une récente convention conservatrice tenue à Weyburn, M. *John R. Morley* fut choisi à l'unanimité par deux cents quarante-six personnes présentes comme candidat conservateur aux prochaines élections fédérales.

La circonscription de Weyburn comprend Estevan, Bengough, Francis, Milestone et South Qu'Appelle. On n'avait jamais vu une convention aussi nombreuse depuis quinze ans en cet endroit.

La convention, par voix de résolutions, a exprimé sa confiance en Bennett et Anderson. Elle approuva la politique de ce dernier. Et protesta contre la prétendue *campagne du Québec* "to force the French language upon the people of Saskatchewan." On s'inspira *sans doute du Star* de Régina. C'est là que les Tories pousseront le vocabulaire et les idées de leur plateforme électorale. Ce sera sans doute du réchauffé à la 6 juin. La francophobie et le papisme seront la grosse artillerie. On battera la caisse du fanatisme. Ç'a attire les

LES ELECTIONS FEDERALES

Il est décidé que nous aurons des élections féderales. Aussi, déja *dans plus d'une circonscription* du pays, la campagne électorale est en marche.

En Saskatchewan, on est à l'oeuvre. Des conventions conservatrices et libérales s'organisent. Le *Star* de Régina est actif. Il continue la vieille tactique qu'on lui connait. Soulever la Saskatchewan contre le Québec. Il place devant les yeux des ignorants, *pour* les aveugler, l'épouvantail du *French* et de la *Roman Catholic Domination*.

Il vient de lancer *un noaveau* canard. Il a publié la nouvelle — fausse — que Gardiner, Uhrich et Davis *se feraient élire candidats* au fédéral. Les trois ont affirmé quils restaient à leur poste de Régina et *qu'ils ne brigueraient* point les honneurs d'un siège à Ottawa. Nous comprenons bien l'idée du *Star*. Ces trois hommes, rompus aux débats politiques, sont trois cailloux dans les chaussures d'Anderson. Si on pouvait les faire sauter au fédéral, *on aurait* le champ libre. Malheureusement ils ne veulent point s'exécuter. Le *Star* de Régina se serait *donc* trompé?

LE PARTI AGRAIRE

On ne croit pas dans les milieux *politiques qu'un seul* parti prenne le pouvoir. Dans l'Ouest, sous l'influence de M. Brownlee, un jeune *homme qui atteint* au sommet de sa puissance et a toujours joui d'une popularité considérable, le *parti* agraire s'organise. Il sera différent du parti progressiste *qui* n'était pas purement rural, mais *prétendait* avoir une assiette assez large pour accueillir *toutes* les classes, les urbaines comme les rurales: le nouveau parti agraire sera purement "United Farmers."

On croit que ce nouveau parti balayera l'ouest. Il sera donc impossible *au plus* fort groupe élu, qu'il soit libéral ou conservateur, de gouverner sans son appui.

Les libéraux comptent bien que les agraires ne pourront *donner* cet appui aux Tories. qui sont aux antipodes de leurs idées.

Si leurs prévisions se *réalisent*, ce sera le retour à la situation de 1925.

x

Six conservateurs dans les circonscriptions d'Edmonton

Edmonton, Alta. — Des conservateurs ont été choisis pour briguer les suffrages dans les six circonscriptions provinciales d'Edmonton. Ce sont: E.-M. Duggan, leader conservateur, le colonel C.-Y. Weaver, A.-A. Buchanan, le Dr W.-A. tAkinson, R.-D. Tighe et N.-C. Wilson.

Le Congrès Eucharistique de Carthage

Musulmans et Juifs s'unissent aux catholiques pour acclamer le légat papal—Une douzaine de cardinaux, une centaine d'évêques et des milliers de prêtres y assistent —A Tunnis et à Carthage

Carthage, Tunisie. — L'étendard jaune et blanc de la Papauté flottait sur Tunis et Carthage à l'arrivée du légat du Pape, le cardinal Lépicier, à l'ouverture du Congrès eucharistique international de 1930. On a acclamé le représentant du pape Pie XI; les musulmans et les Juifs se sont unis aux catholiques pour lui souhaiter la bienvenue.

Des tentes, les cabines des navires et les maisons privées logeaient les milliers de catholiques accourus pour assister au Congrès eucharistique. Carthage, autrefois une cité puissante et maintenant un monceau de ruines lavées par la pluie des siècles, était pavoisée ainsi que Tunis des drapeaux de toutes les nations.

Plus de quatre cents autels ont été dressés.

Les cérémonies se déroulèrent à la cathédrale Saint-Louis, à Carthage, au milieu des ruines qui l'entourent et à la cathédrale de Tunis.

Tunis. — Les troupes sénégalaises patrouillent les rues de Tunis afin d'assurer l'ordre et la tranquillité. Tandis que les congressistes assistaient aux messes, les Mahométans tenaient une grande démonstration dans le quartier musulman de Tunis. Bien que les autorités soient assurées qu'il n'y aura pas de troubles, elles ont décidé d'avoir recours aux troupes sénégalaises, dont les membres ne sont ni chrétiens ni musulmans, pour faire la patrouille de la ville.

On affirme ici que les membres du comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux se sont entendus pour choisir la ville de Buenos-Aires, comme siège des assises eucharistiques de 1934. On sait que le Congrès de 1932 se tiendra à Dublin, en Irlande.

Une procession d'enfants, portant des palmes, de Tunis aux ruines de Carthage; pour une réunion générale, a été l'événement principal de la première journée, qui débuta par des messes de communion dans toutes les églises. A 8 heures 30, une messe solennelle de communion pour les enfants eut lieu au Stade du Belvédère, à Tunis. C'est après cette messe qu'eut lieu la procession des enfants. A 10 hrs la messe solennelle du Congrès fut célébrée en la Primatiale de Carthage.

Dans l'après-midi, eut lieu une assemblée générale sur la colline de Carthage. L'abbé Gérard Philippe, de Belgique, a été un des principaux orateurs à cette grande as-

(Suite à la page 4)

Les nouvelles

Le sacre de Mgr Murray

Montréal. — S. G. Mgr Gérald Murray, nouvel évêque de Victoria, Colombie anglaise, a reçu l'onction de la plénitude du sacerdoce à l'église Sainte-Anne.

S. Ex. Mgr Andréa Cassulo, délégué apostolique, 18 archevêques et évêques, et 240 prêtres, venus de tous les endroits du Canada et de plusieurs endroits des Etats-Unis, assistaient à la cérémonie. Parmi les laïcs, on remarquait l'hon. Peter Heenan, ministre du Travail dans le cabinet King et le Très honorable C. J. Doherty, ancien ministre de la Justice.

Elections générales le 4 août

Ottawa. — Les principaux leaders se sont entendus relativement à la date des élections générales. La dissolution de la Chambre aura lieu le 29 mai et l'appel au peuple, le 4 août.

On ne précipitera point le travail de la Chambre. Les questions importantes ne seront point traitées à la légère. Les législations relatives à l'Acte des Grains, au bill des Pensions, et autres bills de second ordre seront adoptés presque sans discussion.

D'ici à la dissolution, le débat portera surtout sur le budget.

x

Armstrong, président de la Commission des Liqueurs

Régina. — James Armstrong, agent d'immeuble de Régina, vient d'être nommé président de la Commission des Liqueurs de la Saskatchewan, d'après une déclaration officielle de MacPherson, procureur général.

Arthur Wilson, président intérimaire depuis la destitution du docteur Amos, premier président de la Commission, sera l'assistant d'Armstrong.

Le gouvernement fédéral aura le contrôle des parcs nationaux

Ottawa. — La Chambre a adopté le bill transférant le contrôle des parcs nationaux des différentes *provinces au gouvernement fédéral*. Le bill a été proposé par l'hon. Charles Stewart et accepté presque sans opposition. Les ressources naturelles contenues dans les territoires du parc peuvent être aliénées par un ordre-en-conseil.

NOUVEAU JUGE

L'hon. A.-C. Saunders, premier ministre de l'Ile-du-Prince-Edouard vient d'être nommé juge de la Cour suprême. Cette nomination a été tout récemment annoncée par le ministre de la Justice à Ottawa.

x

M. Galipeault nommé à la Cour d'Appel

Québec. — M. Antonin Galipeault ministre des Travaux publics dans le gouvernement provincial, a été nommé juge à la Cour d'appel, *en* remplacement du juge L.-A. Cannon, nommé juge à la Cour suprême.

x

TRIBUNE LIBRE

La photographie d'Anderson

Cher Monsieur,

Nôtre premier ministre vient de faire parvenir sa photographie à toutes les écoles de la province. C'est là assurément un geste modeste pour lequel M. Anderson doit être, je suppose, félicité. Il n'y a pas de doute que nos institutrices seront fières et heureuses de recevoir du premier ministre cette marque d'appréciation.

La place de cette photo est d'ailleurs toute indiquée. Elle remplacera le Christ, que par ses amendements à la Loi scolaire, M. Anderson met en dehors des écoles. Ceux qui s'objectent à la présence du divin crucifié, seront heureux de le voir si avantageusement remplacé par le majestueux profil de notre premier ministre.

Il en est peut-être qui prétendent que M. Anderson n'est pas très populaire dans certains milieux, et que la présence de sa photo dans l'école sera une attaque continuelle aux opinions de beaucoup d'élèves et de leurs parents, mais à ces objections, la réponse est facile. Ceux qui protesteront sont, somme toute, une minorité, puisque la majorité a voté pour les candidats de M. Anderson, majorité bien petite, mais enfin majorité quand même. Or tout le monde sait que le présent gouvernement ne se soucie pas

(Suite à la page 4)

Le Concours de Français

QUAND?

SAMEDI, LE 7 JUIN 1930, de 9 heures du matin à midi.

POUR QUI?

Pour TOUS les écoliers franco-canadiens de la Saskatchewan dans les grades supérieurs au grade 3.

Les élèves des grades 1, 2 et 3 ne concourent donc pas cette année.

SERA-T-IL UN SUCCES?

Tout le fait espérer. Au *moment* d'écrire ces lignes, 2,087 élèves sont inscrits. Et il nous reste encore plusieurs rapports à recevoir d'instituteurs et d'institutrices enseignant dans des régions éloignées.

GROUPEMENT DES ECOLES.

Nous apprenons de divers endroits que la question de groupement des écoles est étudiée avec intérêt. On reconnait que ces groupements offrent beaucoup d'avantages.

Voici en quelques mots *en quoi* ils consistent. Au lieu de tenir l'examen dans chaque école particulière, comme dans le passé, l'examen a lieu dans une seule école pour tous les élèves de 2, 3, 4 écoles, selon les groupements que l'on décide de faire.

Dans une paroisse où il y a, par exemple, une école de village et 4 écoles rurales, il peut n'y *avoir* qu'un seul groupement, si l'on veut, les élèves des 4 écoles rurales se rendant tous, accompagnés *de leurs* instituteurs, à l'école du village où a lieu l'examen; ou bien, on peut avoir deux groupements, l'un de 2, l'autre de 3 écoles. Le nombre d'écoles groupées ensemble varie naturellement, selon les conditions propres de chaque paroisse.

En étudiant cette question des groupements, il faut tenir compte:

1o Des distances à *parcourir* et des moyens de transporter les enfants le jour du concours. Si la distance est trop grande, *évidemment* le groupement devient impossible. Mais qu'est-ce que 7 ou 8 milles, et même plus, en auto? Le nombre d'enfants à transporter est très petit ordinairement, et puis on *fait tant et tant de voyages en auto* sans aucun motif sérieux! Ne pourrait-on en faire un, une fois l'an, pour *la plus noble des causes*? Pour la question aux papas, aux commissaires d'écoles, c'est y répondre.

Il faut tenir compte:

2o Du nombre de concurrents par groupement en rapport avec la grandeur du *local* où doit se tenir l'examen. Inutile, en effet, d'essayer de grouper 50 élèves dans une école qui ne peut en accommoder que 30. Dans *pareil* cas il faut avoir deux groupement au lieu d'un seul.

Les instituteurs et institutrices, il va sans dire, se rendent à l'école où se tient l'examen, avec leurs élèves *respectifs*. *Là ils* se partagent le travail et la surveillance. L'un donne la dictée, un autre la relit, etc.

Les avantages de cette manière de procéder sont nombreux.

Elle donne une plus grande *importance au concours*, aux *yeux* des enfants. Mettre ses habits du dimanche, se rendre à l'école voisine *pour écrire les examens*, etc., tout cela montre que le concours est une chose très sérieuse. Et en même temps, c'est presqu'une fête.

De plus, ces groupements donnent à l'examen ainsi tenu une garantie d'intégrité que l'examen dans chaque école individuelle ne saurait avoir. Ils empêchent une foule de commentaires malveillants, si faciles à *faire naître par des personnes mal intentionnées* et contre lesquels commissaires *d'école et instituteurs ont tant intérêt* à se protéger.

Ces groupements ne sont pas *obligatoires*, cette année, mais ils sont très désirables. Tout ce qu'il faut pour les réaliser, c'est de l'entente entre commissaires et instituteurs, *un peu de dévouement* et de l'esprit de discipline.

Là où il n'y aura pas groupement, cependant, l'examen aura lieu comme l'an passé.

La session d'Ottawa

Spécial au PATRIOTE

OTTAWA. — *Le sort en est jeté*: nous aurons des élections générales, cette année. Le premier ministre, l'hon. W.-L. Mackenzie-King, a fait, mardi dernier, une déclaration dans ce sens, tout de suite après un discours de trois heures de l'hon. Richard-B. Bennett, leader du parti conservateur, qui avait accusé le gouvernement de lui avoir volé sa *politique tarifaire*, et à qui il avait lancé le défi de faire éprouver sa nouvelle politique par le peuple.

ELECTIONS GENERALES

Nous savons tous que nous mourrons; mais personne ne sait d'avance le moment de sa mort. En face des prochaines élections, nous nous trouvons dans le même état d'esprit: elles *auront lieu* cet été, mais personne ne sait encore à quelle date exactement.

S'il *reste encore beaucoup* de travail à accomplir, le premier ministre s'est tout de même entendu avec les chefs des groupes politiques adversaires, dans le but d'expédier le plus vite possible le travail de la session. Il rencontre cependant des difficultés dans un grand nombre de députés qui tiennent absolument à parler sur le budget. *Tout de même la liste* des orateurs sera épuisée très probablement sur la fin de la semaine *prochaine, et d'autant plus que les* congés du mercredi soir disparaissent et que le débat sur le budget a la priorité sur toute autre affaire du grogramme sessionnel.

LE BUDGET DUNNING

Le budget actuellement à l'étude et qui est le *premier de M. Charles* Dunning comme ministre des Finances, a causé des sensations, *non seulement en Canada, mais en*core dans le reste de l'Empire britannique, en Grande-Bretagne d'u*ne façon toute spéciale*, où la presse de lord Beaverbrook l'a accueilli avec beaucoup de satisfaction.

C'est que le budget donne directement dans les *plans* de lord Beaverbrook, qui est Canadien de naissance. Ces plans peuvent s'enfer*mer dans la formule suivante*: libre-échange entre les parties de l'Empire et le reste de l'univers. Seulement le plan Beaverbrook va plus loin encore, et veut remettre en honneur le rêve d Joe Chamberlain, d'une fédération économique impériale, *avec comité exécutif* sur lequel se trouveraient des représentants de tout l'empire.

Le budget Dunning modifie 514 articles du tarif douannier. Cent articles du tarif général sont alté-

(Suite à la page 4)

x

Mgr Prud'homme est de retour

S. G. Mgr l'évêque est arrivé hier d'un *long voyage dans* l'est du Canada et des Etats-Unis. Durant sa tournée, Monseigneur a conféré le sacerdoce à M. l'abbé Lirette, dans la paroisse natale de ce dernier, à Lowell. Il a assisté au sacre de Mgr Guy, à Ottawa, et a pontifié à la clôture de la retraite des Petites Missionnaires de Saint-Joseph, à Otterburne, Manitoba. Monseigneur *part demain pour Edmonton*, où il doit être présent au sacre de Mgr McGuigan.

x

Un prix de français au ministre de Su`de

Paris. — MM. René Doumic, Henry Bordeaux et Paul Valéry ont re*mis au comte Abrensvard*, ministre de Suède, la médaille du prix de langue française que lui avait dé*cernée l'Académie*. M. Henry Bordeaux a rappelé les relations intellectuelles entre a France et la Suède *et remercié le ministre de Suède* d'être un fidèle et brillant continuateur. Celui-ci, à son tour, remercia l'Académie de la faveur *qu'elle lui* accordait.

Voir Itinéraire et Règlements de la Tournée en page 9

Sur le Budget

Le premier ministre supprime les congés du mercredi soir d'ici à la fin de la session—Le plus grand calme règne aux Communes—A la conquête de notre indépendance économique des Etats-Unis—Les réclamations des provinces maritimes.

Le plus grand calme règne en Chambre des Communes et l'enthousiasme qui a accueilli la déclaration du premier ministre au sujet des élections générales, a fait place à une quiétude qui durera tout le débat sur le budget, sans doute.

Le premier ministre a supprimé tous les congés du mercredi soir d'ici à la fi nde la session, et a fait admettre que le budget et les subsides auraient la priorité sur toutes les autres affaires de la session. M. Bennett a mis le gouvernement en garde contre une coutume qui entasse les subsides jusqu'aux derniers jours de la session, alors qu'il faut le passer par blocs. Le premier ministre ajoute que sa motion laisse à la Chambre la liberté d'étudier le budget ou les crédits, à sa volonté.

M. J.-T. THORSON

M. J.-T. Thorson, M. P., libéral de Winnipeg, a repris ensuite le débat sur le budget. Il adresse tout d'abord au ministre des Finances ses félicitations, pour s'être montré aussi courageux dans la rédaction de son premier budget, qu'il l'avait été quand il s'était agit du Chemin de fer de la Baie d'Hudson.

Le budget de M. Dunning est tout à fait canadien, dit-il. Il annonce une diminution dans la dette nationale, des coupures substantielles dans les taxes, et des altérations tarifaires qui peuvent ne pas plaire à l'opposition, mais qui n'en sont pas moins dans le sens des meilleurs intérêts du pays.

— Altérations faites aux Etats-Unis, disent des conservateurs.

INTERET COMMUN

Le ministre des Finances s'est efforcé de concilier les besoins de toutes les parties du pays, et c'est pour cela que je lui donne mon entière approbation, dit M. Thorson. Evidemment il était difficile de plaire à tout le monde, et moi-même je n'aime pas certains items du budget; mais dans l'intérêt commun, il faut que certains individus fassent des concessions. Le parti libéral n'est ni libre-échangiste absolu ni protectionniste à l'extrême; il se tient dans un juste milieu, et sait distribuer ses secours là où on en a besoin.

Le présent gouvernement a droit à toute félicitation pour avoir augmenté la préférence britannique. Jusqu'ici notre commerce se faisait naturellement avec les Etats-Unis. Mais la république voisine nous a placés dans une position telle que nous devrons aller à la conquête des marchés de tous les pays de l'univers. Nous allons marcher à la conquête de notre indépendance économique des Etats-Unis.

FORTES EXPORTATIONS

Aujourd'hui, ajoute M. Thorson, le Canada a un commerce à ce point développé, que nos exportations de produits terminés sont, par âme de notre population, les plus considérables de tous les pays de l'univers. M. Bennett s'est attardé sur la balance défavorable de notre commerce, pour l'année civile qui vient de finir; il n'a pas dit que c'est la première fois que cela arrive sous un régime libéral; il n'a pas dit non plus que cela dépendait de notre blé, que nous avons gardé pour des raisons de spéculation.

M. Thorson parle ensuite de l'importance de la mise sur les marchés des productions agricoles canadiennes, et dit que ce n'est sûrement pas l'intention du Canada d'entrer en guerre tarifaire avec quelque pays que ce soit. Un tarif de représailles n'aurait pour effet que d'augmenter les prix domestiques. Mais je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas acheter des Iles britanniques et des pays qui manifestent le désir de commercer avec nous une très forte partie des importations que nous prenons actuellement aux Etats-Unis qui, apparemment du moins, n'ont cure de notre commerce.

M. Bennett, dit-il, a laissé entendre que je n'avais pas sur les institutions britanniques des notions bien orthodoxes. Sur ce point j'aime mieux m'en remettre au jugement de mes électeurs qu'à celui du chef conservateur.

M. Th. CANTLEY

Le colonel Thomas Cantley, conservateur de la Nouvelle-Ecosse, remercie le ministre des Finances d'avoir donné suite aux recommandations du rapport Duncan, sur les réclamations des provinces maritimes, surtout en ce qui a trait à l'industrie du fer et de l'acier. Il lui reproche toutefois de n'avoir pas tenu assez compte, dans son budget, des industries premières ou fondamentales de l'acier, et d'avoir tenu trop compte des réclamations des industries secondaires. De plus il n'a pas confiance dans un gouvernement libéral devenu protectionniste, parce que des conversions de ce genre ne peuvent être sincères. Il préférerait voir ces mêmes principes appliqués par des politiciens qui les prêchent depuis toujours. Le présent budget indique bien un immense sacrifice de la part d'un ministre des Finances qui a eu des convictions aux antipodes de la protection, ou bien un effort désespéré de sa part pour sauver un gouvernement qu'il sait avoir perdu la confiance du peuple.

M. J.-S. WOODSWORTH

M. Woodsworth, travailliste de Winnipeg, est d'avis que le présent budget protégera, dans certains cas bien plus certaines industries américaines déjà installées au Canada que les groupes d'ouvriers canadiens qui y travaillent.

Le premier ministre King a aujourd'hui une politique qui l'éloigne étrangement de celle de son prédécesseur immédiat, Sir Wilfrid Laurier. Mais où M. King prétend-il aller? Durant la prochaine campagne électorale il faudra avoir recours à la casuistique pour établir une différence entre les conservateurs et les libéraux.

M. Woodsworth est contre toute préférence britannique à la Lord Beaverbrook. Il ne veut pas d'un libre-échange limité uniquement aux pays de l'Empire britannique. Il faut le libre-échange international.

Le député dit que si deux pour cent de la population seulement paie l'impôt sur le revenu, cela vient de la centralisation de la fortune en quelques mains seulement. Le riche devient plus riche, et le pauvre plus pauvre. La cause en est au trop petit nombre d'industriels qui contrôlent la production par le moyen des trusts, et qui exploitent la classe ouvrière.

M. LEON J. LADNER

Le budget de M. Dunning, dit M. Ladner, conservateur de Vancouver, est un monstre; sa tête est celle d'un aigle, pour plaire aux Etats-Unis; comme aile du côté des Prairies, il a la préférence britannique; et l'aile de l'Ontario est la protection. Son corps démentibulé est l'image du parti libéral.

M. Ladner retrace ensuite la politique tarifaire du parti libéral depuis 1893, et tire cette conclusion que le parti adore aujourd'hui les principes même qu'il brûlait il y a 37 ans.

Il cite ensuite M. Dunning qui, dans un discours, avait dit que le tarif devait servir les meilleurs intérêts du pays, et que des altérations s'imposaient de temps en temps suivant les modifications apportées par les circonstances dans les conditions nationales. Cette politique, telle que comprise par le gouvernement, a multiplié les maux de toutes sortes sur notre pays. Le premier ministre aura de la difficulté, pendant la prochaine campagne électorale, à naviguer sans se briser parmi les nombreuses politiques qu'il a préconisées depuis neuf ans.

L'hon. H.-H. Stevens, ancien ministre des Douanes, de Vancouver, a ajourné le débat,

x

Prix Levesque 1930

CONCOURS de ROMAN CANADIEN POUR ADULTES OU POUR ENFANTS

Trois prix de $250, $150 et $50 chacun

CONDITIONS DU CONCOURS

1o Ont droit de participer à ce concours tout sujet britannique naturalisé au Canada ou tout franco-Américain;

2o Le concours n'admet: A que des oeuvres inédites; B d'inspiration chrétienne et canadienne; C écrites en langue française; D destinées aux adultes ou aux enfants; E d'environ quarante à soixante mille mots;

3o *Les* oeuvres primées deviennent la propriété de la Librairie d'Action canadienne-française, Limitée — jusqu'à concurrence de 5000 *exemplaires* — qui les publiera en volumes dans ses séries habituelles;

4o Les manuscrits dactylographiés devront être soumis, sous pli recommandé, à M. Albert Lévesque, 1735, rue Saint-Denis, Montréal, organisateur de ce concours;

5o Les concurrents devront signer d'un pseudonyme, mais inclure une lettre cachetée révélant le nom et l'adresse de l'auteur véritable;

6o Le concours est ouvert dès maintenant et sera clos le 1er novembre 1930;

7o Les concurrents conservent le privilège de participer aux Prix David et d'Action intellectuelle pour le même ouvrage, et de bénéficier exclusivement des succès qu'ils y obtiendront;

8o Les membres du jury, au nombre de trois, rendront leur jugement le ou avant le 1er décembre 1930. Leurs noms seront dévoilés à cette occasion;

9o Les auteurs des oeuvres primées recevront de la Librairie d'Action canadienne-française, Limitée, la somme de $250 pour le premier prix; la somme de $150 pour le deuxième prix; et la somme de $50 pour le troisième prix.

10o Les auteurs des oeuvres non primées pourront réclamer leurs manuscrits après la publication du résultat.

Livre et Revues

ESQUISSES SOCIALES

Par le R. P. ARCHAMBAULT

Le R. P. Jos.-Papin Archambault, S. J., l'un des plus dévoués apôtres sociaux du Canada français, vient de publier à la Librairie d'Action canadienne-française, Montréal, un recueil intitulé *Esquisses sociales.*

L'auteur, dans son avant-propos, explique ainsi le dessein de ses esquisses: "A l'heure où Pie XI presse tous les fidèles de se livrer à l'action catholique, ces pages voudraient soutenir les volontés déjà agissantes et en orienter de nouvelles vers un apostolat de plus en plus nécessaire. Tel est leur unique but. Nous avons donc cru qu'il pouvait être utile de réunir en faisceau ces arguments épars et de les offrir au public.

Esquisses sociales se divise en trois parties: Figures sociales, Oeuvres sociales et Questions sociales. Des apôtres sociaux, comme le Père Antonio Vincent, le Père Rutten, M. Léon Harmel, Godefroi Kurth, le R. P. Leroy, M. Eugène Outhoit et M. Alphonse Desjardins sont portraitisés avec tact et simplicité. Les fervents de l'histoire sociale seront heureux de consulter les chapitres où l'auteur nous révèle, en quelques pages vibrantes, le dessein d'organismes sociaux aussi importants que l'Oeuvre de la défense et de la préservation de la foi en Belgique, la Semaine sociale de Versailles, l'Action populaire de Reims, l'Assemblée générale des catholiques d'Allemagne, etc., et expose les problèmes aussi urgents que l'Action sociale catholique, l'Education sociale des patrons, le Respect du dimanche, etc.

Esquisses sociales, format 5x7 1-2 235 pages, présenté sous une toilette grise et bleu, avec un goût dont il convient de féliciter l'auteur et l'éditeur, se vend $1.00 l'unité dans les librairies bien assorties. Prix spéciaux pour livres de récompenses aux institutions d'enseignement.

L'ACTUALITE ECONOMIQUE

La livraison d'avril de *L'Actualité économique*, organe officiel de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales et de l'Association des Licenciés, vient de paraitre. Avec cette livraison, la revue commence sa sixième année. Malgré cet âge, très avancé pour une revue de ce genre chez nous, elle manifeste une très prometteuse envie de vivre!

Le fascicule d'avril s'ouvre sur un article que M. Maurice Ansiaux, professeur à l'Université de Bruxelles, consacre à la *trêve douanière* et dans lequel, après avoir constaté la recrudescence du nationalisme économique en Europe, il retrace les origines du projet de trêve et signale quelques-unes des difficultés qu'il faudra vaincre pour le réaliser.

M. Hector Mackay, docteur en droit et professeur à l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales, passe en revue les diverses formes que la *concurrence déloyale* affecte habituellement dans les affaires.

Sous le titre *Un Type de coopérative*, M. Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg et l'un des collaborateurs les plus assidus de *L'Actualité économique*, étudie le développement de la coopération vinicole en France.

Enfin, M. Lucien Ladouceur, licencié en sciences commerciales, signe un petit article sur *Nos Associations d'hommes d'affaires.*

Dans la chronique *Faits et Nouvelles*, nous relevons de courtes études sur les *chemins de fer de l'Etat, nos exportations d'automobiles, le bâtiment en* 1929, ainsi que deux petits articles faisant suite à celui de M. Ansiaux sur la trêve douanière et qui ont respectivement pour titre *La Tchéco-slovaquie et la paix économique*, et *La Pologne et la trêve douanière.*

La chronique A travers les Revues résume des articles de revues étrangères, consacrés à la terminologie économique, à la production mondiale de soie artificielle, à la culture générale dans ses rapports avec l'enseignement commercial supérieur, au krach financier de 1929, et à la construction maritime en 1929. Enfin, le volume se ferme sur une abondante bibliographie que tous ceux qui désirent se tenir au courant des plus récentes publications économiques et scientifiques, ont intérêt à consulter.

On s'abonne à *L'Actualité économique* — $2 par année, 25 cents l'exemplaire — à l'Ecole des Hautes-Etudes commerciales et dans les principales librairies de la province.

x

OPINIONS

Le troisième numéro de la revue trimestrielle OPINIONS vient de paraitre et sa lecture est véritablement très attachante. Nous ne saurions la recommander trop à nos lecteurs.

Nous voulons rappeler que la revue OPINIONS est rédigée par de jeunes écrivains qui terminèrent tous leurs études dans des universités d'Europe. C'est dire combien leur culture est aujourd'hui non point complète, car une culture véritablement intellectuelle ne l'est jamais, mais développée cependant.

Le groupe des rédacteurs attachés à la revue OPINIONS est certes tout à fait représentatif de la nouvelle génération canadienne-française et de l'élite des nôtres.

Dans ce dernier numéro d'OPINIONS, un article surtout, du Frère Marie Victorin, le si modeste grand savant dont s'honore l'Université de Montréal, attire l'attention, et en un style alerte d'homme de science qui sait être littéraire, remue les idées les plus neuves et à de nombreux problèmes suggère de bien intéressantes solutions.

La revue OPINIONS dont l'abonnement annuel n'est que d'un dollar, est éditée à Montréal, 59 ouest rue Saint-Jacques. C'est là que toute correspondance la concernant, ainsi que tout abonnement doivent être adressés.

A propos d'un film sur la vie miraculeuse de Thérèse Martin

Y eut-il jamais plus qu'aujourd'hui tout un public avide de merveilleux surnaturel? C'est ce qui explique que, pour donner satisfaction à cet attrait, la littérature sous toutes ses formes, exploite abondamment la vie des Saints. Et il n'y aurait assurément qu'à s'en réjouir, si elle voulait et pouvait toujours le faire avec la vérité et la délicatesse nécessaires.

En est-il toujours ainsi, et quoi qu'il en soit des intentions, le théâtre et l'écran en particulier sont-ils vraiment aptes à nous traduire exactement l'âme des Saints?

Sans vouloir résoudre la question par une négative qui semble dès l'abord s'imposer, il faut bien affirmer que les difficultés sont immenses.

D'abord la vie religieuse est essentiellement simple; elle comporte du moins la recherche de la simplicité. N'est-ce pas déjà une contradiction de vouloir la traduire par des poses scéniques?

Et puis la sainteté n'est pas autre chose que l'intime relation d'une âme avec Dieu, un état d'âme. Or il n'y a rien de moins scénique que cela.

Sans doute, cette vie intérieure, cachée de soi et que l'humilité rend plus impénétrable encore, jette parfois à l'extérieur son éclat et son rayonnement, lorsque le sujet est mêlé aux événements et dans la mesure où il y participe, mais ce ne sont là que des aspects fragmentaires et des remous superficiels qui ne peuvent donner une vue adéquate du flot profond.

Encore le théâtre dispose-t-il de la parole pour nuancer ou compléter ce que le fait, qui seul peut être porté à la scène, aurait de trop absolu ou incomplet. Mais que fera le cinéma qui ne dispose que de l'image? Ne se trouve-t-il pas, sinon tout à fait impuissant, du moins très mal adapté au but? N'est-ce pas une gageure que de vouloir traduire uniquement par des vues ce qui est de soi purement spirituel?

Il n'est pas douteux d'autre part que ces difficultés et ces impuissances n'atteignent leur maximum lors qu'il s'agit de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus.

C'est que sa vie s'est uniquement développée par le dedans.

Les circonstances l'ont réduite extérieurement à une petite poignée de menus faits, et elle n'a cessé de s'appliquer elle-même à se simplifier, pour que toutes les "petites âmes", comme elle disait, puissent l'imiter, et à éviter délibérément tout ce qui eût pu paraître grand et extraordinaire.

Par contre, à l'intérieur, quelle profondeur et quelle intensité.

Comment dès lors l'image sensible pourrait-elle exprimer exactement une telle vie, puisque là où elle le pourrait, elle ne trouve rien à traduire, et là où il y a richesse, elle se trouve impuissante? Elle sera donc nécessairement amenée à exploiter à outrance les quelques menus faits dont elle disposera. Mais précisément, à mettre ces faits en un relief trop saisissant, à exagérer leur valeur, ne risque-t-on pas tout à la fois de donner de la vie elle-même une idée mesquine, totalement inadéquate à la réalité profonde et d'en dénaturer le sens et les conclusions?

Ces difficultés et ces dangers ne paraissent que trop certains en théorie. Et "La vie miraculeuse de Thérèse Martin" que l'on projette en ce moment et que nous avons voulu voir avant d'en parler, bien qu'on nous en presse depuis longtemps, ne les a ni évités ni vaincus, il faut le dire tout net.

Non pas qu'on doive rejeter en bloc comme foncièrement mauvaise cette oeuvre qui représente un effort considérable et sincère. Ce n'est assurément pas la caricature que quelques-uns veulent y voir. Il faut rendre hommage à la rectitude d'intention des auteurs, à leur évidente bonne volonté, à leur grand art, et reconnaître aussi la sincérité et la dignité des excellents artistes qui l'ont réalisée. Il y a des scènes touchantes et bien venues: et l'on peut dire que, dans son ensemble, malgré quelques détails manqués ou quelques omissions regrettables, l'histoire de la petite Thérèse jusqu'à son entrée au Carmel est rendue correctement et souvent de façon heureuse.

Mais dès qu'on aborde sa vie au Carmel, les écueils et les déficiences que nous signalions tout à l'heure, s'unissent pour gâter l'oeuvre.

Et d'abord en outrant les faits dont on dispose, on en dénature le sens de façon lamentable. Pour le montrer les exemples abondent.

Voici la cérémonie de prise d'habit. Après le discours peu encourageant d'un prédicateur qui semble bien dater de la loi de crainte, nous assistons à une longue scène où la Prieure fait tomber à grands coups désordonnés de ses ciseaux, la magnifique chevelure de la nouvelle novice. La scène est à la fois pénible et quelque peu grotesque. Sans doute le spectateur averti arrive à comprendre qu'on a voulu montrer quel dédain la Carmélite doit avoir pour tout ce qui est avantage humain. En réalité, on a fait une Prieure ridicule dans son hautain mépris et une Thérèse déconcertante dans ses larmes.

Plus tard, la même erreur sévira de façon plus choquante lorsque, pour mettre en valeur l'incomparable douceur de la petite Soeur Thérèse, on lui opposera la Soeur St-Pierre. En vérité était-il nécessaire pour cela de faire de celle-ci — qu'on me pardonne l'expression — une véritable mégère? On voit bien là le défaut d'un art qui, obligé d'exaspérer les détails pour s'exprimer, fausse la vérité et, ce qui est plus grave encore, incite le spectateur à de regrettables généralisations.

Exagération encore que ces scènes déchirantes du parloir, où Thérèse et ses soeurs se cramponnent aux grilles jusqu'à désirer, semble-t-il, les renverser.

Exagération toujours, et, même, erreur complète, l'interprétation très déplacée que l'on donne de la scène où la sainte, déjà touchée par la mort, saisie au jardin, par le spectacle d'une blanche couvée qui s'offre à son regard, semble s'avouer le néant de son existence et comme un regret de la vie familiale et de la maternité.

Que dire enfin, car ces exemples sont plus que suffisants, que dire surtout des scènes interminables et si pénibles pendant lesquelles un être bizarre qui veut être le démon et qui pour tant reste trop humain, s'acharne comme un vulgaire magnétiseur, à détourner de sa voie la sainte religieuse, à la tenter, à la torturer jusqu'à ce qu'épuisée et comme vaincue, elle tombe dans une syncope inventée de toutes pièces? Vraiment on s'y sent le coeur serré et mal à l'aise. Cette manière de rendre les inévitables luttes d'une ame est fausse et plus encore l'importance qu'on leur donne qui tend à faire croire que ce fut là toute la vie de Thérèse.

Mais ce qu'il y a de plus détestable encore, c'est l'impression générale qui résulte en définitive de ce spectacle.

C'est une déformation complète de la vie religieuse à la fois par ce qu'on représente et par ce qu'on omet.

Celle-ci n'y apparaît que comme une longue immolation sans but et sans résultat, subie passivement quand elle n'est pas regrettée; elle devient ainsi incompréhensible et presque odieuse.

Et cela est évidemment faux de toute vie religieuse qui, si elle est en effet le sacrifice de l'humanité, est un sacrifice joyeusement consenti en vue d'une vie et de biens supérieurs, d'une activité infiniment plus large et plus féconde.

Et c'est plus faux encore en ce qui concerne sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Non pas qu'elle n'ait eu, elle aussi, à supporter de rudes sacrifices — il ne saurait y avoir de sainteté sans cela — mais à vouloir mettre l'accent sur ce point, et en en faisant uniquement une âme broyée et serrée par la souffrance, on fausse sa spiritualité par la confiance et par l'amour

Deformée par l'interprétation des faits eux-mêmes, la vie de la Sainte l'est davantage encore par ce qu'on n'en dit pas, ce qui peut-être était intraduisible, puisque le langage lui-même a peine à l'exprimer — mais alors pourquoi l'entreprendre — je veux dire la vie intérieure débordante de cette âme, l'immensité de ses désirs surnaturels et leur intensité qui, fécondés par une charité d'une ardeur dévorante, ont éclaté depuis sa mort en une universelle et incomparable activité.

Et c'est ainsi que, involontairement, je l'accorde, mais trop réellement on a amoindri et faussé "La Vie miraculeuse de Thérèse Martin."

Eu égard à la bonne volonté et à l'effort dont il témoigne, nous eussions préféré garder le silence sur ce film, mais nous ne pouvons laisser dans l'émoi les nombreux amis de notre Sainte qu'il a déroutés. Plus encore, nous avons l'impérieux devoir de restituer à la Ste elle-même son idéal visage.

Abbé GERMAIN,
Directeur du pèlerinage.

LES NOUVELLES
CHEZ NOUS ET AILLEURS

On retrouve le corps du Père Forster

Montréal. — On vient de percer le mystère qui entourait depuis six mois la disparition soudaine du R. P. Forster, supérieur de la Congrégation des Basiliens. Son corps a été retrouvé dans le port de Montréal. Le Père disparut en novembre dernier. Il se dirigeait de Toronto à Ottawa. Depuis, jamais un mot ou indice à son sujet, malgré de nombreuses recherches et informations lorsque, tout dernièrement, on aperçut le corps flottant à la dérive dans le port de Montréal. On n'a remarqué aucune blessure, aucune marque d'un coup quelconque. On croit que le Père se serait égaré et qu'il aurait glissé vers le précipice, où il se serait noyé.

x

Mgr Seipel quitte la politique

Vienne. — Mgr Seipel, ancien chancelier d'Autriche, a quitté la présidence du parti chrétien social, pour raison de santé.

La lettre de démission du prélat est datée du 10 mars. La publication en a été retardée sur le désir de certaines notabilités du parti, afin de ne pas compromettre la discussion d'importants projets de loi récemment votés par le Conseil national.

La correspondance officielle du parti chrétien-social, dit Mgr Seipel, par suite d'un très grand surmenage, s'étant vu obligé de choisir entre la directio ndu parti ou sa démission de ses fonctions, a opté pour cette dernière solution, sans cesser pour cela de rester, en toute fidélité, à la dispositio ndu parti chrétien-social.

On sait que Mgr Seipel, qui fut très fatigué, il y a plusieurs mois, avait repris sa vie de grande activité, assurant notamment, avec la direction de son parti, de nombreuses conférences, tant en Autriche qu'à l'étranger. Mais sa santé précaire lui impose maintenant des précautions rigoureuses.

x

Vente de homesteads

Edmonton. — Durant le mois d'avrli, 529 homesteads et 19 concessions aux soldats ont été pris. C'est une augmentation de 349 homesteads de 8 concessions sur avril de l'année précédente.

x

Mille personnes auraient perdu la vie

Rangoon, Birmanie. — Un télégramme de l'Exchange Telegraph dit que toute la ville de Pegu a été détruite par un tremblement de terre et un raz de marée. Le nombre des morts est estimé à mille.

M. Motherwel de retour à Ottawa

Ottawa. — M. W.-R. Motherwell, ministre de l'Agriculture, est revenu à Ottawa après une absence de plusieurs mois. M. Motherwell, qui est âgé de 70 ans, a été sérieusement malade, ayant souffert d'une pneumonie double. Il est maintenant parfaitement rétabli.

x

M. Armand Lavergne bâtonnier de Québec

Québec. — M. Armand Lavergne, C. R., a été élu bâtonnier du barreau de Québec, en remplacement de M. Louis Saint-Laurent, C. R. M. Rodolphe De Bois, C. R., a été élu secrétaire; M. Joachim Grenier C. R., trésorier; et M. Noël Belleau, C. R., directeur.

La vente des liqueurs

Régina. — Le revenu de la vente des liqueurs en Saskatchewan durant l'année fiscale se terminant le 31 mars 1929, accuse une baisse de plus d'un million. Il se chiffre à $2,398,413 comparativement à $3,029,599 en 1928. La raison de cette diminution est la réduction des prix de certaines boissons et la vente moins considérable. Les profits nets depuis les derniers six mois se terminant le 31 mars sont de $1,072,085.

x

Nouveaux élévateurs

Moose-Jaw, Sask. — M. Malcolm, ministre du Commerce, vient d'annoncer que la capacité des élévateurs du gouvernement fédéral sera augmentée de 3,500,000 à 5,500,000 boisseaux, à Moose-Jaw.

Lethbridge, Alta. — Une dépêche du *Herald* d'Ottawa dit que le gouvernement fédéral construira à Lethbridge un élévateur d'une capacité de 2,000,000, cette année.

Saskatoon, Sask. — Le gouvernement fédéral a décidé d'agrandir son entrepôt de grain à Saskatoon.

x

Le salaire du nouveau ministre des Pècheries

Ottawa. — La Chambre a passé en troisième lecture un bill pourvoyant à des salaires de $10,000 par année pour le nouveau ministre des Pêcheries et le ministre de la Marine. Cette mesure complète les dispositions législatives se rapportant à la séparation du département de la Marine et des Pêcheries et à la nomination d'un ministre des Pêcheries.

x

Elévateur de grain à Churchill

L'hon. T.-A. Crerar, ministre des Chemins de fer, annonce que son bureau recevra cette semaine des soumissions de contrat pour la construction d'un élévateur entrepôt à Churchill, pouvant contenir deux millions de boisseaux de grain. Le contrat sera probablement donné avant la fin du mois.

x

Un million de permis

Régina, Sask. — La ville de Régina a émis pour $1,104,537 de permis de construction jusqu'à date, depuis janvier.

Un médecin catholique professeur à l'Université de Tokio

Tokio, Japon. — Pour la première fois, la Faculté de Médecine de l'Université impériale de Tokio a conféré le titre de professeur à un médecin étranger. Or, l'éminent praticien à qui cet honneur vient d'être décerné, le docteur Hermann Grauert, de Yokohama, est un fervent catholique.

Né au Japon, ou son père était alors premier consul général d'Allemagne, à Yokohama, le docteur Grauert fit ses études en Allemagne à Yokohama 12345 123456 123 gne et prit ses grades à l'Université de Munich, puis il étudia les maladies tropicales à l'Institut de Hambourg. En 1924, il retourna au Japon pour s'y fixer, consacrant sa vie aux maladies et aux recherches scientifiques.

Le docteur Grauert n'est pas seulement un excellent médecin et un professeur éminent, il est aussi un ardent apôtre. Comme directeur du Sanatorium catholique de Sainte-Thérèse à Shichiragahana, près de la ville de Kamakura, il s'intéresse de manière effective, aux oeuvres des missionnaires, et de plus, il donne gratuitement ses soins aux catholiques pauvres et à tous les missionnaires.

x

FANTAISIE.

Chinoiseries

Du train où nous allons, nous retournons bien vite à l'état sauvage!

Aux harmonieuses et berçantes mélodies, à la pure beauté des classiques, a succédé la cacophonie discordante des jazz, des howaïennes de toutes catégories. Au rythme de la valse, aux grâces du menuet, les contorsions horripilantes, les déhanchements ridicules des *steps* et des *trots* les plus invraisemblables! *Charleston, Fox Trot, Turkey Trot, Hobo Trot, Monkey Trot, Black Bottom,* les *Blues, que sais-je?* et, pour comble, le dégoûtant *Shimmy!*

Les costumes les plus sommaires courent les rues, non seulement dans les pays chauds, où le climat leur fournit un semblant d'excuse, mais — non-sens inconcevable — on les a audacieusement importer jusqu'en nos glaciales contrées! Et cet engouement, cette fureur des couleurs voyantes, disparates, criardes qui jurent de se voir accoler et se repoussent avec horreur!

Et les chansons donc! D'où la poésie et le bon goût sont totalement exclus, quand l'obcène ne s'y étale à l'aise! Ces scies ahurissantes, dont l'oreille choquée garde en résonnance — comme une obsession — l'irritant désaccord!

Modes, chants, danses, musique, c'est à faire hurler! et les chiens ne s'en privent guère! C'est leur manière à eux de protester, les pauvres bêtes! Ils protestent et font bien!

Ah! M. Darwin, votre théorie de notre ascendance est trop flatteuse vraiment! et le brave heimpanzé, que vous nous avez choisi pour ancètre, aurait honte de ses descendants, si tant est qu'un singe peut rougir de se laisser dépasser en singeries par plus singe que lui.

Et l'on s'étonne après cela d'un manque patent de goût, de distinction et d'idéal chez la jeune génération. Le contraire serait plutôt surprenant!

Sur la rue, sur l'écran, dans les théâtres, dans les salons, dans les airs, dans les cafés, partout, on est envahi, étourdi, étouffé, submergé par le flot d'incongruités qui monte et incessament déferle, menaçant de tout engloutir.

Qu'y faire? Réagir, hein! et vite, je vous prie! Avant que ne sombre le dernier atome de raison. La morale, la distinction, la délicatesse, l'harmonie ne sont pas de vains mots! Elles existent toujours en dépit du dévergondage effréné, qui ne devrait ni les enrayer, ni les anéantir.

PERRETTE.
Willow-Bunch, Sask.

x

Congrès des marins catholiques à Liverpool

Du 5 au 9 septembre prochain aura lieu à Liverpool, sous les auspices de l'*Apostleship of the Sea*, un congrès mondial des marins catholiques. L'*Apostleship of the Sea* est une oeuvre qui existe depuis 10 ans et qui a reçu les plus hauts témoignages, notamment une bénédiction du Souverain Pontife.

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

Campagne . . .

(Suite de la page 1)

Que nous réserve la prochaine campagne en Saskatchewan? Les catholiques et les Franco-Canadiens vont-ils être à nouveau la cible des politiciens? L'épouvantail des armées de crucifix et de cornettes va-t-il encore se dresser devant l'électeur? Dieu nous en préserve!

Mais, nous avons, hélas, de sérieux indices qui nous révèlent clairement le caractère de la campagne. Elle se limitera à la politique provinciale, et négligera les questions de portée générale.

Les candidats "andersoniens" ressasseront les idées et législations "andersoniennes" si nous en jugeons par le récent congrès conservateur tenu à Weyburn, déclarant solennellement la guerre au *"Quebec movement to force French upon the people of Saskatchewan"*

Un journal mercenaire—sans cesse occupé à pêcher en eau trouble—a mission de soulever les gens contre Québec. Il se fait fort de nous montrer King comme une marionnette de l'Est....*"the Quebec leaders, who for the past four years have been in control of the King government...."*Le mouvement de Québec, qui a occasionné la chute de Gardiner," continue le même organe, *"is now forcing Premier King into a contest, in an effort to recover the ground lost by Premier Gardiner"*.

L'opposition attaquera violemment le "Klanderson government" selon l'expression de Davis; l'ex-procureur provincial nous en a donné un spécimen dans son dernier discours à Saskatoon, au cours duquel, il a qualifié de *"incompétents, hypocrites and ballyhoo artists"* un certain groupe de politiciens qui tiennent *"the flag in one hand, and the pope by the scruff of the neck by the other. Playing race against race and religion against religion"*.

* * *

Voilà de quoi sera faite la campagne électorale de la Saskatchewan. Triste campagne dont les tristes effets se répercuteront très loin dans l'avenir, si elle n'est point une disgrâce aux yeux des futures générations.

Les émeutes, guerres de religion et révolutions sont fomentées par de semblables moyens.

Espérons tout de même que l'expérience aura ouvert les yeux des électeurs et que les vrais et sincères représentants des meilleurs intérêts de notre beau et riche pays obtiendront les suffrages du peuple.

....

Nous avons fait silence sur le nouveau parti fermier, pour la bonne raison que nous en ignorons le programme. D'aucuns prétendent qu'il adoptera celui des progressistes, avec certaines modifications. Nous voulons croire que ses candidats seront dignes des aspirations du vaillant cultivateur canadien dont ils désirent se constituer les représentants.

LE CONGRES

(Suite de la première page)

semblée tenue en plein air. Il a parlé sur la doctrine eucharistique d'après saint Augustin et les autres Pères de l'Eglise d'Afrique. La colline de Carthage était couverte de congressistes appartenant à toutes les nationalités. On y remarquait notamment des Français, des Anglais, des Espagnols, des Maltais, des Italiens, des Canadiens, des Allemands, des Hollandais, des Japonais et de nombreux Orientaux. Chaque groupe avait son drapeau. La délégation italienne avait trois bannières sur lesquelles on pouvait voir les portraits du Pape Pie XI, du roi Victor-Emmanuel et de Benito Mussolini.

Les pèlerins canadiens constituent le plus fort groupe de congressistes venus d'outre-mer.

Les pèlerins américains ont fait un riche cadeau au cardinal Lépicier. Ce cadeau consiste en un livre de prières orné de riches pierreries et d'un portrait de saint Augustin.

Le Bey de Tunis a fait remettre aux cardinaux Lépicier, légat papal, et Verdier, archevêque de Paris, le Grand Cordon de l'Ordre de Michan Ift Khar.

x

TRIBUNE

(Suite de la première page).

fort des sentiments des minorités, à moins qu'il ne s'agisse des minorités protestantes encadrées dans des majorités catholiques.

Le plus sage parti à prendre, c'est donc d'ignorer ces protestations, en se souvenant qu'il n'est pas possible de contenter tout le monde.

D'ailleurs, il n'y a pas à nier que la vue de la photo du premier ministre, remplaçant le Christ sur les murs de nos écoles, sera une source continuelle d'inspiration pour les élèves.

Il est bien une question qui me préoccupe un peu, mais elle est de si peu d'importance. Qui est-ce qui paie pour ces milliers de photos et pour leur impression et expédition? Est-ce M. Anderson lui-même? Si oui, comment ne pas le féliciter de cette générosité magnanime? Combien est-il d'hommes politiques qui seraient assez désintéressés pour dépenser des milliers de piastres, afin que leurs traits augustes demeurent gravés dans la mémoire de leurs contemporains?

Mais si c'est le gouvernement qui paie, n'est-il pas à craindre que les minorités, et peut-être même un bon nombre dans la majorité, désapprouvent cette dépense? Parce qu'enfin je le sais bien, les charmes physiques de notre pemier ministre sont indiscutables, mais est-ce une raison suffisante pour dépenser des milliers de piastres afin de les faire admirer par toute la province aux frais des contribuables?

Je suis sûr que M. Anderson tiendra à rassurer le public sur ce point, et à prouver qu'il préfère de beaucoup dépenser son argent et ménager celui de la province.

UN SIMPLE CANADIEN.

SESSION

(Suite de la première page.)

rés, dont 54 dans le sens d'une hausse et 46 dans le sens d'une baisse; 133 articles du tarif intermédiaire sont altérés, dont 35 dans le sens d'une hausse et 98 dans le sens d'une baisse; 281 articles du tarif de préférence britannique sont altérés, dont 11 dans le sens d'une hausse et 270 dans le sens d'une baisse. Ce qui fait cent relèvements tarifaires et 414 baisses.

Les principes suivis par le gouvernement et qui sont à la base de ces altérations sont les suivants:

La préférence britannique doit être encouragée de toute façon, même s'il fallait, pour y arriver, imposer à la population des sacrifices considérables, parce qu'il y va de l'intérêt du Canada.

Il convient d'accorder des faveurs aux pays qui sont disposés à nous en accohrder et qui manifestent le désir d'entretenir avec nous des relations commerciales généreuses; d'autre part, il faut en refuser aux pays qui ne veulent pas commercer avec le Canada. L'attitude du Canada, à l'endroit des pays autres que ceux de l'Empire britannique, est donc régie par le principe suivant:

Le tarif canadien sur les articles importés de l'étranger sera le même que le tarif des pays étrangers affectés sur les mêmes articles venant du Canada, sans baisser toutefois au-dessous du tarif général, qui, dans ce cas, sera considéré comme minimum. Ainsi, les Etats-Unis, parce qu'ils imposent un droit de douze sous sur notre beurre, s'attendront à voir frapper leurs exportations de beurre au Canada de droits de douze sous, quand le tarif minimum ne dépasse pas sept sous. Et ainsi de suite.

M. Dunning appelle le tarif ainsi imposé: tarif compensateur — con tervailing duties — mais en réalité c'est un tarif de représailles, puisqu'il suppose un échange d'actions hostiles, et ce tarif appartient à la classe du tarif de réciprocité, qui est l'échange d'actions amicales. Dans les deux cas il y a échange; seulement le caractère des actions échangées change.

M. Bennett se plaint de ce que le gouvernement est venu piller le jardin des conservateurs, pour y prendre, sans permission d'aucune sorte, les plus beaux choux: la protection, la préférence britannique et certaines diminutions de taxes, que l'opposition réclamait depuis toujours.

Devant ce vol patent, les conservateurs sont désarçonnés. Le discours de leur chef l'a bien prouvé. Aussi M. Bennett s'est-il contenté de reprocher au parti libéral d'adorer aujourd'hui ce qu'il a constamment brûlé dans le passé, et de brûler aujourd'hui ses principes de libre-échange, qu'il a toujours adorés jusqu'à présent. Pareille volteface est une injure aux promesses libérales du passé, une injure à toute la population qui a mis sa confiance dans le présent gouvernement, et M. Bennett, dfie le premier ministre de se faire réélire comme premier ministre, avec pareille politique.

Le premier ministre n'a pas mis de temps à relever ce défi, comme on sait.

EN CAMPAGNE

La campagne électorale est déjà commencée, du moins de la part du gouvernement. Mercredi dernier, le ministre de la Justice, l'hon. Ernest Lapointe, faisait à Woodstock un discours à l'emporte-pièce, en faveur des deux candidats de l'endroit. Le même jour, mais à Ottawa, l'hon. Ralston, ministre de la Défense nationale, parlait longuement du gouvernement aux femmes libérales de la capitale. M. Lapointe déclarait que le budget Dunning assurerait le retour au pouvoir du parti libéral, tandis que M. Ralston, d'autre part disait que le même budget ne ferait pas partiei de la prochaine campagne électorale...

Les conservateurs ne dorment pas non plus. M. Bennett a commandé à l'Imprimerie nationale 200,000 copies anglaises de son discours de mardi et 60,000 copies françaises, dont il inondera littéralement les neuf provinces du Dominion, puisque cela fait en moyenne une copie par quatre âmes de notre population.

BILL DU DIVORCE ADOPTE

Les Communes ont passé, mardi dernier, après quatre votes successifs, le bill de M. Woodsworth, établissant dans l'Ontario des tribunaux de divorce. A la prochaine session, le Parlement ne s'occupera plus que des requêtes en divorce qui viendront de la province de Québec.

L'adoption de ce bill veut dire qu'une province qui ne reconnaissait pas encore le principe de la dissolubilité du lien matrimonial, le reconnaitra à l'avenir. C'est, d'une part, l'expansion d'un principe corrosif au suprême pour la société, et, d'autre part, les gens de l'Ontario auront bien moins de difficultés que par le passé à obtenir le divorce.

C'est très malheureux.

OUTAOUAIS.

Bienfaiteurs du Concours

S. E. le Cardinal Rouleau, Québec	10.00
S. G. Mgr Prud'homme	$15.00
Mgr Courchesne, Rimousky	10.00
S. G. Mgr A.-O. Gagnon, Sherbrooke	10.00
Mgr Desmarais, P.A., V.G., Prince-Albert	10.00
Mgr Bourdel, P.D., Prud'homme	10.00
L'hon. Carroll, Lieutenant-gouverneur de la prov. de Québec	2 médailles
Un ami de l'enfance, Willow-Bunch	5.00
M. O.-L. Boulanger, député de Bellechasse, Qué	10.00
M. Hector Barsalou, Montréal	10.00
J. Barsalou et Cie, Montréal	15.00
Gustave Lanctot, archives d'Ottawa	10.00
M. R. Denis, Vonda, président de l'A.C.F.C.,	10.00
M. Adrien Doiron, vice-président de l'A.C.E.F.C.,	10.00
Le Messager Canadien, Montréal	5.00
L'hon. Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes,	25.00
L'Hon. Beique, sénateur, Montréal	10.00
La Sauvegarde Cie d'assurances Vie, Montréal	10.00
M. L.-B. Cordeau, président Commissions des liqueurs	10.00
Montréal	10.00
A. Liboiron, Ponteix	10.00
M. l'abbé Nicolet, North Battleford	10.00
M. le curé J. Picotte, Montréal	5.00
M. le Chanoine Harbour, Montréal	5.00
Banque Canadienne Nationale, Montréal	11 volumes
M. G. Bouchard, député de Kamouraska	2 volumes
R. P. Pilon, O.M.I., Delmas	5.00
M. Jules Godard, marchand, Debden	5.00
M. C.-A. Rousseau, gérant, Banque Canadienne Nationale, Prince-Albert	5.00
L'Action Sociale, Québec	5.00
M. L.-P. Geoffrion, Québec	5.00
Un Groupe d'amis de Saint-Hyacinthe	20.00
M. Adélard Turgeon, président du Conseil Législatif, Québec	10.00
M. l'abbé Antoine Poirier, vicaire, Ponteix	5.00
M. J.-A. Motut, directeur de l'A.C.E.F.C., Hoey	2.00
M. l'Abbé Maurice Baudoux, D. Th., vicaire, Prud'homme	3.00
R. P. Paquette, O.M.I., Lebret	5.00
M. l'abbé Bois, Bellegarde	10.00
Bienfaiteur, Marcelin	5.00
M. Michel Hallé, gérant, Banque Canadienne Nationale, Hoey	5.00
M. l'abbé Desmarais, curé de St-Hyacinthe	2.00
M. l'abbé Elias Roy, Collège de Lévis	5.00
M. le chanoine Boulay, Trois-Rivières	5.00
M. l'abbé E. Boily, curé de St-Jérôme	10.00
Anonyme, Montréal	10.00
M. l'abbé Ls. A. Paquet, Université Laval	volumes
M. le Dr Alexandre Bourlon, Montréal	10.00
M. l'abbé Leconte, curé de St-Brieux	10.00
Anonyme	10.00
M. l'abbé Grobeau, Domacona	2.00
M. Arthur St-Pierre, Québec	volumes
Ami de l'Association, Québec	25.00
M. l'abbé Lucien Bernard, St-Hyacinthe	1.00
R. P. Lebrix, O.M.I., N.-Battleford	10.00
M. F. Dunand, Beynes, P.Q.	5.00
M. Eug. Cadrain, St-Hyppolite	2.00
M. Narcisse Ducharme, président de la Sauvegarde, Montréal	10.00
M. J. Hamoline, Aberdeen, Sask.	3.00

L'Association Catholique Franco-Canadienne désire offrir ses plus vifs remerciements à tous les Bienfaiteurs du Concours, pour les dons généreux qu'ils lui ont fait parvenir. Ces dons lui permettent de continuer l'oeuvre, si importante pour notre groupe, des concours de français, et de récompenser les efforts que font les petits Franco-Canadiens de la Saskatchewan pour étudier leur langue maternelle.

L'A.C.F.C. espère que l'exemple de patriotisme en action donné par ces généreux Bienfaiteurs sera suivi par beaucoup d'autres.

C'EST POUR LES PETITS ENFANTS!

Les dons peuvent être adressés au

SECRETARIAT DE L'A.C.F.C.

Vonda, Sask.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée. TARIF: 2 sous par mot. Minimum, 50 sous par insertion.

INSTITUTEURS DEMANDES

ON DEMANDE—Maitre ou maitresse, catholique bilingue pour l'école de Barrierville, 3015. Ouverture le 7 juillet. S'adresser donnant référence, expérience et salaire à Régis Mahussier, secrétaire, Bjorkdale, P.O., Sask. 9-11-C.

FEMMES DEMANDEES

ON DEMANDE immédiatement une servante parlant le français pour ouvrage général de maison. Salaire $20.00 par mois. S'adresser à J.-N. Jutras, gérant du Patriote de l'Ouest, Prince-Albert.

POSITION DEMANDEE

JEUNE HOMME avec 4 ans d'expérience dans les affaires municipales désire position comme secrétaire de municipalité. Parle le français et l'anglais. Grade de "B.A." obtenu à l'Université du Manitoba. S'adresser à Boite "J.N.J." Le Patriote, Prince-Albert, Sask. 45-?-C.

A VENDRE

A VENDRE—Bonne boutique et boiserie de forgeron, avec maison de six appartements, fini en stucco. Dimensions de la boutique: 24x24 pds; boiserie, 18x50; muni de pouvoirs. Située près de l'église catholique et couvent. Bon marché. Vend pour cause de santé. S'adresser en anglais à Boite 146 Montmartre, Sask. 9-10-P.

MENAGERE d'expérience demande position, soit dans un presbytère ou maison privée. Famille canadienne préférée. S'adresser à Mme Georges Dancel, St-Denis, Sask. 10-P.

DIVERS

PRETS D'ARGENT sur fermes en culture. International Loan Coy., 404, Trust and Loan Bldg., Winnipeg, Man. 50-x-C

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. Tabac haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.

Liste de prix et échantillons 1-20, 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: J.-J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué. 44-?-C

CALCULS BILAIRES

"Il y a trois ans, à cette époque, j'étais très malade", écrit M. K. Baas, de Falmouth, Mich. "Le docteur me déclara que je souffrais de calculs biliaires, mais sa prescription ne me procura aucun soulagement. C'est alors que je commençai un traitement régulier avec le Novoro du Dr Pierre, et depuis cette époque, je n'ai plus ressenti aucun mal." Cette incomparable médecine herbeuse fortifie et incite les organes d'élimination à fonctionner normalement. Elle régularise les intestins et augmente le flux urinaire, en ce faisant, elle débarrasse le corps de ses impuretés. Ce n'est pas un article de commerce, car le Novoro est fourni directement du laboratoire du Dr Peter Fahrney and Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

ENCOURAGEZ LES ANNONCEURS DU "PATRIOTE"

Ressources Naturelles

La Chambre a adopté en troisième lecture les bills des ressources naturelles de l'Alberta et de la Saskatchewan

La Chambre a adopté en troisième lecture les bills des ressources naturelles de l'Alberta et de la Saskatchewan.

Ces bills ont suscité un long débat. Nous reproduisons le discours de M. Bourassa, dans lequel il précise son attitude au sujet des droits scolaires par rapport aux ressources naturelles de l'Ouest.

M. BOURASSA

M. Bourassa tenait à faire quelques observations sur des points d'une importance particulière. L'accord conclu avec la Saskatchewan et l'accord conclu avec l'Alberta et subséquemment amendé semblent être une invite à des litiges sans fins. Les maigres droits des minorités scolaires que réservaient les lois organiques de 1905, constituant en provinces la Saskatchewan et l'Alberta, pourraient peut-être être remis en question. Car à l'heure actuelle, on ne sait pas quelles sont au juste les références que la Saskatchewan a l'intention de faire aux tribunaux. Les gouvernements des provinces comme le gouvernement fédéral le savent, mais le Parlement fédéral n'en sait rien. Sur un autre point, après avoir bien examiné la question, M. Bourassa accepte l'opinion de M. Ernest Lapointe, en réponse à une observation de M. Cahan, l'autre jour. Il n'y a pas de doute qu'en vertu de la septième clause des deux accords, relative au maintien et à l'administration des terres et du fonds scolaires, l'article 40 de la loi des terres fédérales doit nécessairement s'appliquer tout comme les articles 37, 38 et 39.

M. Bourassa a profité de l'occasion pour bien préciser son attitude à propos des droits scolaires dans leur rapport avec les ressources naturelles de l'Ouest. Il n'a jamais eu dans l'idée de demander au Parlement de revenir sur les décisions prises en 1905, alors que furent votées les lois organiques de la Saskatchewan et de l'Alberta. Certains droits ont alors été sacrifiés, mais il ne s'agit pas de revenir là-dessus. Tout ce que M. Bourassa a demandé, c'est qu'à propos de l'abandon aux deux provinces constituées en 1905 de leurs ressources naturelles, on maintienne les droits minoritaires qui avaient été alors préservés.

LE DEBAT

La discussion s'est surtout faite sur le bill de l'Alberta, le premier qui fut mis à l'étude par le comité plénier. En vertu d'un amendement proposé par le ministre de l'Intérieur, M. Stewart, amendement qui a été adopté, les différences qui existaient entre le bill de l'Alberta et celui de la Saskatchewan se trouvent à disparaître. La critique de l'un des bills, en se faisant sur l'amendement, s'appliquait donc à l'autre.

Le bill de la Saskatchewan comme celui de l'Alberta ne font que ratifier et approuver des conventions qui ont été passées entre le gouvernement fédéral et les gouvernements de l'une et l'autre province. Les conditions qui ont été ainsi signées, le 14 décembre 1929, dans le cas de l'Alberta, et le 20 mars 1930, dans le cas de la Saskatchewan, comportaient des différences notables. Par exemple, la Saskatchewan avait obtenu l'autorisation de soumettre aux tribunaux certaines questions de constitutionalité et de légalité à propos des lois organiques de 1905. On se rappelle qu'au commencement du débat de la semaine dernière, M. Cahan faisait observer que les lois organiques de 1905 n'avaient conservé aux minorités scolaires des deux nouvelles provinces que de maigres restes de leurs droits. Or, il apparait que l'autorisation qui a été donnée à la Saskatchewan, en vertu de l'accord du mois de mars dernier, de soumettre certaines questions — questions qui ne sont pas spécifiées cependant dans l'accord — aux tribunaux pourrait lui fournir précisément l'occasion de remettre en cause les bribes de droits que les lois de 1905 avaient reconnues aux minorités scolaires, tant protestantes que catholiques.

Lors de la négociation de son accord, la province de l'Alberta n'avait pas demandé ce droit d'en référer, sur certains points, à l'interprétation des tribunaux. Mais, plus tard, la Saskatchewan ayant obtenu cela, l'Alberta en fit aussi la demande. Bien plus, en ratifiant l'accord conclu avec le fédéral, la Législature d'Edmonton, de son propre chef, y a joint un amendement identique à celui qui vient d'être voté à Ottawa. C'était pour ainsi dire mettre le Parlement fédéral en face du fait accompli.

L'article II du bill à propos des ressources de l'Alberta se lisait d'abord comme suit: "La convention énoncée à l'annexe de la présente loi est par les présentes adoptée." L'amendement ajoute les mots suivants: "sujette à la condition, qu'outre les droits qui sont accordés par la convention à la province de l'Alberta, ladite province jouira de tous autres droits, s'il en existe, en ce qui regarde le sujet de ladite convention, droits qui sont nécessaires à ladite province afin qu'elle puisse posséder des droits égaux à ceux qui peuvent être conférés à la province de la Saskatchewan ou réservés pour elle sous le régime de toute convention sur un sujet semblable et plus tard approuvée et confirmée de la même manière que ladite convention."

A peine M. Stewart avait-il proposé son amendement que M. Bourassa demandait des explications. C'est le solliciteur général, M. Cannon, qui en donne d'abord.

L'accord avec l'Alberta prévoit que cette province touchera certains octrois annuels, en proportion de sa population. Il est entendu de plus qu'une commission royale fera une enquête pour voir si l'Alberta a droit à une indemnité supplémentaire du fait qu'elle n'a pas eu la jouissance de ses ressources naturelles depuis 1905.

En négociant son accord, la Saskatchewan a manifesté plus d'ambition. Elle a demandé que l'enquête remonte à la date d'achat des territoires du Nord-Ouest, en 1870. La Saskatchewan prétend que ses droits sur les ressources naturelles ne datent pas de 1905, mais bien de 1870. C'est à ce propos qu'il a été convenu avec la Saskatchewan de soumettre certaines questions aux tribunaux, encore une fois sans que ces questions soient spécifiées. Si la Saskatchewan obtenait ainsi certains avantages, il ne serait que convenable, dit M. Stewart, que l'Alberta ne soit traitée différemment. D'où l'amendement.

M. Bourassa trouve tout de même étrange que le ministre de la Justice, l'autre jour, ait dit qu'il ne serait pas opportun de rouvrir les négociations afin d'ajouter, ainsi que le suggérait M. Cahan, un mot à l'accord, le mot "inclusivement." On juge aujourd'hui à propos de présenter un amendement.

DES DROITS RESERVES

Puisqu'il s'agit de mettre l'Alberta sur le même pied que la Saskatchewan, il convient d'examiner l'accord conclu avec cette dernière. L'article 27 de l'accord avec la Saskatchewan se lit ainsi:

"La présente convention est signée au nom de la province, sous réserve de sa part que ni son exécution ni quelque statut la confirmant ne portera atteinte ou ne préjudiciera à quelque droit que la province peut actuellement avoir de contester la compétence législative du Parlement du Canada à établir certains articles de la *Loi de la Saskatchewan* et la *Loi des terres fédérales.*"

Il semble bien, comme l'a dit M. Cahan, qu'une fois l'accord albertain ratifié, avec l'amendement proposé, toute disposition contenue dans les lois organiques de 1905 pourra être contestée malgré la ratification par le gouvernement impérial. De sorte que d'une part le gouvernement impérial dit: Nous ratifions cela, et d'autre part, comme l'a dit M. Bennett, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord de 1871 porte — et nous y avons consenti — que nous ne pouvons pas modifier de nouveau une loi organique une fois qu'elle a été approuvée par les gouvernements du Dominion et de la province. Les provinces pourront en tout temps, même dans un siècle, contester la constitutionnalité de n'importe quel article des lois oraganiques de l'Alberta et de la Saskatchewan. M. Bourassa ne croit pas qu'il soit sage de la part du gouvernement du Canada de proposer pour ainsi dire un litige permanent sur la constitutionnalité de ses propres lois. Que ces questions se rapportent aux écoles ou aux forces hydrauliques, elles sont susceptibles de créer un procès.

On a répondu à cette objection en disant que ce droit est inhérent, que n'importe quelle disposition d'une loi peut être contestée en tout temps par le gouvernement, par une société ou par un particulier. Si ce temps est illimité quant à son étendue, s'il n'y a pas un délai au delà duquel il ne peut être exercé, pourquoi l'inclure dans cet accord? Le gouvernement de la Saskatchewan doit certainement avoir un objet en vue. Il ne doit pas agir pour le simple plaisir de faire reconnaître par le Parlement du Canada qu'il a le droit inhérent de tout gouvernement, de toute société ou de tout particulier de provoquer une décision par les tribunaux.

M. Cannon fait observer que sans l'article 27 de l'accord on pourrait contester à la Saskatchewan le droit d'invoquer la constitutionnalité de la loi parce qu'elle a consenti à une convention qui a été ratifiée et confirmée par le Parlement impérial.

M. Lapointe est du même avis. Ils considèrent cependant l'un et l'autre que l'autorisation de s'adresser aux tribunaux ne donne aucun droit de plus aux provinces.

M. Bourassa remarque que ce fut tout de même une petite satisfaction accordée au gouvernement de la Saskatchewan, mais en fait, de deux choses l'une: la convention accorde quelque chose de nouveau ou elle ne l'accorde pas. Si elle accorde quelque chose, alors le gouvernement a cédé à la pression de la Saskatchewan et par le fait même il a encouragé l'Alberta à demander quelque chose qu'elle ne désirait pas. Cet amendement invite donc le parlement à approuver un changement apporté à l'accord conclu en décembre dernier. On veut ajouter quelque chose de nouveau à cet accord.

M. Cannon dit que l'article 27 n'affecte en rien le droit de quiconque de contester la constitutionnalité de la loi de 1905. Il s'agit simplement de réserver le droit de la Saskatchewan de soumettre aux tribunaux certaines questions qui autrement ne seraient examinées que par la Commission royale.

M. Bourassa demande pourquoi l'accord ne le dit pas, ne précise pas quelles sont ces questions qui seront soumises à l'appréciation judiciaire? Comme question de fait on demande au Parlement d'adopter un article qui ne comporte aucune restriction. C'est une invitation à tout gouvernement comme à tout individu de toujours recourir aux tribunaux. Le Parlement fédéral se trouve pratiquement à avouer qu'il n'est pas disposé à régler une fois pour toutes et généreusement cette question qui, depuis 25 ans, fait l'objet de négociations entre le gouvernement central et les gouvernements des deux provinces concernées. Le Parlement fédéral cherche simplement à différer la règlement de la question. On veut permettre à n'importe qui de contester la validité des lois organiques de 1905.

Aux termes de l'article 27 de l'accord avec la Saskatchewan, le gouvernement de cette province ou tout citoyen peut contester la constitutionnalité des quatre articles des lois de 1905 qui sont comme le fondement même du fonds scolaire.

Aux termes de cet article, le gouvernement ou n'importe qui dans ces deux provinces pourront mettre en cause la constitutionnalité de toute loi scolaire, surtout de toute loi scolaire régie par l'article 17 des lois de la Saskatchewan et de l'Alberta. Pourquoi n'avoir pas laissé les choses comme elles étaient selon le droit commun et l'usage? Pourquoi n'avoir pas laissé les choses comme elles étaient dans l'accord albertain, sans pour cela restreindre le droit de l'un ou de l'autre des gouvernements de ces provinces ou de n'importe lequel de leurs citoyens de recourir selon l'usage à l'autorité judiciaire.

Ainsi, prenons le cas de la clause scolaire. Il y a quelques années, la Cour suprême s'est prononcée sur la constitutionnalité de l'article 17 des lois de l'Alberta et de la Saskatchewan. Au sujet de cet avis, car ce ne fut vraiment pas un jugement, la même question peut de nouveau être soumise aux tribunaux, car en la soumettant à la Cour suprême, elle ne fut ni contestée ni plaidée par le gouvernement albertain. Ainsi comme pour la cause des écoles manitobaines, par exemple, l'affaire Barrett, n'importe quel citoyen pourrait saisir de nouveau tous les tribunaux du pays et même le conseil privé pour faire décider de la constitutionnalité de la mise en vigueur de cette législation. En conséquence, les droits des provinces ne furent pas diminués. Si les droits des provinces existent pourquoi insérer dans cet accord des mots inutiles, qui sont une invite à des procès pour l'avenir? Pourquoi le Parlement ne s'en tiendrait-il pas maintenant à ce qu'il a fait il y a vingt-cinq ans?

L'ATTITUDE DE M. BOURASSA

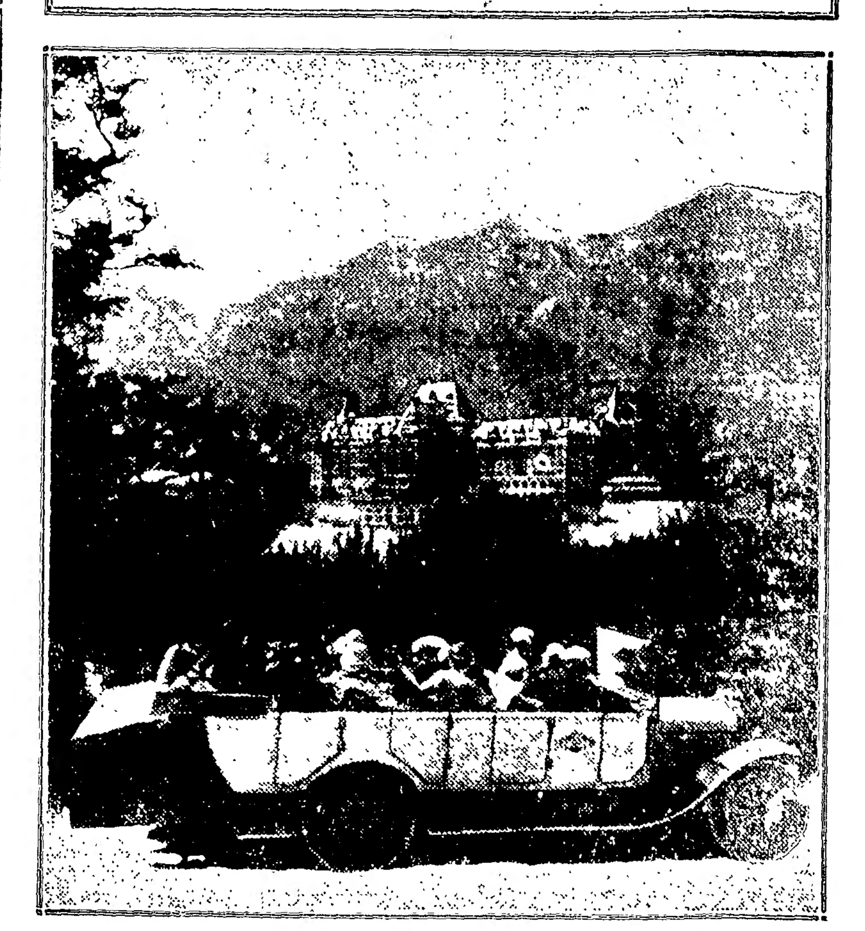
Il ne reste plus dans le Parlement actuel que quelques députés qui assistèrent au débat de 1905, lors de l'adoption des lois organiques de l'Alberta et de la Saskatchewan. M. Bourassa est de ceux-là. Il rappelle qu'il a bataillé dans le temps pour que le gouvernement Laurier ne change pas les projets de loi qu'il avait d'abord soumis à la Chambre. Mais une fois que le Parlement eut voté les changements en question, M. Bourassa comme les autres députés qui avaient pris la même attitude que lui, s'est soumis avec loyauté à la décision du Parlement. Quand, il y a trois ou quatre ans, M. Bourassa a fait allusion à la parole d'honneur du Parlement au sujet des droits des minorités, il ne voulait pas dire que le Parlement devrait remonter plus loin que 1905 et faire revivre des droits minoritaires qui ont été sacrifiés à cette époque.

Mais il en est autrement dans le cas actuel. Il ne s'agit pas de faire revivre les droits sacrifiés mais bien de permettre que l'on remette encore en question les maigres droits qui ont été préservés en 1905.

Et le gouvernement fédéral actuel agit ainsi à la demande du gouvernement provincial de Saskatchewan, gouvernement qui est en train de faire tout son possible pour mettre en vigueur la loi de 1905 exactement dans le sens que M. Bourassa appréhendait il y a 25 ans. Sir Charles Fitzpatrick, sir Wilfrid Laurier lui-même disaient alors que M. Bourassa avançait des choses absurdes, que ses prédic-

(Suite à la page 7)





Banff, par son site pittoresque, ses sources sulfureuses, ses multiples attractions et la splendeur de ses panoramas, a mérité d'être surnommé la "reine des villégiatures canadiennes". Le Pacifique Canadien y a fait construire une somptueuse hôtellerie qui ne contribue pas pour peu à y attirer les touristes de toutes les parties du monde. C'est elle que représente notre vignette. Les touristes qui feront le voyage de l'Université de Montréal, cette année, s'arrêteront à Banff le 11 juillet.



PAGE AGRICOLE



Propos agricoles

Le classement du boeuf se développe

Le système de classement du boeuf, inauguré par le Ministère fédéral de l'Agriculture et qui fonctionne depuis six mois, se développe rapidement d'un océan à l'autre. Non seulement tous les grands abattoirs marquent le boeuf, mais les consommateurs en général commencent à apprécier l'avantage qu'il y a à acheter du boeuf portant la marque "rouge" ou "bleue" parce que le sceau du gouvernement est une garantie d'excellence et d'uniformité de qualité. Toutes les pièces importantes du boeuf sont marquées, et on peut dire d'un coup d'oeil si la qualité que l'on reçoit est bien celle que l'on a commandée. Le boeuf marqué est surtout apprécié par ceux qui connaissent le boeuf. Toutes les principales boucheries en vendent aujourd'hui et les autres n'attendent que la demande du consommateur pour s'en procurer.

On ne peut satisfaire la demande

Les commandes inscrites sous le système d'approbation de couvoirs du Ministère fédéral de l'Agriculture, dans les couvoirs approuvés de la province de Québec, se montent à plus de 100,000 poussins; il semble aujourd'hui qu'il sera presque impossible de satisfaire la demande à laquelle le nouveau programme de production, adopté par les cercles avicoles de Québec, a donné naissance. Les ministères fédéral et provincial de l'Agriculture unissent leurs efforts pour le développement de cette initiative. Les jeunes fermières des cantons de l'est et de la région voisine de la ville de Québec se sont inscrites en nombre surprenant comme membres.

Comment tenir les aliments et l'eau propre dans les enclos

Notes des fermes expérimentales

L'élevage des poussins se pratique aujourd'hui d'une façon si intensive et il se garde tellement de poules pondeuses et reproductrices que le danger de l'infection par les parasites augmente constamment, et ce n'est qu'en pratiquant les meilleurs précautions sanitaires, que les éleveurs pourront garder leurs volailles en bonne santé.

Cette infection peut être apportée par la nourriture et l'eau: la nourriture se contamine en venant en contact avec les fientes qui se trouvent sur le sol, et l'eau en formant autour des seaux des flaques d'eau dans lesquelles s'abreuvent les volailles.

Pour éviter cette contamination, tous les aliments devraient être fournis dans des trémies pour les pâtées sèches, et dans des auges pour le grain à litière, et toute l'eau devrait être mise dans des récipients propres et élevés du sol. Les juchoirs, les trémies, les auges et les abreuvoirs, doivent aussi être changés souvent de place, afin de tenir les poussins sur un sol aussi propre que possible.

On peut se procurer des plans *d'abris, de trémies ou d'abrevoirs* en s'adressant au Service de l'aviculture, Ferme expérimentale centrale.

George ROBERTSON,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa, Ontario.

Quelques faits au sujet de l'eau

Les experts du Ministère fédéral de l'Agriculture ont conduit pendant cinq ans une enquête sur l'humidité du sol et la production des récoltes, qui a révélé quelques faits intéressants au sujet des relations qui existent entre l'eau et les récoltes.

La quantité d'eau nécessaire pour produire un boisseau de blé est de 39.84 tonnes; elle est de 21.8 tonnes pour un boisseau d'avoine; de 1106 tonnes pour une tonne d'ensilage de maïs, de 1370 tonnes pour une tonne d'ensilage de tournesol, de 2326 tonnes pour une tonne de foin de brome de première coupe et de 1222 tonnes pour le regain du brome.

Il faut plus d'eau pour produire un boisseau de blé sur chaume [illegible] sur jachère; et cette dernière contient plus d'eau que le chaume — c'est là un paradoxe unique en fait de récoltes.

Pour convertir en vapeur suffisamment d'eau pour donner un pouce de pluie sur 640 acres de terre, il faut autant de chaleur qu'en produirait la combustion de 5,000 tonnes de charbon.

C'est par l'évaporation que la nature fabrique de la pluie pour les besoins du globe, et cette évaporation est causée par le soleil, qui convertit en vapeur 16,000,000 tonnes d'eau par seconde.

Juin, juillet et août, les mois secs sur la *côte du Pacifique*, sont les mois à ondées sur les Prairies.

La jachère d'été conserve de 25 à 35 pour cent de l'eau des pluies qui tombent sur la terre. La jachère d'été conserve d'autant plus d'eau qu'elle est entreprise plus tôt.

Les mauvaises herbes s'accaparent à leur profit l'eau qui est nécessaire aux récoltes, et les champs *sales donnent* toujours moins de grain que les autres.

Ce n'est pas la quantité de pluie qui tombe qui compte, m[illegible] la quantité emmagasinée dans [illegible] a des années où les rendements sont faibles, quoique la hauteur de pluie soit très forte, parce que le sol n'emmagasine *qu'une* très petite quantité de cette pluie.

Il n'existe pas encore de moyens par lesquels on puisse prévenir avec quelque degré de certitude la quantité de pluie qui va tomber pendant la saison.

VARIÉTÉS D'AVOINES

Notes des fermes expérimentales

On juge du mérite d'une variété d'avoine principalement par la récolte qu'elle donne. Dans le nord-ouest de la Saskatchewan, on recherche une variété à gros rendement, susceptible de mûrir un peu plus tôt que les variétés régulières. Cette demande vient surtout des districts les plus reculés vers le Nord, où les variétés tardives sont exposées à la gelée; elle vient également de quelques cultivateurs qui jugent *qu'une variété* hâtive les aiderait à combattre les mauvaises herbes. A la station expérimentale de Scott, nous avons comparé pendant cinq ans des avoines représentant des variétés hâtives, intermédiaires et tardives.

Les variétés hâtives sont représentées par les Alaska, Cole et O. A. C. No 3. Elles ont une paille relativement fine, courte, d'assez bonne force. Les grains sont généralement *plus petits que* ceux des variétés tardives, mais ils ont cet avantage que la balle est plus mince. En general le rendement est faible, environ 85 pour cent de celui de la Bannière. Il n'y a pas d'avantage spécial à cultiver ces variétés pour l'alimentation du bétail, à moins que la précocité ne soit essentielle.

L'avoine "nue" ou sans balle est représentée par les variétés Liberty et Laurel; elles ont toutes deux une paille d'une bonne longueur et d'une bonne force, et une assez belle apparence sur pied. Leur rendement soutient avantageusement la comparaison avec celui des variétés à balle, si l'on tient compte de l'absence de balle. La Laurel a un grain plus gros, plus pesant, et elle a donné dix boisseaux de plus par acre que la Liberty, dans un essai de cinq ans. L'avoine nue n'est guère cultivée, sauf comme aliment spécial pour les volailles et es jeunes bestiaux.

Les variétés intermédiaires sont représentées par les Longfellow et Legacy. La première rend relativement peu et elle n'a rien pour la recommander. La dernière mûrit de cinq à six jours plus tôt que la Bannière, et elle a donné approximativement deux boisseaux et demi de plus par acre dans un essai de cinq ans.

Les Leader, Gerlach, Bannière et Victoire représentent des variétés tardives. La Leader est une avoine latérale, à paille assez grossière, mais d'une assez bonne longueur. Elle rend moins que la Bannière. La Gerlach a bien réussi à Scott, mais elle n'a rien qui mérite de la recommander de *préférence* à la Bannière, qui est la variété préférée dans cette province pour le rendement et la performance générale. La Victoire soutient avantageusement la comparaison avec la Bannière pour le rendement. *Elle* est plus appréciée que cette dernière comme avoine d'exposition à cause de son apparence attrayante et de son poids généralement [illegible]s élevé par boisseau.

On cherche actuellement à créer une avoine qui mûrisse un peu plus tôt que les espèces régulières tardives mais qui rende autant. Une ou deux variétés à l'essai donnent de l'espoir sous ce rapport.

F.-M. MacISAAC,
Station expérimentale fédérale,
Scott, Sask.

Notes sur l'exposition mondiale du grain 1932

"Pendant le mois de février application a été reçue pour 214 fermes qui ont été allouées dans le district d'Edmonton", dit le *Canadian Milling and Grain Journal.* "On ne se tromperait pas de beaucoup", continue le *Journal*, "si l'on dit que la moitié de ce nombre de fermes ont été choisies dans cette partie de la province récemment mise en évidence par le dernier roi du blé de l'Alberta." Le cultivateur qui gagnera le droit de se nommer "Roi du blé du monde" à l'Exposition mondiale du grain, fera encore plus *d'honneur à son district.*

x x x

Selon M. Tullis, gérant de l'Association des Producteurs de semence enregistrée de la Saskatchewan, un grand nombre des membres du Pool à grains de Saskatchewan s'apprêtent à exposer à la Conférence-Exposition mondiale à Régina en 1932. "Cela veut dire", dit M. Tullis, "que 500 producteurs et cultivateurs de semences enregistrées de blé et d'autres graines céréales feront de grands efforts pour gagner quelques-uns des prix importants qui seront offerts. Parmi le nombre se trouvent beaucoup de cultivateurs qui ont gagné des championnats et d'autres rubans de valeur aux expositions provinciales, nationales et internationales dans les dernières années.

x x x

On doit féliciter le Kiwanis Club de Moose-Jaw de la manière pratique dont il prête son influence et son appui à l'encouragement d'une sympathie plus grande entre les citoyens de la campagne et ceux des villes, dans le but de développer une meilleure coopération entre eux. Le Club a récemment accueilli à un dîner 30 jeunes fermiers avec leurs pères. Après le programme ordinaire d'une telle réunion, les invités furent conduits aux bureaux du Pool à grains de la Saskatchewan où on leur a présenté chacun un boisseau de semence pure. La récolte de cette semence sera bien soignée et battue cette année dans l'espoir de récolter des produits de réel mérite. Les cultivateurs de Moose-Jaw ont assurément comme objectif une première place dans les compétitions à l'Exposition mondiale du grain de 1932.

Puis l'économie agricole, y compris la vente, est un des sujets à discuter par des experts de plusieurs pays à la Conférence-Exposition mondiale du grain de 1932. l'allusion faite par F.-C. Elford, président de l'Association des Aviculteurs, a une grande importance. Parlant à Saskatoon dernièrement, M. Elford dit qu'il avait trouvé en Bulgarie plus de scientistes aux appointements élevés que dans tous les autres pays qu'il avait connus. Ces hommes travaillaient dans leurs laboratoires et à leurs études sur un seul objectif principal, qui était de découvrir des moyens de réduire le coût de la production. "Que le Canada, dit-il, supprime tout gaspillage, — des produits perdus — qui nourrirait des familles entières en Europe, car, si ce gaspillage continue, il *ne permettra* pas au Canada de concourir aux marchés du monde."

x x x

Le *département* des récoltes de grande culture de l'Université de l'Alberta, a préparé une brochure très instructive sur la production et la préparation du grain pour exposition. La publication de ce petit livre fut suggérée par l'intérêt général porté par les cultivateurs de l'Alberta à l'Exposition mondiale du grain de 1932, grains, sols, moisson, battage, emmagasinage des échantillons pour exposition sont parmi les sujets traités d'une façon intéressante et pratique.

Marché aux animaux de Winnipeg

Arrivées: 700 bêtes à cornes; 290 veaux; 1490 porcs, 25 moutons et agneaux.

Le marché aux bêtes à cornes est ferme; les classes *de boucherie* se vendent bien et les stockers et les feeders gardent un prix uniforme. Les veaux sont plus haut, les "handyweight vealers" rapportant de $12 à $13.

Les porcs rapportent 25 cents plus haut. Les bacons et les bacon sélects seront désormais sur la même *échelle*. Les sélects gorderont la prime habituelle de $1. Bons porcs feeder, $13; *feeders de plus grande* pesanteur, $11.75 à $12.

Les arrivées peu nombreuses de moutons et agneaux ne permettent pas *d'établir* un marché.

Marché aux animaux de Prince-Albert

Les arrivées de bétail ont été pauvres sur la fin de semaine. Les prix semblent fermes. Le marché aux porcs accuse une hausse pour les bacons, avec $11.20.

Bouvillons jusqu'à 1050 livres: bons, au choix, $9.00 à 19.50; de qualité moyenne, $7.50 à $9.00; communs, $5.00 à $7.50.

Bouvillons, au-dessus de 1050 livres: bons, au choix, $9.00 à 9.50; qualité moyenne, $7.50 à $9.00; communs, $5.00 à $7.50.

Génisses: bonnes, au choix, $8.00 à $9.00; qualité moyenne, $7.50 à 8.00; communs, $5.00 à $6.00.

Veaux, nourris: bons, au choix, $9.00 à $10.50; qualité moyenne, $8.00 à $9.00.

Vaches: bonnes, $7.00 à $7.50; de qualité moyenne, $6.00 à $7.00; communes, $4.50 à $6.00; pour mise en conserve, $3.00 à $4.50.

Taureaux: bons, $5.00 à $5.50; communs, $4.00 à $5.00.

Bouvillons stocker et feeder: bons, $6.00 à $7.00; communs, $5.00 à $6.00.

Génisses de stock: bonnes, $5.00 à $6.00; communes, $4.00 à $5.00.

Vaches de stock, $4.00 à $5.00.

"Veal calves": bons, au choix, $8.00 à $10.00; communs et qualité moyenne, $5.00 à $8.00.

Porcs — bacon sélect, $1.00 de prime: bacon, $11.20; porc de boucherie, $10.85; "Heavy", 10.20; "Extra heavy", $9.70; "Lights" et "feeders", $10.20; truies no 1, $9.20; truies no 2, $8.20; "Roughs", $6.00 à $7.00; "Stags", $5.00 à $6.00.

Agneaux: de bonne pesanteur, $8.00 à $10.00; lourds, $7.00 à $9.00; communs, $5.00 à $7.00; "bucks", $4.00 à $8.00.

Moutons: de bonne pesanteur, $5.50 à $6.50; moyenne pesanteur, $6.00 à $7.00; communs, $4.00 à $5.50.

Les Centres Franco-Canadiens

FERLAND, Sask.

—M. l'abbé A. Leclaire nous a quittés, ces jours derniers pour un voyage dans l'est. Il sera de retour vers le 15 juin.

Avant son départ, M. le curé recevait à un banquet du jour de Pâques. Parmi les invités, on remarquait MM. les marguilliers et leurs dames: M. et Mme A. Morin, M. et Mme G. Couture, M. et Mme L. Tardie. Nos deux jeunes couples de mariés, M. et Mme A. Lagimodière, M. et Mme A. Fournier, M. Leclaire, frère du curé, M. et Mme Pinet.

—Le 13 avril, à l'école Ferland, Mme Aristide Fournier et ses élèves donnaient un concert comprenant trois pièces principales: *Le Lait, La Poupée malade, J'ai mal aux dents.* M. Antonio Fournier, M. M. Chabot et P. Bouffard voulurent bien compléter le programme en faisant entendre leurs voix mélodieuses dans quelques chansons patriotiques. Tous furent enchantés de leur soirée. M. le curé adressa la parole en félicitant l'institutrice, les enfants, remerciant les parents de l'encouragement donné à nos juniors, par leur assistance nombreuse. Les principaux rôles furent joués par les acteurs suivants: E. Dion, L. Dion, B. Tardie, P. Fournier, A. Fournier, S. Fournier, H. Johnson, R. Johnson, L. Beaudoin. Nos chaleureuses félicitations à nos bambins franco-canadiens.

Mlle Blanche Marchand a passé les vacances de Pâques dans sa famille.

—M. et Mme A. Dion étaient de passage parmi nous, ces jours derniers.

—M. et Mme Dr Beaudoing, de Ponteix, visitaient leurs nombreux parents de Ferland, dimanche dernier.

—M. Faure passait les vacances de Pâques avec les siens, à Dollard.

—Mlles Fernande Fournier et Clémentine Johnson, du couvent de Laflèche, passèrent quelques jours avec leurs parents.

—Mlle Bernadette Dion doit nous quitter sous peu pour aller passer sa convalescence dans la province de Québec. Souhaitons-lui la santé complète le plus tôt possible, afin de pouvoir lui offrir nos félicitations pour une nouvelle vie.

—Vous arrêtez-vous quelques instants pour constater la souplesse et la droiture de nos joueurs de tennis? Ne méritent-ils pas tous nos meilleurs encouragements?

—Les apparences sont bonnes pour la récolte, cette année. Les travaux battent leur plein. La Providence a entendu les prières des paroissiens de Ferland. Les pluies sont assez fréquentes. Toutefois la pluie fertilisant le sol n'est pas favorable aux voyageurs. A eux nous crions: Sire, faites suivre les chaines de vos "Buicks", sinon vous goûterez d'un bon bain sur le bord des "ditches."

BLAINE LAKE, Sask.

—Le concert organisé la semaine dernière, au Théâtre Palace, par le Docteur et Mme Warren, en faveur du club de hockey, a eu le plus complet succès.

—Plusieurs nouveaux magasins bâtis sur l'emplacement du feu de l'an dernier ont ouvert leurs portes et sont maintenant en pleine activité; tous sont des plus modernes: "Red and White", dont le propriétaire est J.-J. Coffin, Economy Stores, H. and B. Drug Store, Safeway Stores, deux cafés et le grand magasin Blaine Lake Supply.

—La gare du C. N. R. doit être agrandie et de nouveaux entrepôts à marchandises y seront ajoutés à l'été.

—Un moulin à farine de bonne capacité est actuellement à l'état de projet — une importante réunion des actionnaires doit sous peu décider la date des premiers travaux en ce sens.

—Le magasin des bières sera bientôt transformé en magasin de liqueurs de toutes sortes. On annonce aussi que la R. C. M. P. aura des quartiers généraux à Blaine-Lake au courant de l'été.

—Le bureau central de la Santé publique de cinq municipalités sera à Blaine-Lake, et le gouvernement vient d'y nommer une garde-malade qui est déjà à la disposition du public pour les cas de maternité. Le docteur Warren est l'officier de Santé.

—M. et Mme Arsène Demers, de Montréal, sont actuellement en visite chez M. l'abbé Lucien Demers, curé, leur fils. M. et Mme Demers sont accompagnés par Mme William Lévesque de Québec.

—Etaient de passage au presbytère aussi la semaine dernière: M. Beauregard, curé de Cutknife, et M. Rancourt, curé de Carruthers. M. Bernard, curé de Bellevue, et M. Girouard, de Carlton. M. Cybart, de Krydor et le R. P. Allard, O. M.I.

—Un service d'autobus entre Saskatoon et Blaine-Lake est maintenant organisé par The Big Four Cab. Le service est quotidien.

ST-EUSTACHE, Man.

—Mme Albert Gauvin est de retour de l'hôpital depuis le 14 avril; elle est maintenant en bonne santé.

—Le 8 avril, c'était le jubilé d'argent du R. P. Comte, vicaire à Saint-Eustache. Sont venus assister à la fête: le R. P. Antoine, curé de Notre-Dame de Lourdes; M. l'abbé M. Kessler, chapelain de la Miséricorde, de Winnipeg; Mgr A.-A. Cherrier, P. A., V. G., LL. D.; M. le curé E. Dérome, de Portage la-Prairie; M. le curé H. Hogue, curé d'Elie; M. l'abbé Simon Nivon, assistant à Saint-Léon; deux frères de M. le vicaire étaient aussi présents: MM. Auguste et Jean Comte, de Notre-Dame de Lourdes. La réception a eu lieu au presbytère. Ceux qui connaissent M. le curé J. A. Bastien savent que rien n'est comparable à ces réceptions, et surtout pour les noces d'argent de son vicaire. Tout a été parfait, à commencer par le service religieux et pour le banquet, les mets avaient été apprêtés par des Cordons-bleus. C'est une fête inoubliable pour les paroissiens de Saint-Eustache.

—Le 22 avril a été invité à Notre-Dame de Lourdes le R. P. Comte, pour continuer, ou plutôt pour fêter dans sa famille, ce vingt-cinquième anniversaire, et il nous est revenu, le 28 avril, retourner à son ministère qu'il exerce ici depuis des années.

—Le 21 avril, M. Domina Beaudin, âgé de 71 ans, a été conduit à l'hôpital par son fils Amédée. Il a subi une opération le 28, et il subira une autre dans l'autre semaine. C'est très grave.

—M. Wewry Roy est arrivé ici avec sa famille, pour demeurer dans la maison de Mme Vve Saint-Germain.

—M. Ovila Beaudry, résident de Saint-Laurent, était de passage ici ces jours derniers.

Naissances.

—M. et Mme Bob McKye, un fils le 17 avril;

M. et Mme Harry Noll, un fils le 17 avril.

—Les semailles sont très avancées. Les travaux n'ont pas eu d'interruption, vu le beau temps propice. Le 4 mai, il nous est arrivé une bonne petite pluie qui a fait du bien. Le terrain n'était pas encore en souffrance, mais c'était tout de même la première bonne pluie du printemps.

—Mme Zénophile Ménard est arrivée pour demeurer chez son oncle, M. Jos. Larose, avec ses plus jeunes enfants.

—M. le curé J.-A. Bastien est allé à Saint-Norbert, jeudi, assister au service funèbre de Mgr G. Cloutier, P. D., décédé dimanche matin, le 26 avril.

—Mercredi le 6 mai eut lieu le mariage de Mlle Clara Beaudry, fille de M. et Mme Achille Beaudry, et de Laurencelle de la Broquerie, fils de M. et Mme Alfred Laurencelle.

—M. Henri Despins fait maintenant le service d'une voiture publique pour transporter les gens depuis Elie et Saint-Eustache jusqu'à Winnipeg. C'est une commodité très appréciée.

Ressources . . .

(Suite de la page 5)

tions n'avaient pas de sens, que jamais cette loi ne serait mise en vigueur de pareille façon.

Il n'en est pas moins vrai qu'en 1905, le Parlement a légalisé ces mêmes ordonnances et qu'il a trompé les minorités des deux nouvelles provinces en leur assurant que leurs droits étaient préservés alors que c'était le contraire qui se produisait. Pourquoi ne pas admettre ce qui est?

LE PREMIER MINISTRE

Le premier ministre Anderson s'est engagé dans une politique mesquine et fausse. De même qu'il est arrivé pour M. Ferguson, il faut espérer que M. Anderson finira par se rendre compte qu'il s'est trompé et qu'il verra la nécessité de changer complètement d'attitude. Mais il n'en est pas moins vrai que M. Anderson ne fait actuellement qu'appliquer, d'une façon mesquine, il est vrai, la loi qui a été votée en 1905 par le Parlement.

En passant, M. Bourassa tient à féliciter M. Brownlee, premier ministre de l'Alberta, pour la belle largeur d'esprit dont il a fait preuve au cours des négociations à propos des ressources naturelles de sa province.

M. Bourassa considère que dans ses négociations avec la Saskatchewan le gouvernement fédéral aurait dû maintenir l'attitude qu'il avait d'abord prise en proposant un accord semblable à celui qui avait été conclu avec l'Alberta. S'il y avait des questions à soumettre aux tribunaux, on aurait pu, comme dans le cas de l'Alberta, attendre les décisions avant de demander au Parlement de ratifier quoique ce fut. Dans ces conditions, l'accord avec l'Alberta aurait pu être adopté tel que signé. Et le gouvernement fédéral se serait trouvé en meilleure posture plus tard pour négocier avec la Saskatchewan. Les inconvénients de litiges judiciaires après coup aurait été évités.

On aurait pu, au moins, avant d'en venir à la troisième lecture du bill, communiquer à la Chambre et faire connaitre au public les questions dont il s'agit de saisir la Cour suprême et, le cas échéant, le comité judiciaire du Conseil privé. On demande au Parlement de ratifier un accord comportant des contestations judiciaires avec deux gouvernements provinciaux. Les questions à soumettre aux tribunaux ont été rédigées. Ces questions, elles sont connues du gouvernement fédéral et des gouvernements de la Saskatchewan et de l'Alberta, mais personne autre au Canada, y compris les citoyens de ces deux provinces, ne les connait. Le Parlement est appelé à ratifier à l'aveuglette.

DES MOTS RETRANCHES

A l'article septième de l'accord passé avec l'Alberta, M. Bourassa intervient encore dans le débat Une lettre de M. Mackenzie-King à M. Brownlee, en date du 29 décembre 1928, contenait le paragraphe suivant:

"Quant au fonds des terres scolaires elles-mêmes, nous entendons les faire passer sous l'administration de la province, mais ces terres continueront d'être administrées séparément par la province pour le maintien des écoles organisées et entretenues dans la province selon les lois de cette dernière et conformément à la lettre et à l'esprit de la constitution."

Les intentions du gouvernement au sujet des terres scolaires et du fonds scolaire se trouvaient formulées exactement dans les mêmes termes que ceux qu'on a employés à la convention de Winnipeg dans une résolution adoptée unanimement par les délégués conservateurs venus de tous les points du Canada. Cette expression eût pu recevoir l'approbation de toute la Chambre. Il était heureux de voir les deux partis s'accorder non seulement sur les principes mais sur les termes.

Pourquoi a-t-on laissé de côté ces mots? Est-ce à la demande spéciale de M. Brownlee? Pourquoi n'apparaissent-ils pas à la fin de l'article?

On a laissé tomber les derniers mots: "conformément à la lettre et à l'esprit de la constitution."

M. Lapointe répond que n'importe qui, même un avocat habile, serait bien en peine de donner une définition légale de cette expression: "la lettre et l'esprit de la constitution." Cela pourrait être interprété de bien des façons, selon l'esprit de celui qui interprète. Quand feu le Dr Edwards employait cette expression dans une résolution, il ne lui donnait sûrement le même sens que M. Bourassa. L'expression fait bien dans un discours ou dans une résolution, mais elle ne convient pas dans un texte de loi. C'est pourquoi on ne l'a pas employée. La loi se fonde sur la constitution. Il n'est pas nécessaire de le dire.

M. Bourassa réplique que ce n'est pas précisément dans la loi, mais dans l'accord que l'expression eut été employée. Il est bon parfois que dans un contrat on ajoute quelques mots qui permettent une juste interprétation des clauses.

La lettre comme l'esprit de la constitution, il faut sans cesse les rappeler surtout quand il s'agit de ces provinces où une bonne partie de la population est composée de nouveaux venus. On a souvent dit que l'éducation est une question purement provinciale.

Or, ce n'est pas exact. L'article 93 de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord donne comme une sorte de contrôle paternel au gouvernement fédéral en matière d'éducation. M. Bourassa reconnait que cela est absurde. Cet article 93 n'a jamais servi à protéger une minorité contre une majorité brutale. Si la constitution était à refaire, M. Bourassa serait bien d'avis que toute la question de l'éducation devrait être laissée aux provinces.

Un fait à noter cependant c'est que ce ne sont pas les catholiques non plus que les gens de langue française du Bas-Canada qui ont demandé l'adoption de cet article 93, de la constitution, mais bien les Anglo-protestants du Bas-Canada. Mais il ne pouvait être question d'un article de la constitution protégeant les seules minorités protestantes. Et c'est ainsi que l'article 93 est censé opérer en faveur de toutes les minorités. C'est de cet article 93 que s'inspirait la loi de 1875 pour la protection de toutes les minorités des Territoires du Nord-Ouest, loi qui s'est trouvée abolie par les lois de l'Alberta et de la Saskatchewan en 1905.

LE MOT "INCLUSIVEMENT"

Pour être franc et loyal envers tout le monde, M. Bourassa tient à revenir sur un point qui avait été soulevé par M. Cahan. Il s'agit des quatre articles de la loi des terres fédérales mentionnés dans cette septième clause des accords. A première vue, M. Bourassa a été de l'avis de M. Cahan. Il a trouvé étrange qu'on n'ait pas, à propos de l'article 40, employé le mot "inclusivement."

Après avoir soigneusement étudié ce point, il admet que les arguments du ministre de la Justice l'ont convaincu, ont dissipé ses doutes.

Non seulement, paraît-il impossible d'appliquer ces articles sans les prendre tous les quatre ensemble, attendu que l'un complète l'autre, mais il y a plus.

Tout le monde admet que l'article 37 doit s'appliquer. C'est l'article qui décrète que deux sections de chaque township sont mises de côté dans le but de former la base d'une dotation et on a prévu la vente de ces terres. Puis la clause se termine par ces mots:

"La somme provenant de cette vente doit faire partie du fonds des écoles, tel que prescrit par l'article 40 de la présente loi."

Si l'on convient que l'article 37 régit la vente des terres, toute cette clause doit s'appliquer et le gouvernement provincial, en s'engageant à réserver ces terres et à les mettre en vente, sous le régime de l'article 37, s'engage en même temps à placer le fond selon que le prescrit la phrase gouvernante de l'article 37, et, pour agir ainsi, il doit accepter l'article 40. En ce qui regarde l'application des quatre articles, il ne semble pas douteux que tous les quatre doivent s'appliquer. On ne saurait séparer les quatre articles. Non seulement ils forment un chapitre de l'Acte, non seulement doit-on les employer tous les quatre afin d'interpréter la clause 7 de l'accord, mais il n'est pas possible de se servir de l'article principal, qui est l'article 37, sans immédiatement invoquer, pour ainsi dire, l'article 40.

Le Devoir.

Emile BENOIST.

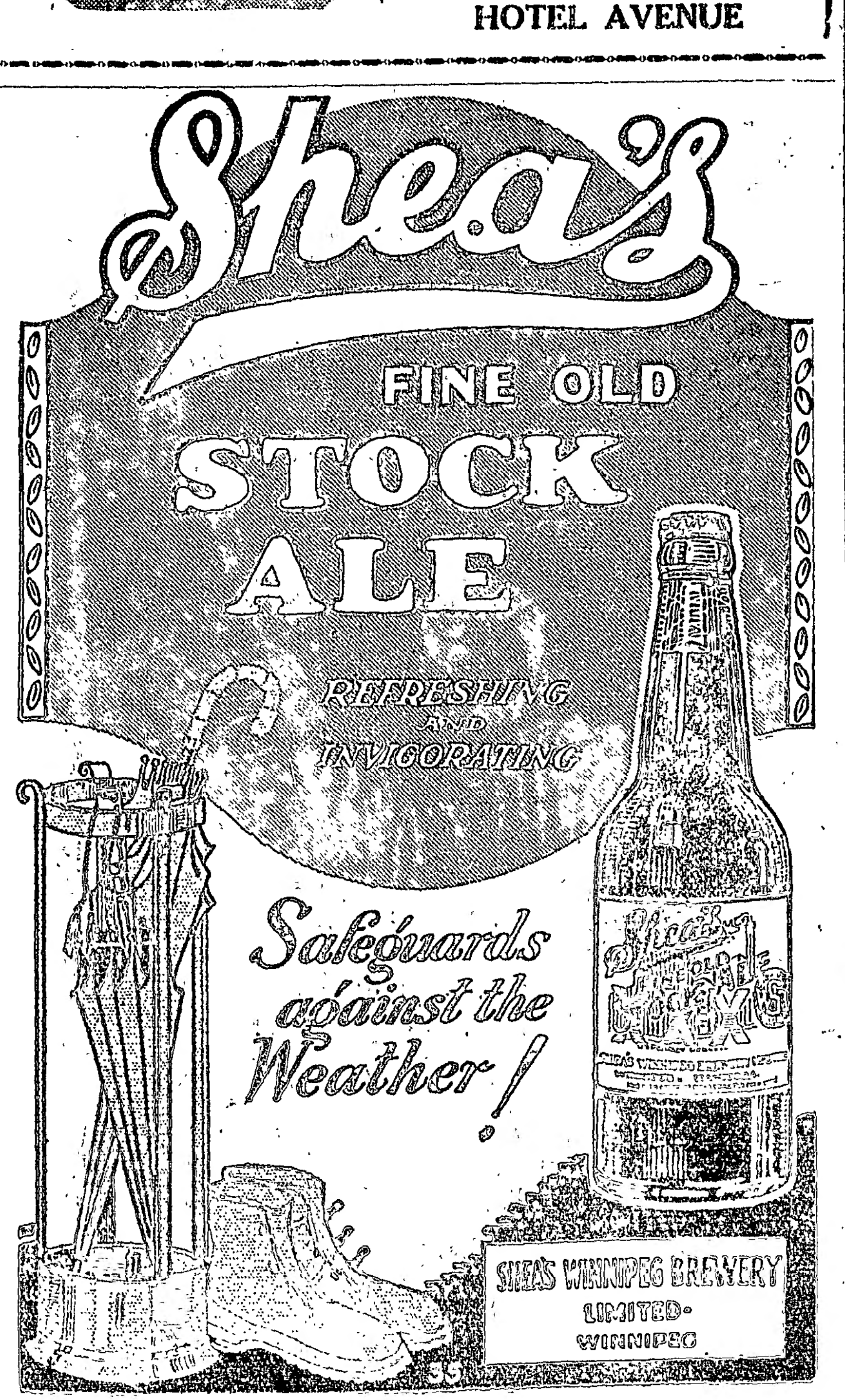
Elles sont connues dans toutes les parties du pays

Une dame de la Saskatchewan loue les pilules Dodd

Mme Alfred Sayers a été guérie de la maladie des rognons, après avoir souffert pendant deux ans.

Bresaylor, Sask., le 10 mai. Spécial. — Des rapports nous viennent de toutes les parties de la Saskatchewan louant les pilules Dodd comme remède pour la maladie de rognons. Aucun village ne semble trop petit pour avoir au moins une personne disant qu'elle a été soulagée par les pilules Dodd. Mme Alfred Sayers écrit: "J'ai souffert d'une maladie de rognons pendant les deux dernières années. Je n'ai été guérie que lorsque j'eus pris 3 boites de Dodd's Kidney Pills."

Les pilules Dodd sont devenues un remède de famille, partout dans le pays, parce que les gens les ont essayées et les ont trouvées fameuses. Elles sont simplement un remède pour les rognons, qui peut être pris par les adultes comme les enfants. Informez-vous auprès de vos voisins.





Prince-Albert

—M. le docteur Arthur Fournier, de San Francisco, Cal., frère de M. C.-A. Fournier, a rendu visite aux bureaux du *Patriote*. Il demeurera quelques semaines ici. Il se rendra ensuite à Montréal, à Québec et dans la Nouvelle-Angleterre, où il séjournera quelque temps dans l'Etat du Rhode Island. De là il retournera à San Francisco par le canal de Panama.

Il nous fit savoir, au cours de l'entrevue que les catholiques représentent 65 pour cent de la population. Le groupe catholique se compose de Français, d'Irlandais, d'Allemands, d'Italiens, etc.

Les Français émigrés de France, en nombre du département des Pyrénées, forment une jolie colonie de plus de 40,000 habitants.

Il rapporte que plusieurs Canadiens français sont très bien établis, certains possèdent d'assez grosses fortunes.

—M. A. Simon, représentant de la Ligne Française océanique, était récemment de passage à Prince-Albert.

Il nous fit savoir que cinq paquebots quittent régulièrement le port de Vancouver et passent par le Canal de Panama.

—Le Conseil de ville a adopté la recommandation de la commission qui s'occupe des plans de la ville. D'après cette recommandation, la grande route no 2 entrera en ville par la neuvième avenue, puis ensuite par la quinzième rue ouest.

—M. Heise, contracteur de Saskatoon, prédit que Prince-Albert dépassera Saskatoon, proportions gardées, dans son développement, en quelques années. Il donne comme raison les deux lignes de chemins de fer qui bientôt desserviront la ville. De nombreuses constructions seront nécessitées par l'affluence des étrangers. M. Heise ne voit aucun obstacle au développement de la ville. Vous avez une très bonne force, de l'eau en abondance et un site magnifique. Les milliers de touristes qui visiteront le parc national aideront puissamment à la ville ainsi que l'exploitation du nord dont Prince-Albert est la porte.

—L'*Agriculture Finance Ltd* est une nouvelle organisation fondée dans le but d'assister le fermier par des prêts agricoles. Cette compagnie vend des fermes et aide à la transaction des terrains.

Elle a ses quartiers généraux dans le nouveau Safeway Block, en face du bureau de Poste.

M. O. Demers en est le président M. A.-J. Hansen, gérant directeur —Dimanche dernier, la chorale de la cathédrale, sous la direction de Mme G. Carrier, chanta la messe en partie de Pâques pour les internes du Pénitencier, à la demande de M. l'abbé Joseph Daoust, aumonier de l'établissement.

Les solistes étaient: Mmes Eisler Kennedy; Mlles A. Houle, J. Carter, T. Jutras, D. Jutras, F. Painchaud, Eileen Noble, Nathalie Noble; MM. Legault et Casgrain.

Mlle Simonne Legault accompagnait à l'orgue.

—M. Jean Haran, gérant des Agences françaises de la *Sovereign Life Assurance Co.*, est venu visiter l'Agence du Nord, dont M. A.-N. Morin est le représentant.

Il profita de son séjour ici pour faire une tournée d'inspection dans les sous-agences des différents districts.

AU CANADIEN

Le comité de tennis du club Canadien est heureux d'annoncer à tous ses membres et au public en général que le terrain de jeu est maintenant prêt à recevoir les joueurs.

Ceux qui désireraient être des nôtres peuvent s'adresser à M. Gareau ou encore à M. Sylva Ménard.

PARC NATIONAL

M. Wood, surintendant du Parc National, annonce les projets qui doivent être mis à exécution avant l'ouverture du Parc aux touristes. On installera l'électricité, l'aqueduc, on rendra navigable la Kingsmere River, on construira 3,000 pieds de voie ferrée autour des rapides de Kingsmere River et au-dessus du Hart Lakes Portage.

Sur la grande plage de Waskesiu, on y établira un camp d'une étendue de 22 acres, qui sera pourvu des commodités de la lumière électrique, d'une station de sauvetage, etc. Des officiers seront chargés de surveiller le canotage et de se porter au secours de ceux qui seraient victimes d'accident.

Le service de téléphone mettra en communication les cottages situés sur les divers sites du Parc.

Le parc est presque universellement connu au Canada et aux Etats-Unis. L'on s'attend à la visite de plusieurs milliers de touristes durant la saison des chaleurs.

SASKATOON, Sask.

Le R. P. Jean Leparoux, O. M. I., a remplacé le R. P. Panhaleux, curé de Sainte-Marie.

—Les travaux de la nouvelle église Sainte-Marie sont commencés. La bénédiction de la pierre angulaire aura lieu dimanche, le 18 mai à 3 heures de l'après-midi.

Dimanche dernier, nos dames Hamelin et Blackburn étaient de passage à Saskatoon. Elles en profitèrent pour célébrer l'anniversaire de naissance de Mme J.E. Gilmour et lui offrirent de magnifiques cadeaux. Mmes McKenna et Gilmour reconduisirent en auto leurs amies de Battleford, puis revinrent le lendemain en avion. Nous sommes heureux d'avoir l'occasion d'offrir à la famille E. Gilmour nos meilleurs voeux de bonheur.

—Parfois les jours se suivent et se ressemblent. Jeudi, le 8, tout un monde d'amis se réunit chez M. et Mme F. Gauthier. Ceux-ci fêtaient leurs noces d'argent. On eût dit une charmante soirée paroissiale. De jeunes musiciens, sous la direction de M. Louis Olivier, exécutèrent un joli programme musical. Le R. P. Louis Simard, O. M. I., fut prié d'interpréter les sentiments de l'assistance. Certes, les orateurs ne manquaient pas; il y avait là de nombreuses dames et de joyeuses demoiselles; ni les unes ni les autres ne semblaient avoir perdu la facilité de parole. Cependant il conviendrait que notre Père curé exprimât les sentiments d'estime et de reconnaissance que porte aux jubilaires toute la population franco-canadienne de Saskatoon. Il ne s'est jamais passé un événement paroissial sans que tous les membres de la famille Gauthier n'y aient prêté tout leur appui. L'assistance applaudit vivement quand le Père curé dit: "Vous avez été au milieu de nous une famille modèle pour votre esprit paroissial. En retour de vos nombreux services, je demande à Dieu de répandre sur vous des dons de choix. Quels que soient les sentiers qu'ils suivront, que vos enfants y trouvent le succès. Quant à vous, monsieur et madame, que la vertu et le bonheur continuent à tisser la trame de vos jours!"

Un riche service à thé fut ensuite offert aux jubilaires. Il fut bien difficile d'apprendre quels sont les auteurs de cette agréable soirée, mais nous ne nous trompons pas beaucoup en disant que ces amis délicats furent Mme Louis Olivier et Mlle Marguerite Rouillard.

—MM. Jutras et Béliveau, gérant et agent du *Patriote*, étaient à Saskatoon, vendredi dernier.

Cadeaux offerts à Mgr Guy

Cadeaux offerts à Mgr Guy

S. G. Mgr Guy, O. M. I., a reçu plusieurs cadeaux à l'occasion de son élévation à l'épiscopat. Voici la liste:

Une crosse, donnée par les anciens élèves de l'Université d'Ottawa;

Une crosse de voyage, donnée par le curé Ouellette, Dakota nord;

Une bague, don de MM. Giroux et Allard;

Une croix, don de S. G. Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface, Manitoba;

Une croix, don des Soeurs de la Providence, du Manitoba;

Mitres, dons du Collège et du couvent de Gravelbourg;

Mitre blanche, don de l'Asile de Bethléem, Montréal;

Ornements sacerdotaux, dons des Pères du vicariat de Grouard;

Sacs de voyage, dons des anciens junioristes de Montréal;

Aiguière, plateau, bougeoir, dons des Frères Giroux, McLennan, Alberta.

Les conservateurs victorieux à West Fulham

Londres. — Sir Cyril Cobb, candidat conservateur, a été élu député de la division de West Fulham, dans l'élection partielle de la semaine dernière. Le candidat conservateur l'a emporté par une majorité de moins de 300 voix sur le candidat travailliste, J.-W. Banfield. Les votes se sont partagés dans la proportion suivante: 16,223 votes pour Cobb et 15,983 pour Banfield.

C'est une victoire conservatrice significative, car c'était la première élection partielle depuis que les travaillistes ont repris le pouvoir. La majorité travailliste aux dernières élections avait été de 2,200 voix.

Cette victoire en est aussi une pour lord Beaverbrook et sa politique de libre-échange dans l'Empire. Le magnat des journaux a été très actif durant toute la campagne et s'est particulièrement dévoué durant les derniers jours avant le vote. Le résultat de cette élection est de nature à encourager fortement les conservateurs et le gouvernement actuel ne verra pas diminuer ses difficultés, loin de là.

Incendie à Elfros, Sask.

Elfros, Sask. — Le village d'Elfros, a été la proie d'un incendie. C'est le plus considérable jamais enregistré dans l'histoire de ce point de la province. Deux bâtisses furent réduites en cendre et une troisième très endommagée. Les dégats sont évalués à $32,000.

Grève de la faim

Hamilton. — Wm-A. Philips, membre local du Ku Klux Klan, qui fut condamné à trois mois de prison pour avoir manifesté masqué dans Oakville, il y a quelques semaines, refuse de manger à la prison de Hamilton, et promet de continuer la grève de la faim jusqu'au bout. C'est le mercredi 23 avril dernier qu'il fut incarcéré.

Un cyclone fait 70 victimes

Oklahoma, Okla. — Un cyclone qui a secoué l'Oklahoma et une partie du Texas dernièrement, a causé la mort de 70 personnes.

Dans l'Inde

On déclare ces associations illégales et on s'empare des documents— Dix-sept chefs arrêtés.

Peshawar, Inde. — La police, secondée par les militaires, a exécuté des descentes dans les quartiers généraux du Congrès nationaliste indien, à Peshawar, ainsi qu'à Naulawan, à Bharat et à Sabha. On a déclaré ces associations illégales et on s'est emparé des documents.

Sept agitateurs en vue et dix fameux chefs de bande ont été arrêtés sans qu'ils opposassent de résistance. Ces descentes ont été occasionnées par la publication de la correspondance entre les comités et le fameux Haji de Tarangzai. Haji voulait lever une armée de cent mille hommes, puis faire irruption dans le district de Peshawar à l'invitation du comité. On dit qu'il est sur la frontière avec 400 ou 500 hommes. Ses appels seraient demeurés sans réponse, mais il serait quand même allé de l'avant si ces correspondants de Peshawar ne lui avaient pas demandé de s'arrêter.

Les troupes occupent encore certaines parties de la ville de Peshawar, mais les boutiques sont rouvertes dans plusieurs quartiers.

BOUTIQUES FERMEES

Bombay, Inde. — Les boutiques des Hindous et la plupart de celles qui appartiennent à des Musulmans sont fermées à Bombay pour protester contre l'arrestation de Mahatma Gandhi à Jalalpur. Les bourses de coton et des grains ont suspendu leurs opérations. Le gouvernement a réquisitionné deux détachements du régiment de l'East Lancashire pour les poster dans le centre du district des filatures et aux quartiers généraux de la police. Des soldats patrouillent la ville en auto.

Les volontaires du Congrès national indien qui ont appuyé constamment le mouvement de Mahatma Gandhi pendant toute sa campagne, ont annoncé la nouvelle de son arrestation au lever du jour dans Bombay. Ils ont marché à travers la ville en agitant des clochettes et en arrêtant à tous les coins de rue pour demander aux gens de faire la grève pendant la journée et de se réunir pour une grande assemblée le soir.

L'*Exchange Telegraph Company* a appris que toutes les forces régulières et de réserve avaient été mobilisées pour faire face à la situation créée par l'arrestation. Une édition spéciale d'un journal aservi à porter la nouvelle au loin. Les employés de banques et ceux des maisons d'affaires ont été armés, paraît-il, pour le cas où l'on devrait requérir leurs services.

DECLARATION DE LOYAUTE

Simla. — Une déclaration de loyauté au vice-roi, lord Irwin, a été publiée portant la signature de 90 des plus grands propriétaires de terres aux Indes. C'est le Mahrajah sir Prodyot Kumar Tagore, de Calcutta qui avait pris l'initiative de ce mouvement. Le vice-roi a répondu à sir Prodyot que la Grande-Bretagne avait toujours été disposée à favoriser le progrès constitutionnel de l'Inde.

MESURES PLUS RIGOUREUSES

Bombay. — L'arrestation de plusieurs lieutenants de Gandhi indique que les autorités britanniques ont l'intention de prendre des mesures plus rigoureuses contre la campagne nationaliste de désobéissance civile.

M. Gadgil, président de la Ligue de Jeunesse de Poona, et Skankarrad Dev, chef du conseil de guerre Maharashtra, ont été arrêtés. Dev a subi son procès immédiatement et a été condamné à un an d'emprisonnement et à une amende de 100 roupies.

Au cours d'une explosion près de Poona, qui est un centre militaire important, le chef-lieu d'un commandement, six Indiens ont été blessés. Il semble qu'ils étaient à porter un détonateur puissant qu'ils avaient dérobé à l'arsenal et qu'ils l'échappèrent. Les sentinelles ont été augmentées depuis l'incident.

Gandhi à Parandhar

Londres. — Une dépêche de Bombay dit que Mahatma Gandhi a été conduit secrètement de la prison de Yeroda au sanatorium militaire de Purandhar, à 25 milles de Poona.

Londres et l'arrestation de Gandhi

Londres. — L'opinion est partagée à Londres sur l'effet que va produire l'arrestation de Gandhi sur la situation aux Indes.

En certains quartiers on croit que cette arrestation va faire diminuer graduellement la campagne de désobéissance civile commencée par le chef nationaliste. D'autres sont plutôt portés à croire qu'elle va soulever la colère des partisans de Gandhi qui se laisseront aller à la violence.

Partout, toutefois, on croit que les autorités anglaises sont en mesure de faire face à la situation et de maintenir l'ordre.

La presse admet en général que l'arrestation de Gandhi était inévitable. Le *Daily Mail* dit que l'on a trop tardé à arrêter le chef nationaliste. Le *Daily Herald*, organe ouvrier, croit que c'est une arrestation.

Lord Inchape, président du Bureau de la *Peninsular and Oriental SS. Line* et une autorité en ce qui regarde la question hindoue, a écrit une lettre au *Daily Mail*, dans laquelle il conseille l'adoption d'une polittique sévère aux Indes pour faire face à la situation actuelle. Lord Inchape dit que les demandes de Gandhi équivalent à une révolte.

Mobilisation des troupes

Londres. — Les troupes régulières ex-auxiliaires ont été mobilisées, aux Indes, pour faire face à la situation qui pourra résulter de l'arrestation de Gandhi. Des armes ont été remises aux employés des banques et des entreprises commerciales anglaises.

Les partisans de Gandhi cherchent à faire déclarer une grève générale pour protester contre l'arrestation de leur chef.

DEBDEN, Sask.

—Dimanche le 29 avril, une très belle soirée a été donnée à la salle paroissiale de Debden par quelques jeunes gens de Debden et Shell-River au profit de l'A. C. F. C.

Deux bonnes pièces furent jouées et remportèrent un très grand succès. Nous devons une mention à MM. J.-M. Cyr, Charles Cyr, Antonio Cyr, Damase Huot, Raoul Grégoire, Mlle Thérèse Landry, qui ont tous très bien fait leur part pour les pièces, aussi MM. Couture et Champagne, dans les chants et déclamations. Nous devons à tous un grand merci.

La cour à bois North West Lumber, est maintenant reconstruite.

—Mme I. Ancelin, maître de poste, est aussi à reconstruire une maison.

Ces deux propriétés avaient été détruites par le feu en décembre 1929.

—Il y a beaucoup de nouvelles constructions; notre petit village deviendra important avant bien longtemps.

—Les contracteurs de chemin de fer sont à s'organiser pour commencer les travaux de la ligne Debden-Meadow-Lake, entreprise du C. P. R.

—Nos agents d'automobiles sont bien occupés dans le district. M. M.-J.-A. Godard, agent pour les *Chevrolet Motors*, et M. A. Courchêne, agent pour la *Ford Motor*, sont tous deux sur la liste des gros vendeurs des différentes compagnies.

—M. Alfred Chalifour a loué sa salle de billard à M. P.-F. Rivard.

Le village de Saint-Bonaventure dévasté

Buffalo. — Un incendie a détruit le monastère franciscain, le séminaire et l'église du village de St-Bonaventure. On estime les pertes à près d'un demi-million.

DEUXIEME TOURNEE DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

But de la Tournée

Dans trois semaines, nous inaugurerons la deuxième tournée artistique du *Patriote*. Tous connaissent maintenant la nature et les conditions de cette tournée, par l'annonce que nous en avons faite

Nous désirons que nos compatriotes sachent bien clairement, une fois pour toutes qu'il ne s'agit pas d'une question financière. Le but des organisateurs et promoteurs de cette tournée n'est point de faire de l'argent, autrement, ils ne donneraient point gratuitement des milliers de billets. Non! La tournée est un moyen nouveau et, nous l'espérons, très efficace de répandre le journal. On pourrait tout aussi bien l'intitulée: campagne de diffusion du *Patriote* ou de la bonne presse. Bref, le but de la tournée est d'aider le *Patriote*, afin qu'il soit en état de contreblancer l'influence corruptrice des mauvaises publications dans nos foyers franco-canadiens. C'est vous chers compatriotes, qui bénéficierez de cette tournée. L'idée de ceux qui travaillent au *Patriote* n'est pas d'amasser des millions et de faire fortune. Autrement il y a longtemps qu'ils auraient choisi une position plus lucrative et plus encourageante. S'il demandent du secours, c'est dans le but d'améliorer toujours de plus en plus notre instrument de survivance française et religieuse.

Malheureusement, il est un vieux préjugé bien difficile à déraciner chez nos compatriotes. Il est plus prononcé chez notre race peut-être que chez les autres. Il se concrétise de plusieurs façons. D'abord, tout ce qui se fait chez-nous, tout ce qui sort de nos ateliers, de nos maisons canadiennes-françaises, et qui n'est point marqué au coin de l'étiquette anglaise, est de second ordre et toujours trop cher. C'est toujours meilleur ailleurs que chez-nous. Ensuite, c'est la conviction chez la majeure partie de nos gens que nos oeuvres, associations, journal, collèges, couvents, monastères, corporations épiscopales et fabriques paroissiales etc., sont amplement fournis d'argent. Combien de fois n'avons-nous pas entendu trop de nos compatriotes s'exprimer ainsi à l'adresse de nos institutions et associations.

"Mais ils sont riches et bien plus que nous. Regardez-moi ces belles grosses maisons, toutes ces accomodations modernes, nos enfants sont bien mieux logés que nous."

Oui! je le veux bien, ces maisons sont spacieuses et les accomodations sont modernes parce que nécessaires. Mais ces maisons, ces accommodations et l'entretien de vos enfants coûtent cher aussi.

"Les associations sont riches. Elles demandent des cotisations de tous les Franco-Canadiens."

Oui si tous payent régulièrement, les associations peuvent réussirent à couvrir tous les frais que nécessitent leur organisation et leur bon fonctionnement. Mais en est-il toujours ainsi? Je voudrais que ceux qui pensent de la sorte soient dans la peau de nos chefs à certains moments d'angoisse et de difficultés financières:

"Au *Patriote*, on fait de l'argent. Comment, 50,000 Franco-Canadiens, ça suffit pour faire vivre un petit journal!"

Certes, il n'est pas besoin de 50,000 personnes pour financer un journal, surtout si ces personnes aident de leurs deniers et de leur influence le journal dont ils ont à coeur la survivance. Mais est-ce le sort du *Patriote*? Notre organe, notre petit journal... comme tous les Franco-Canadiens de la Saskatchewan se plaisent à appeler le *Patriote*, qui l'a fait vivre jusqu'à présent et le fait vivre à l'heure actuelle? A part les abonnements, qui, lorsqu'ils sont tous en règle, payent le papier et une parties minime peut-être du temps des hommes, les dons de généreux bienfaiteurs assez peu nombreux, 80 p.c. des affaires d'impression, publications, annonces.... nous viennent des gens d'autres races et d'autres religions. En effet, lisez nos annonces. Elles sont pour les trois quarts et même plus de maisons anglaises et toutes traduites de l'anglais. Visitez notre atelier et penchez-vous sur le travail de nos pressiers, compositeurs et linotypistes, par ci par là, vous y rencontrer bien quelques centaines d'entêtes de lettres, quelques cartes mortuaires, quelques programmes a physionomie française, mais les contrats de quelque valeur, les livres et les tracts etc., qui réellement font vivre le journal, sont tous de langue et de maisons ou coopératives anglaises.

Plus de 80 p.c. des travaux d'impression, publications, et annonces nous viennent de maisons anglaises.

Campagne d'abonnement dans la SASKATCHEWAN



M. Maurice GOULET, célèbre artiste comédien, acteur permanent du théâtre "Dominion" de Winnipeg, qui jouera les premiers rôles dans les pièces de la tournée où figureront quatre autres acteurs.

M. Goulet est bien connu des amateurs de radio. C'est lui qui diffusa les concerts français, si goûtés des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.

REGLEMENT ET ITINERAIRE

Campagne d'abonnement du "Patriote" dans toute la Saskatchewan avec le concours de M. Maurice Goulet, artiste comédien bien connu, dont la réputation n'est pas à faire ainsi que 4 autres acteurs tous bien connus dans le monde artistique, dans un répertoire varié de pièces comiques, Chants, Radio, Bouffonnerie Musicale, etc.

PRIX D'ENTREE

ENFANTS .... $ .50
ENTREE GENERALE .... $ .75
BILLETS RESERVES $1.00

Aucun billet ne sera réservé d'avance à ceux qui ne seront pas abonnés au journal. Les non abonnés qui voudront des places réservées pourront les demander le jour de la représentation à notre agent ou à notre distributeur à la porte.

CONDITIONS SPECIALES POUR LES ABONNES:

Tout abonné en règle jusqu'à 1931, aura droit gratuitement à deux billets réservés et doit en faire la demande par lettre en se servant du coupon ci-dessous. Il devra le découper, le remplir et nous l'adresser avant le 9 juin pour la région du sud et le 28 juin pour la région du nord. S'il désirait d'autres billets on les lui enverra aussi, mais dans ce cas il devra nous en envoyer le montant.

POUR LES NOUVEAUX ABONNES

Tout nouvel abonné aura droit aux mêmes avantages que les abonnés anciens, il devra joindre à sa demande le montant de $2.00 pour abonnement d'un an.

Tout abonné à qui il ne manquera que quelques mois pour que son abonnement écholt en 1931 devra payer un an d'abonnement et non juste le montant pour se mettre en règle. Ceci s'applique aux nouveaux abonnés aussi bien qu'aux anciens.

ABONNE A VIE OU PAYE D'AVANCE

Tout abonné à vie ou dont l'abonnement est payé plusieurs années d'avance aura droit à deux billets réservés seulement; s'il en désire d'autres il devra les payer au prix indiqué ci-dessus. Les arriérés devront se mettre en règle et payer leur abonnement jusqu'en 1931 pour faire admettre leur demande de billets.

AVIS AUX PERCEPTEURS D'ABONNEMENTS:

A partir de maintenant jusqu'à la fin de la tournée nous accordons aux percepteurs la commission de 10 p.c. seulement; les billets donnés gratis, les dépenses de voyage et le cachet donné aux artistes nécessitent cette mesure.

BUT

Campagne d'abonnements sous forme de concerts afin de faire pénétrer "LE PATRIOTE" dans tous nos foyers canadiens-français. Voici l'itinéraire que nous suivrons et le nom des places que nous visiterons:

Après cela, il se trouvera des Franco-Canadiens pour nous blâmer de demander une annonce à telle ou telle maison anglaise, sous prétexte que ça fait dommages aux maisons commerciales canadiennes. Lorsque nous annonçons des maisons anglaises, nous n'avons nullement l'intention de le faire au détriment des maisons canadiennes-françaises. Nous sommes forcés de le faire pour vivre. Nous aimerions pouvoir donner de la publicité aux productions de chez-nous, à étiquette française. Mais, il est pénible de le dire, personne, ou presque, ne se soucie d'annoncer dans notre journal, de même que très peu nous envoient leurs travaux d'impression.

Plusieurs donnent comme excuse, les prix trop élevés du *Patriote* qui ne peuvent entrer en compétition avec ceux des autres imprimeries de langue anglaise. Mais alors pourquoi les anglais viennent-ils chez-nous et sont-ils très satisfaits et des prix et du travail?

Tout ce que nous demandons aujourd'hui, c'est qu'on nous fasse justice. Nous sommes très bien outillés et pouvons produire un travail aussi parfait que celui de n'importe quel atelier d'imprimerie de la province. Nous pouvons aussi rencontrer leurs prix. Nous avons un personnel bilingue, ce qui ne se rencontre guère dans les autres imprimeries de quelqu'importance dans la province. Et ici nous demandons aux prefets ou conseillers de municipalités franco-canadiennes, ou dont la majeure partie est franco-canadienne, de diriger vers le *Patriote*, au moyen de leur influence, les listes ou autres travaux français. Nous les composerons sans écorcher les noms français.

Nous demandons à tous nos commerçants, à tous nos marchands, à tous nos professionnels et à tous ceux des nôtres, qui ont quelqu'emploi ou fonction publique, de nous donner justice en nous envoyant leurs travaux d'impression. Nous demandons la même chose de nos collèges, couvents, hôpitaux et autres institutions catholiques et françaises. A tous nous demandons justice.

Nous ne sollicitons pas un don, une faveur. Non! Nous voulons tout simplement que l'on dépense chez nous l'argent que nos compatriotes dépensent chez les imprimeurs de langue anglaise. En toute justice, nous avons droit à cet argent, puisque jusqu'à présent, nous avons travaillé et sans rémunération à défendre tous nos compatriotes et leurs intérêts les plus chers: leur langue, leur religion et leurs écoles, et que nous sommes en mesure de leur donner satisfaction.

Aidez-nous en achetant chez nos annonceurs et surtout en ayant soin de mentionner chaque fois que vous avez lu leur annonce dans votre journal, ou en demandant, lorsque vous achetez ailleurs, si on annonce dans le journal français. Tout cela amène de l'eau au moulin, c'est-à-dire que ça fait connaître le *Patriote*.

Lisez et faites lire le *Patriote*. Lorsqu'un article ou un renseignement ou un document ou une étude peut rendre des services signalés à vos compatriotes qui ne reçoivent point le journal, faites-le leur connaître en indiquant sa provenance du *Patriote*. Vous pouvez ainsi les décider à s'abonner.

Ne critiquez jamais le journal. Si vous n'en êtes pas satisfaits écrivez-nous et faites-nous connaître la raison de votre mécontentement. Nous serons toujours très heureux de recevoir vos conseils et avis. Ne vous servez jamais du journal pour attaquer des compatriotes ou satisfaire votre rancune. Ceci est très dangereux et peut mettre le journal dans de mauvais draps. Au lieu d'être le trait-d'union entre toutes nos paroisses, tous les foyers, tous les Franco-Canadiens, le *Patriote* peut facilement devenir un instrument de division. Sans doute les rédacteurs se font un strict devoir de lire et retrancher. Mais comme ils ne sont pas au courant de tous les menus détails de la vie intime de chaque paroisse, de chaque centre, il peut facilement se glisser des allusions ou faits de nature à blesser sans qu'ils s'en aperçoivent. Que nos chroniqueurs soient toujours circonspects dans leurs écrits, s'ils veulent nous être utiles.

Voilà énumérés quelques moyens pratiques d'aider le travail sauveur du *Patriote*. Soyez bien convaincus que vous avez plus besoin du journal, que le journal n'a besoin de vous. Qu'auriez-vous fait sans son aide? Que feriez-vous actuellement sans lui? Lorsque l'occasion se présente, donnez-lui un coup d'épaule, non pas au nom de la charité, mais au nom de la justice.

La tournée artistique est une occasion toute faite. Ne la laissez pas passer sans en faire un vrai succès.

Région du Sud

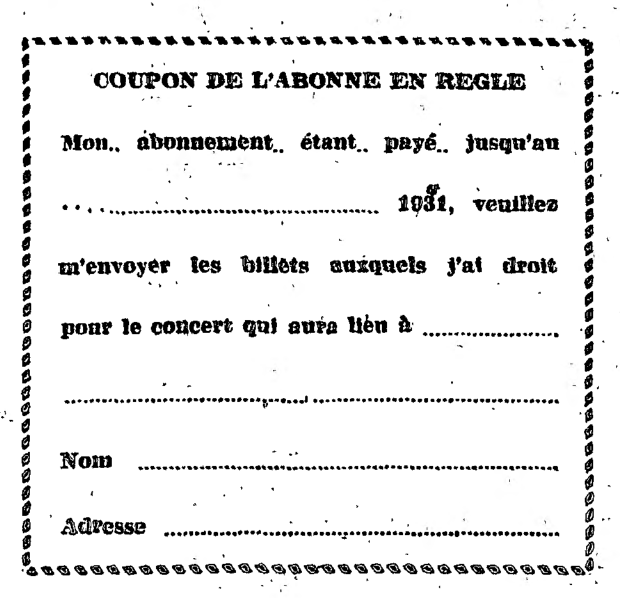
Lundi 9 juin	Bellegarde	Jeudi 19 juin	Willow-Bunch
Mardi 10 juin	Wauchope	Vendredi 20 juin	St-Victor
Mercredi 11 juin	Forget	Samedi 21 juin	Laflèche
Jeudi 12 juin	St-Hubert	Dimanche 22 juin	Gravelbourg
Vendredi 13 juin	Wolseley	Mardi 24 juin	Coderre
Samedi 14 juin	Sedley	Mercredi 25 juin	Meyronne
Dimanche 15 juin	Montmartre	Jeudi 26 juin	Ponteix
Lundi 16 juin	Régina	Vendredi 27 juin	Dollard
Mercredi 18 juin	Radville		

Région du Nord

Dimanche 29 juin	St-Denis	Samedi 12 juillet	Duck Lake
Mardi 1er juillet	Saskatoon	Dimanche 13 juillet	Domrémy
Mercredi 2 juillet	Vonda	Mardi 15 juillet	Debden
Jeudi 3 juillet	Prud'homme	Mercredi 16 juillet	Shell River
Vendredi 4 juillet	St-Brieux	Jeudi 17 juillet	Spiritwood
Dimanche 6 juillet	Zénon Park	Vendredi 18 juillet	Laventure
Mardi 8 juillet	Prince-Albert	Samedi 19 juillet	St-Hippolyte
Jeudi 10 juillet	St-Louis	Dimanche 20 juillet	Delmas
Vendredi 11 juillet	Hoey	Mardi 22 juillet	Marcelin



M. Armand LANDRY, (pianiste), qui jouera le rôle de Domino dans la fameuse comédie "Le Chauffeur"



COUPON DE L'ABONNE EN REGLE

Mon abonnement étant payé jusqu'au .... 1931, veuillez m'envoyer les billets auxquels j'ai droit pour le concert qui aura lieu à ....

..

Nom ....

Adresse ....



M. Norbert JUTRAS, qui chantera des chansons du folklore et jouera le principal rôle dans une opérette d'Offenbach intitulée "La leçon de chant"

Coupon pour les nouveaux abonnés:

Veuillez trouver ci-jointe la somme de .... pour abonnement au Patriote de l'Ouest, et m'envoyer les billets réservés auxquels j'ai droit pour le concert qui aura lieu à ....

..

Nom ....

Adresse ....



M. Gilles GUYOT, comédien, qui remplira un des rôles principaux de la désopilante comédie. "Le Mariage par Téléphone"

Banquet en l'honneur de Mgr. J. Guy à l'Université

350 convives, membres du clergé et laïques, y assistent— S. Em. le cardinal Rouleau, le R. P.-G. Marchand, O.M.I., recteur de l'Université, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, prononcent des allocutions.

HOMMAGES AUX OBLATS

"Si la foi catholique brille en sa pureté dans les prairies de l'Ouest et resplendit sur les glaces polaires; si les païens d'hier se sont courbés sous la douceur du joug du Seigneur; si le royaume de Jésus-Christ s'est dilaté jusqu'aux confins des terres habitables; si le Vicaire de Jésus-Christ est vénéré et aimé comme le père de la grande famille chrétienne, c'est à votre congrégation religieuse que nous devons ce bienfait." Ainsi s'est exprimé en s'adressant aux Oblats S. Em. le cardinal R.-M. Rouleau, O. P., primat du Canada, archevêque de Québec, dans une éloquente allocution au banquet donné à l'Université d'Ottawa en l'honenur de S. G. Mgr Guy, O. M. I., évêque titulaire de Zerta, vicaire apostolique de Grouard, sacré à Ottawa. S. Eminence a chaleureusement félicité le nouvel élu de son élévation à l'épiscopat et lui a présenté ses meilleurs voeux.

Le R. P. Gilles Marchand, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa, s'est fait l'interprète des membres de l'institution pour exprimer à Mgr Guy les sentiments unanimes de joie et de fierté de ses confrères.

L'honorable Ernest Lapointe, ministre de la Justice au Canada, adressa les félicitations et les meilleurs voeux de l'Etat à l'évêque missionnaire.

Mgr Guy répondit avec émotion aux manifestations dont il était l'objet et donna libre cours à sa gratitude.

LE CARDINAL ROULEAU

La cérémonie à laquelle nous avons assisté aujourd'hui, dit en substance S. Em. le cardinal Rouleau, ajoute un caractère de particulière grandeur à la majesté habituelle des rites catholiques. C'est que l'évêque consécrateur est le Délégué apostolique au Canada et les évêques co-consécrateurs sont deux fois les frères de l'élu.

Le sacre de ce matin rappelle les augustes souvenirs d'un long héroïsme consacré à l'évangélisation des tribus nomades du nord-ouest canadien. Les fils de la France prennent une part prépondérante aux premières oeuvres d'apostolat dans les solitudes de notre vaste pays.

Les Oblats fournissent de vaillants ouvriers français et canadiens, Les Taché, les Legal, les Langevin, trois archevêques, sont les fondateurs de provinces ecclésiastiques maintenant prospères. Les Clut et les Grandin font rayonner la foi par leur sainteté et leur courage. C'est aux Oblats que nous devons le bienfait de l'évangélisation aux glaces polaires aujourd'hui encore, ils ont les missions les plus difficiles de l'univers. Ils ont écrit une belle page dans l'histoire du Canada par leur dévouement et leur esprit de sacrifice. Gloire à l'Institut capable de produire de pareils héros.

Et vous, Mgr de Zerta, soyez fier d'être héritier de l'esprit d'une pareille famille religieuse. La Providence vous a préparé à l'épiscopat par les nombreuses charges qu'Elle vous a confiées dans le passé et votre noviciat dans les postes lointains. Vous aurez pour vous soutenir la main bénissante du vénérable patriarche auquel vous succédez.

Votre âme est remplie de l'amour de Dieu, et c'est le secret qui vous fera régir, éclairer, sanctifier une belle portion d'âmes rachetées par son sang.

Votre apostolat sera fécond et fera honneur à votre famille religieuse et à l'Eglise. Ad multos annos!

LE R. P. MARCHAND

Suit le texte de l'allocution du R. P. Gilles Marchand, O. M. I., recteur de l'Université d'Ottawa:

Eminence,
Excellences,
Messeigneurs,
Honorables Messieurs,
Messieurs,

L'Université d'Ottawa apprécie hautement l'honneur qui lui est fait en ce jour.

Pour souligner le geste du Souverain Pontife élevant le onzième de ses fils, un enfant du peuple, au rang des Princes de l'Eglise, pour partager la joie de l'Alma Mater en ce jour où elle donne plus complètement à l'Eglise un de ses ouvriers les plus méritants, désormais investi d'une mission apostolique, sainte et héroïque entre toutes, elle voit réunis dans cette salle les plus éminents dignitaires de l'Eglise canadienne, le délégué officiel du Saint-Siège lui-même, les plus hauts titulaires de l'autorité ecclésiastique et civile, les représentants aussi éminents que nombreux de nos institutions religieuses et nationales, la majeure partie du clergé diocésain, les parents et amis de celui qui vient de recevoir la plénitude du sacerdoce et de l'établissement que le revendique comme une de ses gloires les plus pures.

C'est donc mon devoir d'office de présenter au nom de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, au nom du personnel de cette maison la plus cordiale bienvenue à cette très honorable assemblée et de remercier nos hôtes très distingués pour l'honneur qu'ils font à l'élu de Dieu et à la maison qu'il regarde comme particulièrement sienne.

Cet honneur, cher Seigneur de Zerta, c'est vous qui l'apportez à votre Alma Mater et cette nouvelle preuve de votre attachement nous pousse à vous considérer de plus en plus comme l'un des nôtres.

Vous l'êtes, en effet, Monseigneur, et on ne saurait l'être plus.

Il y a 35 ans, Votre Grandeur était à l'âge où les grandes pensées, les nobles désirs viennent remuer l'âme jusque dans ses fondements, et l'orienter vers la réalisation d'un idéal entrevu.

Pour vous le sacerdoce vous apparut comme la seule issue capable de répondre à votre piété et à votre générosité, propre à réaliser le voeu d'une pieuse mère et la bénédiction d'un saint évêque, le vénérable Mgr Bourget, de qui vous auriez reçu étant tout jeune une faveur signalée. Hélas! d'implacables conditions matérielles vous obligèrent à renoncer à ce généreux dessein.

C'est alors qu'un Oblat, infatigable recruteur de vocations, vint vous indiquer le chemin qu'il fallait prendre pour parvenir au terme tant désiré. A l'automne de la même année, vous étiez admis au Juniorat du Sacré-Coeur, et je dis, Monseigneur, que, dès ces origines de votre vocation, vous nous apparteniez, parce que l'instrument dont Dieu s'était servi pour vous ouvrir cette voie, était déjà un des amis les plus dévoués de nos deux maisons, et il est maintenant depuis longtemps un des ouvriers les plus méritants de notre Université.

Mais il y a plus encore. Au Juniorat, comme élève, puis comme directeur, vous avez passé quinze années de votre vie et ces années, elles vous ont donné plus complètement à nous. On ignore en effet, ce qu'est le Juniorat du Sacré-Coeur, pour nous, pour nos oeuvres d'Ottawa. Cette maison, qui tient une si humble place parmi les grands établissements d'éducation de notre pays, a cependant pour nous qui la connaissons, un rôle de première importance. Pour un contingent déjà bien nombreux, la croix d'Oblat, qui travailent sous la bannière de Marie Immaculée, elle a été le moyen essentiel et unique qui leur a permis de parvenir à cette sainte vocation. Et je sais pour l'avoir entendu de Monseigneur Guy lui-même, que ce que je viens de raconter, c'est son histoire en particulier.

Je sais encore qu'il ne me démentira pas quand j'ajouterai que si l'institution dans laquelle nous sommes aujourd'hui réunis, subsiste, si surtout après bien des vicissitudes, une histoire déjà longue et parfois profondément tourmentée, elle a pu garder ou recouvrer le caractère que lui avait imprimé ses illustres fondateurs, elle le doit pour une large part à cette pépinière de vocations, à ce foyer d'apostolat qui dresse sa fine silhouette à l'angle des rues Laurier et Cumberland.

N'est-il pas vrai alors que l'Université peut réclamer comme particulièrement sien celui qui a été nourri dans cette institution et y a travaillé durant tant d'années.

Ce fut ensuite la vie missionnaire dans un poste de confiance où vous alliez faire l'apprentissage de ce qui sera désormais votre part dans l'Eglise de Dieu. Puis vous nous reveniez, cette fois, dans nos murs mêmes pour prendre rang parmi nos professeurs et partager votre temps entre le soin de vos élèves et le souci des missions lointaines dont les intérêts dans la Capitale vous étaient confiés. On dit même que vous renversiez le gouvernement d'étonnement par la légitimité de vos demandes et l'habileté consommée que vous mettiez à intéresser nos dirigeants à subvenir aux nécessités les plus pressantes. Nos vénérables vicaires des missions dont vous êtes maintenant l'illustre frère parleraient plus éloquemment du rôle que vous avez joué alors.

Là encore vous continuiez d'être l'un des nôtres comme vous l'avez été quand l'obéissance vous assignait le poste de Gravelbourg, où votre soin fut de maintenir intime la coordination entre les deux institutions.

Et maintenant, Monseigneur, vous nous quittez. Il semblerait, si l'on considère la distance qui nous séparera et la diversité des oeuvres auxquelles nous serons employés, que vous serez moins des nôtres.

Et pourtant une conviction intime nous dit le contraire. Les liens qui vous lient à cette Université sont trop forts pour qu'ils puissent être brisés si soudain et par un événement déterminé par la volonté du Père commun des fidèles.

Le Père Antonin Taché avait 27 ans, Mgr de Mazenod voulait lui confier l'Eglise de Saint-Boniface; c'était lui imposer la sollicitude de toutes les âmes dans l'Ouest canadien. Le jeune missionnaire se refusait. "Je veux, disait-il, rester missionnaire oblat de Marie Immaculée." — "C'est bien ainsi que je l'entends, mon fils. Vois, y a-t-il quelqu'un qui soit en même temps plus oblat et plus évêque que le successeur de saint Lazare et le fondateur des Oblats?" Et Mgr Taché fut un incomparable missionnaire, un grand Oblat et un illustre archevêque.

Pour vous, Monseigneur, il en sera ainsi, et nous le savons. Fils du Juniorat de l'Université, vous le serez encore dans les lointaines et pénibles missions qui vous sont assignées. Vous le serez parce qu'ici vous avez fait l'apprentissage du dévouement, parce qu'ici, comme tant d'autres de vos frères, vous avez mis en pratique les principes de charité et de justice qui ont permis à cette institution de vivre et de se développer dans le sens de ses origines et de ses traditions. Là-bas, où vous rencontrerez aussi tant de divergences de conditions, vous saurez mettre en pratique la doctrine vraiment catholique de justice et d'équité pour tous, que vous avez puisée ici et pratiquée vous-même si longtemps, doctrine dont notre institution — nous pouvons le dire sans blesser la vérité — a donné un si éloquent exemple non seulement en paroles mais dans la pratique de la vie quotidienne et souvent au prix de réels sacrifices de toute sorte.

Monseigneur, c'est le voeu de l'Eglise, c'est le voeu de votre Alma Mater, c'est le voeu que nous faisons tous pour votre nouvel apostolat. Qu'il se réalise par la grâce sacerdotale du Saint-Esprit, dont vous venez de recevoir la plénitude par la vertu de la croix qui doit vous conduire à la lumière, et, sous la protection de Celle que comme Oblat surtout vous avez toujours vénérée comme votre très tendre mère, la Vierge immaculée.

L'HON. LAPOINTE

L'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, dit sa joie d'avoir été invité aux fêtes du sacre de Mgr Guy avec lequel il a d'étroites relations depuis un bon nombre d'années et qu'il connait pour son zèle inlassable à l'égard des missions lointaines. J'ai été heureux, dit M. Lapointe, de m'associer par le passé aux demandes du R. P. Guy au gouvernement.

L'évêque, je n'en doute pas, continuera les traditions du missionnaire, et nous aurons probablement sa visite encore au gouvernement. Nous serons très heureux de lui aider si nous le pouvons, car par là nous servirons la cause de notre foi et de notre pays.

M. Stewart, qui n'a pu être présent au banquet, m'a chargé de présenter ses hommages à Monseigneur, et de lui dire qu'il est fier de voir que ce soit lui qui ait été appelé à remplacer Mgr Grouard.

Je suis heureux d'offrir aujourd'hui mes hommages et à Mgr Guy et à sa glorieuse lignée d'apôtres et de missionnaires dont il est le continuateur. L'histoire de l'Ouest canadien, constitue, par le récit même des faits, un hommage à l'Ordre dont Mgr Guy est membre. Chacune des régions qu'ils ont ouvertes est devenue un berceau, un organe de civilisation.

Ces missionnaires ont prêché la foi et ont cru aux destinées providentielles de notre beau pays. Une grande part de l'expansion de l'ouest au cours du dernier siècle leur revient. Je m'enorgueillis de ce que la plupart d'entre eux venaient de la bonne vieille ville de Québec. C'étaient des pionniers, des déblayeurs, des artisans, et ils le sont encore. Je suis heureux de leur offrir l'expression de gratitude de la patrie canadienne.

Je salue également l'épiscopat, qui pour nous catholiques et Canadiens français, représente l'idéal, les forces spirituelles sans lesquelles aucun pays ne saurait grandir. Le Canada, jeune pays, est à s'édifier et a besoin de guide. Les intérêts des classes qui le composent sont différents. Il nous faut l'union et l'harmonie. Vous, les évêques, enseignez cet esprit d'union, car vous êtes par excellence les représentants de Celui qui a dit: "Aimez-vous les uns les autres." C'est une maxime que nous devrions faire nôtre.

Je réitère à Mgr Guy mes souhaits et mes remerciements. M. Lapointe prend un siège au milieu des applaudissements prolongés des convives.

S. G. MGR GUY

Des acclamations chaleureuses éclatent lorsque S. G. Mgr Guy se lève pour répondre aux hommages qu'on vient de lui offrir.

Je me sens ému, mais heureux plein le coeur, dit-il. Cette fête n'est pas tant pour moi que pour ma communauté qui me permettra d'être plus missionnaire parce qu'évêque. Nous assistons aujourd'hui à une fête missionnaire. La présence du primat de l'Eglise canadienne, du Délégué apostolique et de cette belle couronne d'évêques m'est particulièrement réconfortante et laisse voir l'unité de l'Eglise.

Je suis heureux d'entrer dans l'épiscopat comme missionnaire, comme vicaire apostolique, parce que ces fonctions vont me permettre de travailler plus directement sous la direction du Très Saint-Père.

Je suis reconnaissant envers Dieu qui a bien voulu me choisir dans une maison d'ouvrier. En réponse au *Quid retribuam Domino*, je promets de dévouer ma vie au bien des âmes et de marcher sur les traces des Grouard et des Joussard.

Je remercie ma mère, maintenant au ciel, de m'avoir donné le goût de cette vocation; je remercie mon père. Je remercie Son Eminence le Cardinal d'avoir bien voulu assister à mon sacre. Et vous, Excellence, mon consécrateur, je suis votre fils. J'espère que je serai toujours digne de ce titre. Merci de m'avoir donné la plénitude du sacerdoce. Merci à vous Nos Seigneurs qui êtes venus de l'Atlantique et du Pacifique. Merci à Nos Seigneurs Gauthier et Sinnott de leurs éloquents sermons, merci à la famille naturelle, à mes bienfaiteurs et amis, à ceux qui ont organisé ces fêtes et aux bonnes religieuses qui ont préparé ce banquet.

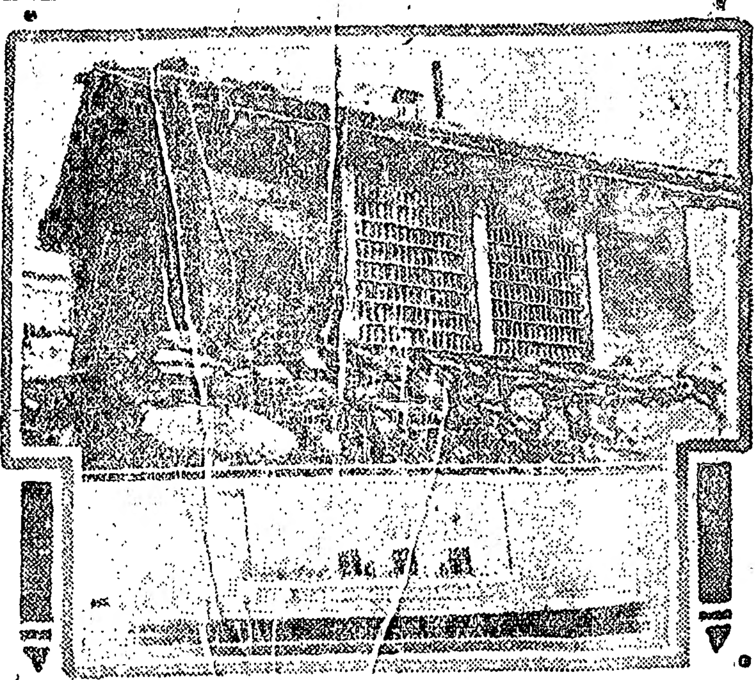
Je mettrai tous mes efforts à assurer le salut des âmes, à travailler à la gloire du Christ, à réaliser ma devise: *Per crucem ad lucem.*

A LA TABLE D'HONNEUR

Il y avait 350 couverts au banquet. A la table d'honneur, on remarquait S. Em. le cardinal Rou-

(Suite à la page 12.)

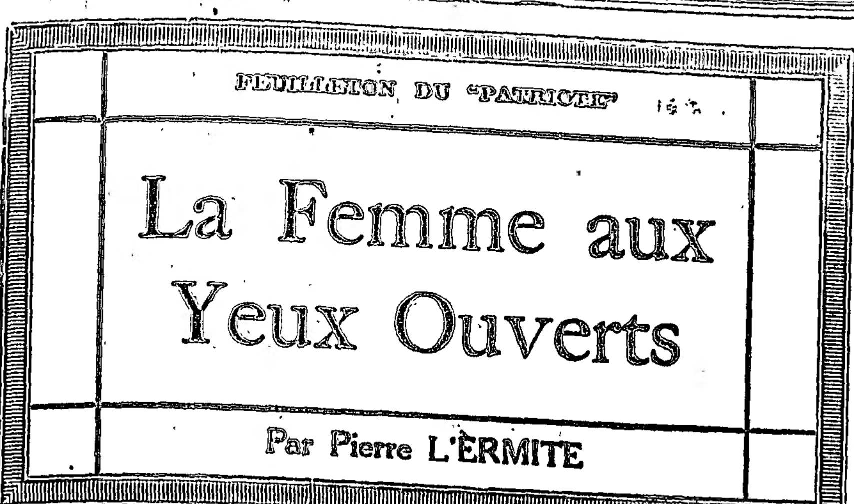
Maison Originale au Yukon



L'HOTE de cette maison joignait sans doute à un sens extravagant de l'hospitalité des goûts d'économie ingénieux, car, après avoir régalé ses invités d'un liquide dispendieux il ne trouvait rien de mieux que d'utiliser les bouteilles vides comme carreaux de fenêtres. Les vitres étaient rares au Yukon de son temps, c'est-à-dire, pendant la grande ruée vers l'or du siècle dernier, et ces fenêtres garnies de bouteilles laissaient entrer dans la maison un jour tamisé.

Cette curieuse maison n'est que l'un des témoins d'un passé pittoresque. Le Yukon est riche en souvenir laissés par les chercheurs d'or d'il y a trente ans et c'est ce qui lui vaut la visite de milliers de touristes chaque année. Ces derniers viennent du Canada et des Etats-Unis surtout, mais un grand nombre traversent l'océan pour voir de près un pays auréolé de légendes et dont la réputation s'est répandue partout. La plupart empruntent, pour s'y rendre, la route des Prairies de l'Ouest et des Rocheuses, s'arrêtant à Jasper Park et au Mont Robson avant de s'embarquer à Vancouver sur l'un des navires de la Canadian National Steamships qui desservent la côte de la Colombie-Britannique et l'Alaska. De ce dernier endroit l'on se rend au Yukon par une route dont tous vantent la beauté grandiose.

Le 3 juillet prochain le "Prince Henry" dont la photographie apparait plus haut, fera son premier voyage en Alaska. Ce navire vient d'être construit en Angleterre pour être affecté au service Vancouver-Alaska. Deux autres navires de la Canadian National Steamships qui viennent d'être terminés seront aussi affectés au service Vancouver-Seattle. Ce sont le "Prince Robert" et le "Prince David". Les navires "Prince Rupert" et "Prince Georges" continueront à être affectés au service de l'Alaska. Comme le "Prince Henry" ils suivront la route des fjords canadiens et passeront dans le merveilleux détroit formé par la côte de la Colombie-Britannique, d'une part, et de l'autre par le chapelet d'îles montagneuses qui est l'un des grands attraits de la côte du Pacifique.



—Les saintes!

L'abbé ne put répondre davantage, car Rolande, à ce moment, ouvrit la porte de la rue.

Et, comme s'il avait pressenti son retour, Roger Maude poussa, en même temps, celle qui donnait du jardin sur le salon.

Cette arrivée double et simultanée coupa aussitôt court à la digression.

—Qu'avez-vous décidé?.. demande Roger.

—Mais rien encore!.. répond tante Cécile. M. l'abbé m'a posé des questions et... nous avons parlé de tout autre chose!

—On ne peut pas savoir?.. s'écrie Rolande avec un geste enfant. Tante Cécile hésite...

—Mais si... — Et elle scande ses mots. — On a parlé mariage...

Roger Maude, alors, regarde Rolande. Rolande regarde sa tante.

Et les deux jeunes gens deviennent rouges... rouges... comme si l'une avait, tout à coup, deviné la pensée qui commençait à être celle de l'autre.

CHAPITRE XIV

La gêne ne fut pas trop soulignée grâce à l'arrivée de Philomèle, un plateau sur le bras...

Elle avait vu entrer M. l'abbé et, la conversation se prolongeant, elle avait cru bien faire, la brave fille, en apportant du thé, de la crème, du beurre et des gâteaux.

L'abbé protesta un peu. Mais le thé était parfumé... le beurre très frais... le lait, crémeux, et les gâteaux, faits à la maison.

Tout en beurrant les rôties, tante Cécile cherche à raccrocher les fils de la première conversation:

—Si j'ai bien compris, vous voulez faire une grande promenade dans l'île?..

—Oui, mais j'ai peur des prix.. Il paraît que, depuis deux ans, vos voituriers ont des prétentions qui dépassent les chiffres de Paris?..

—Vos jeunes gens redoutent-ils les courses à pied?..

—Pas du tout!... Ils en raffolent, au contraire! Je puis même vous dire que nos Parisiens sont très entraînés à la marche.

—Oh! très entraînés!

—Comment!.. Mais, à Paris, sur le bitume et la chaussée, dans les montées et les descentes du métro, ils font, tous les jours, presque sans s'en douter, un chemin considérable et autrement fatigant que sur les routes de campagne.

—Dans ces conditions, pourquoi ne commenceriez-vous pas par le beau bois de la Blanche? Vous emporteriez votre déjeuner, et vous pourriez le savourer sur une plage sauvage. Vous pousseriez ensuite jusqu'à l'Herbaudière, qui est le port de pêche de l'île. Les couchers de soleil sont magnifiques; et vous reviendriez, le soir, par la route.

M. l'abbé et Roger s'interrogent des yeux, évidemment tentés tous les deux.

Tante Cécile surprend cette interrogation muette des deux Parisiens qui, ne connaissant rien de l'île, n'ont, par conséquent, aucun élément sérieux de réponse à se communiquer.

Alors, toujours bonne, serviable ...et finaude un peu aussi... — on ne sait jamais, n'est-ce pas, tante Cécile?.. — elle leur fait la proposition d'une promenade *préparatoire*, mais en tout petit comité, par exemple: M. l'abbé, Roger Maude, sa nièce et elle. On prendrait ce vieux Pentapon, et on irait à la Blanche en laissant, à droite, le grand Vieil, le petit Vieil, et la Madeleine. La voiture ne peut contenir que quatre personnes, mais elle les contient bien, et Pentapon a les jarrets solides.

Et puis, on promettrait une bonne omelette à sainte Ebeaubuche pour avoir beau temps... C'est une vieille Sainte du pays, qui exauce toujours pour la pluie et le soleil, mais à condition qu'on tienne sa promesse dans les quarante-huit heures. On ferait une omelette de douze oeufs, et Philomèle la porterait, toute chaude, le matin de la promenade, à une famille pauvre d'à côté, en Banzeau.

Tante Cécile, de son côté, connaît son abbaye et son bois de la Blanche comme personne... Elle sait les heures où chaque point de vue est à son maximum de beauté. Avec elle et sa nièce, ces messieurs verront des choses que même les habitants de l'île ignorent. En partant après-demain vers 2 heures — heure ancienne, — on aurait cinq heures pour faire une première et délicieuse excursion... en attendant les autres. Ensuite, bien documenté, M. l'abbé pourrait emmener en promenade toute sa colonie...

Et la tante, heureuse du plaisir qu'elle va procurer, conclut, d'une voix triomphante:

—Qu'en pensez-vous?

—Je pense, répond l'abbé, que vous êtes pour nous une véritable protectrice... mieux que cela, une maman!

Aussi, voyez-vous, il ne faut pas dire trop de mal des femmes...

—Mais, en particulier, j'ai une telle estime pour vous!.. Je vous garde une si grande reconnaissance!..

—On ne s'en serait pas douté tout à l'heure!.. Rolande, tu n'étais pas là?.. Si tu avais entendu M. l'abbé... le doux M. l'abbé... il y est allé, tu sais, de son petit coup de dent... et soigné!..

—Oh!.. en général!.. tellement en général!.. Et cela remontait si loin... au Paradis terrestre!...

—Enfin, on vous pardonne!.. Allez, et ne péchez plus!..

Ils partirent, ravis tous les deux, M. l'abbé entraînant Roger qui se serait volontiers attardé. Rolande les regards s'éloigner; puis elle revint vers sa tante, la figure soucieuse:

—Avez-vous réfléchi à ce que vous venez de si rapidement proposer?..

—Je ne vois pas qu'il soit nécessaire de réfléchir beaucoup pour aller à l'Herbaudière par la Blanche?..

—Mais, alors, nous passons par la route de sable?..

—Evidemment!..

—Devant la ferme de Filbert?

—Encore évidemment, puisque l'une est au bord de l'autre...

—En voiture, tous les quatre?... Mais enfin, où veux-tu en venir?..

—...

La tante prend maintenant un air contrarié:

—Je ne comprends pas ce qui peut nous empêcher de passer, en voiture, tous les quatre, devant la ferme de Sa Majesté Filbert... Je cherche... Je ne vois pas pourquoi tu commences à me "miauler" ainsi? La route de sable est à tout le monde, je suppose?.. Filbert est un monsieur quelconque, qui n'a sur nous aucun droit. Est-ce que, par hasard, il aurait déjà une telle emprise?.. Serait-il déjà si jaloux? Dans ce cas, cela promettrait pour l'avenir!

—Non, Filbert n'est rien de ce que vous dites.

—Alors?..

Rolande fixe sa tante de ses yeux sérieux, et après un moment de silence, elle s'écrie, d'un ton un peu impatienté:

—C'est curieux!.. Il me semble que vous ne pouvez pas... ne pas sentir... que, peut-être, il y a là quelque chose tout de même!..

CHAPITRE XV

Deux jours après, vers huit heures du matin, Pentapon vit entrer dans son écurie tante Cécile qui le regarda avec attention, lui palpa les jarrets, vérifia ses sabots, et jeta dans sa mangeoire une demi-mesure supplémentaire d'avoine. Pentapon se dit en son cerveau "asinin":

—Ça y est!

Ce qui pourrait se traduire en langage humain: "Gare!.. Qu'est-ce qui va me tomber dessus!.." D'ailleurs, il le pressentait.

Depuis quarante-huit heures, il n'était pas sorti, comme si on le laissait reposer avant une grande randonnée. Hier, Philomèle était venue, et avait fait exactement la même inspection que tante Cécile.

En plus, elle avait astiqué les grelots et le harnais de nickel, qui est l'uniforme des jours numéro *un*. Pentapon avait suivi l'astiquage du coin de l'oeil en pensant que cela "sentait mauvais", et qu'évidemment il devait se préparer un coup dur...

En le quittant, la bonne Philomèle lui avait versé un de ces barbotages de son, qu'il aimait tant, et qui rafraîchissait sa nature toujours un peu fiévreuse. Ce barbotage, Pentapon l'avait "lippé" à petites gorgées, pour faire durer le plaisir plus longtemps; mais en léchant avec méticulosité les quatre coins de plomb de sa mangeoire, il se disait:

—N'en perds pas une goutte, mon vieux Pentapon, car tout se paye ici-bas, surtout ces voluptés-là!..

Ce matin, Pentapon avait donc écouté avec une particulière attention les bruits familiers de la maison.... il avait constaté une animation... une petite animation, mais insolite tout de même.

Vers 9 heures, il avait bien cru qu'on venait le chercher pour une de ces promenades odieuses, où il restait harnaché, en nage, et mal peigné, une journée entière devant tous les passants, et même devant l'ânesse aristocratique et de haut poil, d'un des plus beaux chalets du bois de la Chaise, pour laquelle il avait un coup de coeur... oh!.. léger, comme peuvent en ressentir les vieux garçons de son espèce.

Mais c'était une fausse alerte.

A 10 heures, Faraud était entré en tempête dans l'écurie à la poursuite d'un vieux rat, qu'il avait manqué d'ailleurs, parce que ce chien, pourri de gâteries, engraissait et que sa peau devenait trop courte. Pentapon remarqua que Faraud portait son collier neuf... Donc, nouvel indice inquiétant...

Les heures succédèrent aux heures... Pentapon pensait: "C'est autant de gagné!..." 11 heures?.. Rien! Midi?.. Rien! Une heure?.. Rien!

—Me serais-je trompé?.. rumina Pentapon. Cela m'étonnerait bien!

Non... Pentapon ne s'était pas trompé.

Une heure et demie, tante Cécile pousse la porte, et une tante Cécile redoutable, ayant arboré, elle aussi, son grand "pavois".

Elle pousse cette porte d'un geste sec, décidé. Pentapon sent que sa douce maîtresse est sous pression.

Lui aussi!..

Après tout, pourquoi pas?.. Il n'y a pas que Mademoiselle qui a ses nerfs!..

Comme on l'a vu plus haut, tante Cécile avait fait elle-même une première vérification... donné le coup d'oeil du maître, ou plutôt de la maîtresse.

Cette vérification, elle la recommence. Pentapon sent de nouveau les doigts nerveux, très nerveux, palper les muscles de ses jambes — ce qui le froissait toujours, Pentapon étant un âne de race, acheté sur le marché célèbre de Challans, avec un *pedigree* comme un cheval de course.

Alors, quand on est ainsi "né", on n'aime pas certaines familiarités. Pentapon les pardonnait à Philomèle, qui était pour lui comme une maman; mais il se montrait susceptible avec tante Cécile, parce que tante Cécile avait le geste plus délibérément utilitaire, et surtout depuis un certain jour de maladie où elle avait osé... oui, osé lui prendre à lui-même, Pentapon, sa température... Oh! ce jour-là!.. il avait dû se tenir à quatre sabots!.. Enfin, passons!.. Il y a des humiliations dont on n'aime pas à se souvenir.

A peine tante Cécile a-t-elle refermé la porte de l'écurie, que les événements se précipitent. Pentapon entend... et si nettement!... qu'on sort la belle voiture de dessous la remise...

Il perçoit qu'on puise de l'eau... C'est Philomèle... et qu'on lave les roues... on astique les lanternes... A quelle heure va-t-on rentrer ce soir?..

Pentapon déteste les soirées. Et puis, combien de personnes aura-t-il à véhiculer dans cette voiture plus lourde et moins roulante que l'autre?..

Et aucun espoir de pouvoir "fricoter", c'est-à-dire imposer son pas... surtout si c'est tante qui conduit!.. Car tante Cécile, quand elle a du monde, déteste les discussions avec Pentapon... Elle les considère comme des affronts publics, et les réprime avec une énergie farouche... elle, si douce pourtant quand elle est seule... Oh! le respect humain!..

Donc, il n'y aura qu'à s'exécuter.. et au trot!.. Pauvre Pentapon!..

Quels invités?.. Combien?.. Par où aller..

Ce ne doit pas être Filbert?.. La tante, alors, ne serait pas de la partie. Car Pentapon a comme une idée que la tante n'aime pas Filbert... On n'aurait pas, pour lui, astiqué les lanternes.

Si ce n'est pas Filbert, ce serait les sales gosses du Vieux-Crabe?.. Toute cette remuante marmaille, que, de son écurie, il entend braire du matin au soir, et qui le trouble en ses méditations?..

Est-ce que, par hasard, on va entasser dans la belle voiture toute cette bande d'agités... qui tireront les guides... lui déchireront la bouche?..

Non.... Cela c'est bon — ou plutôt mauvais — pour les confrères-ânes de la plage. Sa maîtresse, ici, est trop "dame" pour se prêter à une telle promiscuité.

Alors?... alors?

Pentapon en était là de ses prévisions, quand la porte de son écurie s'ouvrit toute grande et Philomèle apparut.

—Mon pauvre vieux, ça y est!.. C'est le moment... c'est l'instant!. soupire Pentapon.

En effet, Philomèle le prend par sa houpette, l'amène au milieu de la cour, en plein soleil, lui cire les sabots et commence à le harnacher.

Rolande est là, qui regarde, un peu distraite... un peu mélancolique.

Pentapon, distrait, lui aussi, mélancolique lui aussi, obéit mal à la main de Philomèle pour entrer dans les brancards, et il s'en envoie un en pleine croupe, juste à la place de la "température", ce qui le réveille d'un seul coup.

Tante Cécile arrive, l'oeil un peu dur. Elle regarde encore Pentapon puis la voiture... s'inquiète de savoir si elle est bien graissée.

En temps ordinaire, jamais elle ne prend de telles précautions... Que va-t-il donc se passer, Seigneur! et quels invités, lui, pauvre Pentapon, va-t-il avoir à traîner?.. Monseigneur, peut-être?.. ou le conseiller général?..

La réponse arrive... inattendue. Pentapon reste sidéré.

Cette réponse, c'est... un grand curé, solide, noir, décidé.

—...85 kilos!.. suppute Pentapon en le "visionnant."

...Et un jeune homme élancé, blond, un peu pâle, vêtu d'un pantalon de flanelle blanche, d'une chemise molle, et d'un veston-tennis à rayures rouges. Le tout égayé par une cravate de couleur...

—...65 kilos... pas tassés, calcule Pentapon.

Tante Cécile avance, recule les banquettes, pour répartir la charge.

Elle fait monter M. l'abbé d'abord.

—85... Aïe! disons 90 kilos..

Puis, elle installe les deux jeunes gens... Roger Maude... 65 kilos..

Rolande?... Est-ce sympathie?.. Il lui semble, à Pentapon, qu'elle ne pèse rien. Et pourtant, elle est montée sans entrain, ce qui augmente le poids.

Quand les trois voyageurs sont placés, Philomèle apporte un panier débordant de provisions, dans lequel Pentapon ne flaire ni foin ni avoine.

Tante Cécile le case avec grande précaution, ce panier.

Encore quelques kilos de plus!

Puis, d'un jarret toujours valeureux, elle monte, s'installe... jette un coup d'oeil en arrière pour voir si les quatre voyageurs s'équilibrent bien... Pentapon en a plein le dos et plein le ventre, suivant qu'un voyageur s'agite à l'avant ou à l'arrière. Heureusement qu'il n'a pas de "tension"... et que ses artères sont encore souples!

—Cela va?.. demande-t-elle à Philomèle, qui lui passe les guides.

—Oui, Mademoiselle.

—Vous vous tenez bien?..

—Oui... répondent les voyageurs.

—Pas trop serrés?..

—Non.

—Alors, en avant!

Elle a dit: *En avant!*... la tante Cécile. Or, avant que Pentapon ait eu le temps de partir et de mériter la moindre punition, il est enveloppé d'un de ces maîtres coups de fouet qui vous réveillerait un mort. Vlan!...

Sont-ce des manières, cela!.. même quand on veut éblouir des invités de marque?.. même avec un malheureux âne qui n'a aucune Société des Nations pour le protéger?..

Aussi, Pentapon, déjà indigné et furieux de ces procédés d'un autre âge, démarre en tempête sous la voûte fleurie de seringas; des étincelles jaillissent de ses sabots, et il s'élance dans la petite ruelle comme s'il allait démolir tout le bazar, la voiture, les voyageurs et lui-même avec!.. C'est la lutte finale... Ah! les femmes!.. Il n'en faudrait pas! pas!.. pas!...

CHAPITRE XVI

Malgré la tempête qui bouillonnait dans le crâne de Pentapon, ce jour-là était un vrai jour de Noirmoutier.

Le soleil, sans être brûlant, ruisselait doucement partout, et de partout...

Pentapon entraînait sa voiture d'un galop d'enfer, par la grande rue de Noirmoutier, laquelle est droite comme un i dans sa principale longueur.

Pentapon se disait, en tapant de plus en plus rageusement ses sabots sur le pavé:

—Où va-t-elle encore m'emmener, cette chipie-là?..

...A droite, vers le bois de la Chaise?

...A gauche, vers Lépine, la Guérinière, le Goâ... La Fosse?.. Voilà qui ne serait plus le filon!.. Je casserai un brancard... ou je me couronnerai!... ou je les jetterai tous dans un marais salant!.. J'en ai assez!.. trop!.. de cette vie!..

Or, ce ne fut ni à gauche ni à droite, mais en face...

—Alors, ça va!.. pense Pentapon un peu désenfiellé. Car "en face" c'est la promenade réduite à sa plus simple expression... la promenade vers la Blanche ou, tout au plus, vers l'Herbaudière, et sur la grande route bien dure, bien roulante.

Il restait évidemment le danger de la route de sable; mais ce danger n'existait que dans le cas où tante Cécile promènerait des "amoureux."

Or, Filbert n'était pas là. Donc, pas d'amour!

Et, en plus, ici, dans la voiture, il y avait un austère "Monsieur-prêtre", c'est-à-dire la panacée radicale et universelle contre l'épidémie sentimentale.

Pourtant, Pentapon, très lancé, passe encore en tempête devant le bureau de poste, devant Ker-Mimie, un autre empoisonnement de colonie de vacances!.. Il laisse la plaine des Roussières, bordée de lointains peupliers, et file à droite, vers la Blanche.

Et les hommes et les femmes, et les marins et les premiers baigneurs disaient en voyant s'éloigner et sursauter la voiture dans un tourbillon de poussière:

—Pour un âne, ça, c'est un âne! C'est pas un "bourin"... Ah! dame non!... Mais M. le curé, il n'a point l'air tant que ça rassuré!

Et dans le coeur de Pentapon, l'orgueil succédait à la joie, comme la joie avait succédé à la colère.

A cette allure on atteignit vite les deux hauts montants de pierre qui indiquent à tous les passants, depuis des siècles, l'entrée de l'abbaye de la Blanche... *Entrée interdite aux ânes!* est-il écrit sur un grand panneau de bois.

Mais Pentapon, qui sait tant de choses, ne sait pas encore lire.

Aussi entre-t-il, et carrément.

Quelle belle abbaye elle devait être, jadis, l'abbaye de la Blanche!

On peut le pressentir devant ce qui en reste.

Les Cisterciens — les Pères Blancs, ainsi nommés pour ne pas être confondus avec les Pères noirs du couvent de la ville - noirmoutier — s'installèrent d'abord sur le récif du Pilier qui, à cette époque, était relié à l'île par une chaussée. Et puis, la chaussée étant peu à peu descendue par le fond, les moines blancs s'étaient repliés dans l'île, face à la mer.

Ils la connaissaient, la puissance terrible et sournoise de cette mer, devant laquelle ils vivaient, et le jour et la nuit.

Aussi avaient-ils placé leur abbaye sur un plateau formidable de granit, et ils s'étaient entourés de murs... murs solides puisqu'ils subsistent encore; et contre eux vient toujours, à marée haute, se briser l'assaut des vagues.

Enfin, comme tout ce qui est bon se cache, les moines avaient enfoui leur abbaye et leur prieuré au fond d'une forêt de chênes verts, dont les ancêtres d'aujourd'hui sont les arrière petits-fils.

Dès que la voiture eut franchi la porte, la calme majesté du lieu sembla descendre, et venir à la rencontre des visiteurs avec le cortège des grands souvenirs.

Tout le monde met alors pied à terre.

Tante Cécile veut dire bonjour aux concierges de la porterie, et montrer à ses hôtes ce qu'est une véritable maison noirmoutrine, avec ses pommes de terre, sa vieille horloge, sa toile de Jouy, avec aussi sa cheminée basse, où pétille le feu des aiguilles et des pommes de pin.

Puis elle fait les honneurs du domaine, comme s'il était sien. En réalité, elle le connaît et l'aime tellement, qu'elle en est devenue le guide fervent, et comme sa bienveillante expression.

C'est d'abord la mer!..

Elle est ici solitaire, sauvage, d'un ton dur de vert cru.

Pas une maison de plaisance... la plage à perte de vue, mais une plage maintenue par des plateaux et des récifs granitiques.

Là-bas, au loin, à l'horizon, la pointe de Saint-Gildas et l'entrée de la Loire.

La vision, grandiose du côté de l'océan, est, du côté de la terre, très délicatement ourlée de tamaris en fleurs se détachant, en lilas-rose, sur la couleur sombre des pins et des yeuses.

Dans ce silence et cette beauté peuplée de tant de souvenirs, tante Cécile commence à s'exalter.

Elle possède une été des bâtiments de l'abbaye; elle y fait entrer ses hôtes par une allée parfumée de verveines sauvages.

Là, dans ce cadre unique, elle cesse de parler pour parler, et vraiment évoque tout le passé du monastère.

L'abbé l'écoute, vivement intéressé.

Roger l'écoute aussi, mais distrait par Rolande qui assiste à la promenade plutôt qu'elle n'y participe...

—Pourquoi est-elle ainsi songeuse, la chère enfant blonde?... C'est moi peut-être?.. pense-t-il avec cette fatuité de certains débutants, qui se croient toujours plus ou moins irrésistibles sur l'âme des jeunes filles.

(A suivre.)

Nouvelles

M. Wilbois visitera l'Ouest

M. Joseph Wilbois, distingué professeur de Paris, auteur d'oeuvres philosophiques et sociales fort estimées, est en visite d'études au Canada, sous l'égide de l'Institut scientifique franco-canadien. Il fera une tournée d'exploration dans l'Ouest, afin de se renseigner sur le régime du travail et le mode d'existence de notre population rurale.

Le Pacifique Canadien à l'Exposition d'Anvers

Anvers. — Le Canada est très en vedette à l'Exposition internationale d'Anvers, organisé pour commémorer le centenaire de l'indépendance de la Belgique, et inauguré ces jours-ci avec grande pompe par le roi Albert et la reine Elisabeth. Notre pays possède à cette exposition un superbe pavillon, que le public pourra visiter d'ici au 30 octobre, date de la clôture de cette foire mondiale. Il est le seul des Dominions britanniques à avoir son propre pavillon, qui a été organisé sous les soins habiles de M. J.-A, Turcotte, commissaire canadien des Expositions et de son assistant, M. A.-T. Seaman.

Le Pacifique Canadien a loué dans cet édifice un large espace où M. E.-T. Nollie, directeur des Expositions de la compagnie, a installé un fort intéressant kiosque dans lequel de multiples illustrations, dioramas, miniatures d'océaniques, d'hôtels, etc., donnent une idée du rôle important que joue ce chemin de fer dans le domaine du transport.

Le kiosque du Pacifique Canadien comprend, en résumé, des illustrations illuminées à l'électricité de Québec et du Château Frontenac, dont la stature imposante domine le panorama de la vieille capitale, et des miniatures mobiles de paquebots *Empresses* et *Duchesses*, entrant dans le port et en sortant. Un autre modèle fait voir la ville de Vancouver et l'hôtel du même nom, tandis qu'un troisième illustre un magnifique panorama des Rocheuses et de la vallée de la Bow, avec, au fond, l'hôtel Banff Springs. D'autres modèles font voir le Royal York de Toronto et le lac Louise. Des vues transparentes montrent les endroits de villégiature, de chasse et de pêche les plus remarquables, situés sur le réseau du Pacifique Canadien. Tout le travail d'installation de cet exhibit a été fait aux ateliers du Département des Expositions du Pacifique Canadien, à Montréal.

— N'ayez pas peur ou victorieux. Ne restez jamais un seul moment dans l'esprit de la défaite. Les vaincus s'accusent trop eux-mêmes, ils perdent la moitié de leurs forces à copier leur ennemi. *René Bazin.*

La majorité des membres du corps diplomatique à Washington sont des catholiques

Suivant la liste rédigée par le département officiel de Wasnington, sur les 420 membres du corps diplomatiques, avec leurs épouses, de cette ville, 236 sont catholiques.

Des missions diplomatiques européennes, les Etats suivants ne comprennent que des catholiques:

La France, l'Italie, l'Espagne, la Belgique, l'Autriche, le Portugal, les Républiques irlandaise et lithuanienne. D'autre part, dans es corps diplomatique ci-après, nous notons des catholiques: Grande-Bretagne, 15; Allemagne et Hongrie, 4; Tchéco-Slovaquie et Pays-Bas, 2; Yougoslavie, 1.

De l'ensemble des 55 missions diplomatiques accréditées à Washington, 29 ont des chefs catholiques. Ce sont les ambassades de la France, du Pérou, du Mexique, de l'Italie, du Brésil, de l'Espagne, de la Belgique, du Chili; les légations du Portugal, d'Uruguay, de Hongrie, de Colombie, de Panama d'Autriche, de Venezuela, de la République Dominicaine, du Guatemala, de l'Honduras, de Bolivie, de Costa-Rica, de Lettonie, de l'Equateur, de l'Irlande, de Pologne, du Nicaragua, de Yougoslavie.

Les pays suivants sont représentés par des chargés d'affaires catholiques: le Chili, le Haiti et le Paraguay.

Ajoutons à ce tableau que, jusqu'en février dernier, l'ambassade britannique était dirigée par un catholique, sir Esme Howard, et aussi que si le représentant du Japon n'est pas chrétien, sa femme, une ancienne élève des Soeurs françaises en son pays, est aussi de religion catholique. Il en est de même de la femme du ministre de Chine.

Lena Bernstein détient le record

Le Bourget, France. — Lena Bernstein, une aviatrice, a battu le record mondial féminin de l'envolée d'endurance; elle est demeurée 35 heures 46 minutes et 55 secondes dans les airs. Ce record était détenu depuis le 28 juillet 1929 par Mlle Maryse Pastie qui avait volé sans interruption pendant 26 heures 47 minutes et 30 secondes.

JOFFRE EST MALADE

Paris. — Le maréchal Joffre, le héros de la bataille de la Marne, est sérieusement malade à sa maison d'été à Louveciennes; près de Paris. Ses amis craignent qu'il ne s'en remette pas. Ce n'est que difficilement qu'on a pu apprendre quelque chose sur son état, car le vieux soldat voulait éviter toute publicité autour de lui. On a appris cependant qu'il s'était senti atteint au retour d'un voyage dans son pays natal, les Pyrénées.

Comme feu le maréchal Foch et feu Georges Clémenceau, le maréchal Joffre a écrit ses mémoires du temps de la guerre. Il n'a pas voulu qu'ils soient publiés avant sa mort, parce qu'il craint qu'ils ne donnent naissance à des polémiques trop amères.

Le maréchal est âgé de 78 ans.

RAPATRIEMENT

Montréal. — "Le mouvement de retour vers la province de Québec que l'on constate parmi les Franco Américains est des plus encourageant", dit S. G. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque de Prince-Albert et Saskatoon, Sask., et assistant directeur spirituel du Bureau des Missionnaires colonisateurs, qui arrive de Nashua, où il a été l'hôte de M. l'abbé A.-S. Déchesnes, missionnaire colonisateur représentant le gouvernement de la province de Québec dans la Nouvelle-Angleterre.

"Depuis le 1er janvier jusqu'au 1er avril, ajoute Mgr Prud'homme, 152 familles comprenant 672 personnes sont revenues s'établir dans la province de Québec. M. l'abbé Déchesne de qui je tiens ces renseignements, m'a dit que ces familles apportent avec elles un capital total de $202,565. Et l'on s'attend à ce que un nombre égal de familles reviennent dans le Québec au cours du mois.

"Il y a une tendance évidente chez les Franco-Américains à revenir dans le Québec, continue Mgr Prud'homme. Pour des raisons économiques ou autres, plus de 2,000 familles ont déjà fait application pour revenir au Canada. Inutile de vous dire combie nje me réjouis de ce mouvement de rapatriement vers la vieille province, puisque tout le Canada en bénéficiera et que l'Ouest français lui-même ne sera fort et prospère qu'en autant que la province sera forte et prospère."

Au cours de son voyage aux Etats-Unis, Mgr Prud'homme fut accompagné par M. l'abbé Albert Forcier, assistant de M. l'abbé Deschênes et par M. J.-E. Laforce, agent général du Canadien National.

Le cinéma parlant et la langue française

Depuis que le film sonore a conquis l'audience et la faveur du public, c'est la langue française elle-même qui est menacée. Ecoutons M. René Jeanne:

"Un dirigeant de firme américaine ne disait-il pas récemment à un de ses confrères français:

"Le film parlant ne vous retirera en France aucun débouché, car, dans six mois tous ceux qui s'intéressent au cinéma parleront américain."

"Des protestations se sont élevées contre de tels spectacles, durant lesquels on n'entendait pas un mot de français ou qui contiennent des sous-titres, rédigés en Amérique, tel que celui qui figurait dans une récente bande d'actualités sonores: "Transportation d'une montagne à la mer pour permettre à la cité de librement croître."

"S'est-on demandé, en effet, ce que, sous l'action du film parlant, va devenir l'influence française à l'étranger? A quoi serviront les missions, les instituts, les collèges français à l'étranger le jour où tous les écrans du monde ne parleront qu'américain?"

"Ne nous déciderons-nous pas, dit M. René Jeanne, à leur montrer enfin que nous sommes capables de résistance, et, le danger aperçu, résolus à ne pas nous y abandonner?"

Résolution de l'A. F. A. C. C.

Copie d'une résolution adoptée à l'unanimité par le comité de cinéma des A. F. A. C. C. et ratifiée par le bureau de direction à son assemblée mensuelle de mars 1930.

ATTENDU que le théâtre et surtout le cinéma exercent une influence croissante sur l'éducation de la jeunesse, l'orientation du sentiment religieux et la moralité publique; et

ATTENDU qu'une enquête soignée a révélé que dans les grandes villes certains théâtres de vaudeville, burlesque et de cinéma offrent des représentations qui étalent devant les spectateurs et les auditeurs, jeunes et adultes, des obscénités en actes, en gestes et en paroles, des indécences grossières dans les costumes féminins, allant jusqu'à la nudité presque complète; des scènes où le mariage est ridiculisé, l'autorité des parents bafouée, l'adultère justifié, les drames passionnels poussés à des paroxysmes immoraux et démoralisants, le crime exposé sous des couleurs attrayantes, les vengeances personnelles et illégales légitimées, l'autorité établie raillée, les erreurs judiciaires multipliées hors de raison, la religion et les choses saintes outragées et en général les relations humaines et la vie poussées de façon dangereuse; et

ATTENDU que les placards affichés publiquement pour annonces des représentations théâtrales ou des vues cinématographiques contiennent souvent des scènes pernicieusement suggestives; et

ATTENDU que les producteurs de vues cesseront d'offrir des représentations à tendance immorale et dangereuse dès que le public en exprimera une condamnation effective en s'abstenant de fréquenter les théâtres qui les annoncent:

QU'IL SOIT RESOLU que les Associations fédérées des anciennes de couvents catholiques du Canada représentant plus de quinze mille femmes catholiques répandues dans toutes les provinces:

1o Félicitent les gouvernements provinciaux et les bureaux de censure qui ont pris des mesures aux fins de prohiber les théâtres et les cinémas immoraux, de protéger notre jeunesse contre les productions malsaines, et de prémunir les parents contre des scenes et des vues qu'on ne saurait offrir sans danger qu'aux adultes;

2o Engageant les dits gouvernements et bureaux de censure à augmenter les sauvegardes légales contre les productions qui tendent à corrompre les moeurs; propager l'adultère et le divorce; jeter le discrédit sur l'ordre établi, la loi et l'autorité; promouvoir l'irréligion et donner une fausse conception des valeurs sociales; à redoubler de vigilance et de prudence dans la censure des vues animées et de de leurs annonces promettant toute la coopération morale et pratique que peut fournir une organisation d'au-delà de 15,000 femmes instruites, soucieuses du bien public, et de la sauvegarde des bonnes moeurs;

3o Font un appel aux municipalités urbaines, en autant qu'il ressortit à leurs pouvoirs, de remplir intégralement leur devoir en surveillant davantage les théâtres, surtout les vaudevilles et théâtres burlesques et de supprimer sur la scène la nudité des torses et membres inférieurs, les danses lascives et suggestions immorales dans les actes, les gestes et les paroles; de supprimer les affiches publiques qui représentent des femmes en costumes indécents;

4o Font un appel à toutes les amicales affiliées et à leurs membres de s'engager elles-mêmes à ne pas fréquenter les théâtres et les cinémas qui offrent des représentations immorales ou dangereuses; à exercer leur influence auprès de leur autorité locale, afin d'apporter remède aux abus; d'organiser un boycott efficace de tels théâtres et cinémas;

5o Demandent à toutes les organisations féminines canadiennes d'exprimer des voeux identiques auprès des gouvernements provinciaux, des bureaux de censure, des conseils municipaux et auprès de leurs propres succursales et membres;

6o Autorisent Madame la secrétaire d'adresser des copies de la présente résolution aux gouvernements de Québec, d'Ontario, du Manitoba où les Associa fédérées comptent le plus grand nombre de leurs membres, aux bureaux de censure de ces provinces, aux conseils municipaux de Montréal, Toronto, Québec, Winnipeg et au secrétaire de l'Association des municipalités canadiennes, M. Samuel Baker, London, Ont.; aux secrétaires des Associations féminines nationales: The National Council of Women, et The Catholic Women's League, et aux journaux désignés par Madame la Présidente.

ADOPTE par le comité du cinéma, le 28 janvier 1930.

Mme A. — *Marie Ruffiange*,
présidente.

Ratifiée par le bureau de direction des A. F. A. C. C., le 15 mars 1930.

Mme Aurélien — *Alida Bélanger*,
présidente générale.

Pour copie conforme:
Florence Martel, sec. gén.,
1391, rue Ducharme,
Montréal, Outremont, Qué.

Banquet...

(Suite de la page 10)

leau; S. Ex. Mgr A. Cassulo, délégué apostolique, S. G. Mgr Guy, S. G. Mgr Ovide Charlebois, O. M. I. et S. G. Mgr L. Rhéaume, O. M. I., évêques co-consécrateurs; le R. P. G. Marchand, O. M. I., recteur de l'Université; les évêques, les supérieurs de communautés religieuses de la ville qui ont assisté au sacre; l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la Justice, représentant du gouvernement canadien; l'hon. N.-A. Belcourt, sénateur, et d'autres personnages en vue.

S. Ex. MGR CASSULO

A la fin de la cérémonie après que Mgr Guy eut prononcé par trois fois l'*Ad multos annos*, S. Ex. Mgr Andréa Cassula, délégué apostolique et l'évêque consécrateur, prononça, du haut de l'autel, une courte allocution à l'adresse du nouvel évêque et de la foule réunie.

Son Excellence rappelle l'immense mérite du missionnaire qui reçoit l'appel de Dieu pour aller évangéliser les peuplades lointaines du Nord, et la grande source de bénédictions qui afflue sur le prêtre et les religieux qui se sacrifient pour habiter ces constrées perdues.

Mgr Cassulo fait remarquer que les Oblats n'ont jamais perdu l'esprit de zèle de leur fondateur. Les souffrances de leurs missionnaires répandus depuis les bords du majestueux Saint-Laurent jusqu'aux rives du Mackenzie, ont servi à répandre la foi catholique chez les peuplades infidèles.

"A vous tous, missionnaires, je vous offre au nom de l'Eglise l'hommage de ma reconnaissance et de mon admiration," dit le Délegué. Puis, s'adressant à Mgr Guy, Son Excellence prononça ces paroles solennelles: "Allez, allez évangéliser les peuplades lointaines, même s'il faut y sacrifier votre vie."



